

De nouveaux messages de félicitations au courrier arrivé du chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé

Lire page ... 3

Togo → Presse

GRAND QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 11545

Lundi 22 Mai 2023

200 francs

RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN 2021-2022

LE TOGO, EN PROGRESSION CONSTANTE DANS LES INDICES, GAGNE CINQ PLACES



Lire page ... 3

Mme Johnson (milieu) reçoit officiellement le rapport des mains de Mme Sanneh.

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA LIBERTE DE PRESSE

L'UPF-Togo marque l'événement par une conférence-débat

Lire page ... 5

10^E CONGRES DU SYN BANK

Un nouveau bureau de 23 membres élu pour cinq ans

Lire page ... 7

ETRANGER

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un forum international au Burkina Faso pour sensibiliser la jeunesse africaine

Lire page ... 12

INVESTISSEMENT DANS LES PROJETS DE LA FEUILLE DE ROUTE TOGO 2025 ET DU PROGRAMME COMPACT DU MCC

Des opérateurs économiques américains et togolais informés sur les opportunités

Lire page ... 4

SANTE

FINANCEMENT DE LA SANTE ET DE LA COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE

Le plaidoyer à l'endroit des élus locaux et des parlementaires lancé

Lire page ... 7

NUTRITION

Les cinq principaux bienfaits de l'oignon pour la santé

Lire page ... 11

HOROSCOPE DU JOUR

Les astres vous aident dans le bon sens, vous recevez des garanties. S'il y a des demandes de crédit, elles pourraient être acceptées... vos arrières sont assurés. Une phase constructive sur le plan financier vous donne totale confiance pour l'avenir.
ANNIVERSAIRES : Vous avez besoin dans l'absolu de prendre des vacances et du temps en solitaire pour faire le point.
NAISSANCES : Les natifs du jour seront très aimables et auront des principes dictateurs.

BELIER 21 mars - 20 avril  Profession : Vous n'aurez aucune difficulté à vous attaquer aux problèmes sans attendre davantage. Affection : Vous avez peut-être envie de bousculer vos habitudes et de tout remettre à plat dans votre quotidien mais restez mesuré. Santé : Les énergies vous invitent à revoir votre copie avec plus de rigueur mais seulement envers vous-même.	GEMEAUX 22 mai - 21 juin  Profession : Des sursauts d'ambitions peuvent vous barrer la route car ils sont trop décalés d'avec la réalité. Le temps pourrait être votre allié. Affection : N'hésitez pas à faire part de vos désirs ou de votre mécontentement avant que vous soyez contraint à taper du poing sur la table ! Santé : La fatigue se fait sentir.	LION 23 juillet - 22 août  Profession : Vous perdez un peu votre motivation. Si les choses ne se passent pas comme vous le souhaitez ce n'est juste qu'une question de temps. Affection : Vous manquez de confiance en vous alors que vous ne devriez pas. Santé : Trouvez-vous des petites plages de détente.	BALANCE 23 septembre - 22 octobre  Profession : Vous aspirez à du nouveau, de l'inédit ! Vous nourrissez votre imaginaire de projets attrayants mais vous ne devez pas vous précipiter pour autant. Affection : Son attitude vous étonne. Evitez les discussions d'argent ça pourrait être un sujet fâcheux. Santé : Prenez un livre, exposez-vous au soleil.	SAGITTAIRE 23 novembre - 21 décembre  Profession : Dès l'instant où vous prenez conscience de certaines choses, vous pouvez aller de l'avant beaucoup plus facilement. Affection : En vous faisant une proposition inattendue, votre partenaire vous surprend. Santé : Evitez tous les excès car vous épuisez vos réserves.	VERSEAU 21 janvier - 19 février  Profession : Vous savez quels sont les moyens à employer, et vous ne vous gênez pas. Affection : Vos expériences vous ont laissé une petite pointe d'amertume. Santé : Superbe vitalité pour une magnifique semaine à venir !
TAUREAU 21 avril - 21 mai  Profession : C'est la pleine forme morale ! Tout irait mieux encore si vous faisiez en sorte d'équilibrer vos menus durablement. Affection : Vous êtes irrésistible et vous ne vous privez pas d'exercer votre pouvoir de séduction. Santé : La vie vous gâte !	CANCER 22 juin - 22 juillet  Profession : Il serait bon de vous consacrer à l'élimination des factures en attente, vous éviterez ainsi les tensions que vous causent les relances. Affection : Ce n'est pas parce que vous avez connu des déboires sentimentaux que l'histoire doit se répéter chaque fois, enlevez-vous ça de la tête. Santé : A la maison vous avez du mal à accomplir les diverses tâches.	VIERGE 23 août - 22 septembre  Profession : Ne voyez pas le verre à moitié vide au lieu de le voir à moitié plein. Affection : Ajustez vos désirs communs et tout ira bien. Entre vous, ça coule de source. Santé : Il est important de vous relaxer.	SCORPION 23 octobre - 22 novembre  Profession : C'est en mûrissant vos plans que vous aurez le plus de chance de les voir se réaliser. Affection : Les aspects positifs de la Lune vous donnent envie de vous dépasser côté cœur, sauf que parfois vous n'osez pas de peur de prendre un râteau. Santé : Vous retrouvez un peu d'énergie.	CAPRICORNE 22 décembre - 20 janvier  Profession : Votre force de caractère est renforcée ainsi que votre envie de vous dépasser. Vous franchissez des murs incontournables et vous avez toutes les chances de pouvoir réussir, dans les meilleures conditions. Affection : Du coup, sentimentalement, vous avez décidé de ne plus vous précipiter. Une petite surprise vous attend. Santé : La semaine vous paraît interminable.	POISSONS 20 février - 20 mars  Profession : C'est votre apparence de solidité qui inspire confiance, vos collaborateurs savent très bien que vous êtes un leader né et chacun s'appuie sur vous, en toutes circonstances. Affection : Vous décidez de faire la place à l'amitié et par la suite vous envisagez l'amour. Santé : Vous débordez d'énergie positive et créative.

Jeux des lettres

Par K. DAMTARE

PROBLEME N° 9529

1	2	3	4	5	6	7					
A	R	I	E	R	V	O	U				
B	T	U	R	F	O	I	N	N	E		
C	H	T	E	O	P	O	P	E	I	R	A

Score à atteindre : 27

Votre score total : _____

SOLUTION N° 9528

A - TUMULUS
 B - NEPOTISME
 C - ANTIFISCALE

Trouvez pour chacune des trois lignes horizontales (A,B,C) le mot le plus long possible. Marquez autant de points que de lettres composant chacun des mots trouvés et comparez votre score avec celui que vous propose Togo-Pressé. En vue de faciliter les recherches, quelques lettres sont déjà inscrites à leur place dans la grille.

NUMEROS UTILES

CHU Sylvanus OLYMPIO
 22-21-25-01
 CHU Campus 22-25-77-68
 22-25-47-39/22-25-78-08
 Commissariat central
 22-21-28-71
 Sûreté Nationale
 22-22-21-21
 Pompiers 118 ou 22-21-67-06
 Gendarmerie (Secours et Assistance)
 172 ou 22-22-21-39
 Police Secours 117

Désormais retrouvez les Pharmacies de Garde à l'avant dernière page du journal.

PROBLEME N° 8070

Sautillant	Elèves Serpent	Monsieur à Londres
		Note Filet
		Pays Enracinées
		Possessif Shooters Ecoliers
		Prénom
Dignitaire arabe	Etendue Prénom	
		Plante
Possédé		Propres
		Cachés Ecluse

LES MOTS CROISES

SOLUTION N° 8069

S	V	O	A			
C	O	U	A	R	D	S
I	L	I	O	S		
N	E	N	E	S	E	
T	R	E	S	S	E	R
I	R	P	M			
L	I	A	S	U	E	
L	B	A	D	I	N	
E	V	L	I	S	T	
R	U	E	T	E	E	

LES MOTS CROISES

N.B. : Le nombre d'étoiles (allant d'une à trois) indique le degré de difficulté. Par Bill-Richard AKAKPO

PROBLEME N° 1804

HORIZONTALMENT

- C'est un habit en quelque sorte.
- Une grande histoire. Instrument à vent.
- Gamins déleurés malicieux. Muni.
- Grand continent. C'est un mollusque.
- Parti communiste français. Fais une promesse solennelle.
- Maitresse de Zeus. Homme d'église catholique. Boîte postale.
- Célèbre cité de la Grèce antique. C'est un as.
- Anagramme saine. Grande marque.
- Nommée. Grande amertume.
- Serrer davantage.

VERTICALEMENT

- Tapisser à nouveau.
- Qui concerne l'évêque.
- Cela commémore l'accomplissement d'un vœu. Le trou du cul.
- Espionne. Vociférés.
- Ce sont les tiens. Une joute sans eau.

F- Voyelles de l'été. Et certaine ? Abréviation du docteur.
 G- Couvert d'or. Début du dernier.
 H- Les élèves y apprennent. Fellation.
 I- Ecrit. Ecrase.
 J- Déplacements.

A B C D E F G H I J

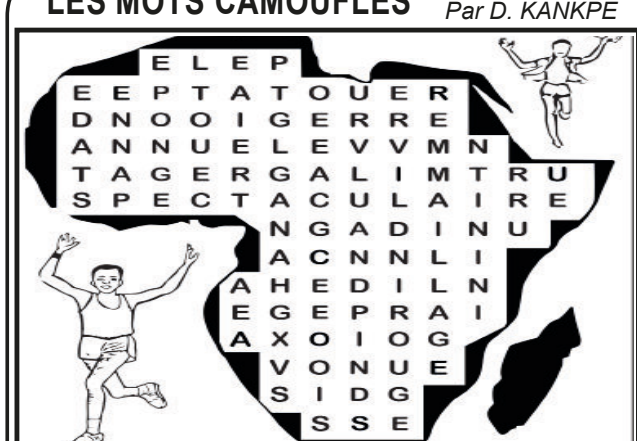
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTION DU JEU N° 1803

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	
1	F	R	O	N	T	A	L	I	E	
2	R	E	V	O	I	S	D	I	E	
3	O	T	I	T	E	F	O	R	E	
4	U	R	N	E	S	I	L	E	X	
5	S	O	S	W	A	L	E	P		
6	S	U	G	A	L	E	R	E		
7	A	V	E	R	T	I	L	E	O	
8	R	E	M	E	T	C	E	C	I	
9	D	E	U	G	L	O	V	E	E	
10	E	S	S	E	N	T	I	E	L	S

LES MOTS CAMOUFLES

6111 Par D. KANKPE



ENIGME « Vient du Portugal »

AGENDA - AGREGAT - ANNUEL - ARPEGE - AVIS - DUAL - DUALITE - ARNEE - EPONGE - EXODE - GHANA - GONG - ILLEGAL - INDEXE - ININI - LACHE - LIVRE - NAIVETE - PANNE - REMMAILAGE - ROUGE - SOIR - SPECTACULAIRE - STADE - TATOUER.

Solution N° 6110 : QUINQUENAT

CELEBRATION DE L'INDEPENDANCE NATIONALE LE 27 AVRIL DERNIER

De nouveaux messages de félicitations au courrier arrivé du chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé

Des messages de félicitations et de solidarité continuent de parvenir au courrier du président, Faure Essozimna Gnassingbé, à l'occasion du 63^e anniversaire de l'accession du Togo à la souveraineté internationale. Ces courriers émanent des chefs d'Etat et d'autres personnalités de par le monde. Ainsi, il a reçu les messages provenant du Roi d'Arabie saoudite Salman Bin Abdulaziz Al Saud et des présidents Patrice Talon du Bénin, Mahamat Idriss Deby Itno du Tchad, William Samoei Ruto du Kenya, Marcelo Rebelo de Souza du Portugal, Alain Berset de la Confédération suisse, Michael D. Higgins de l'Irlande, Mahmoud Abas de l'Etat de Palestine, Volodymyr Zelensky de l'Ukraine, Nicolás Maduro Moros du Venezuela, Joko Widodo d'Indonésie, Aleksandar Vučić de Serbie. D'autres messages viennent du Premier ministre des Emirats arabes unis, Mohammed ben Rachid Al Maktoum, du prince héritier et Premier ministre d'Arabie saoudite Mohammed Bin Salman Bin Abdulaziz, du vice-émir du Qatar Abdullah Bin Hamad Al-Thani et du président de la Commission de l'Union Africaine, Moussa Faki Mahamat. Toutes ces personnalités ont saisi l'occasion pour exprimer leurs vœux de prospérité, de paix au peuple togolais et à ses dirigeants, ainsi que leur souhait de voir les relations de coopération se renforcer entre leurs pays et le Togo.

Le message du président Nicolás Maduro Moros du Venezuela est ainsi libellé :

Cher Monsieur le Président:

Au nom du Peuple vénézuélien et en mon nom personnel, je vous adresse mes plus chaleureuses félicitations pour la célébration du 63^e anniversaire de la Fête Nationale de la

République Togolaise, qui commémore son indépendance de la France.

Aujourd'hui, nous reconnaissons la République Togolaise comme une nation influente dans la région de l'Afrique de l'Ouest, notamment dans le

développement des mécanismes de sécurité maritime, de résolution des conflits régionaux et de centre culturel, avec des initiatives telles que la "Décennie des Races et des Diasporas Africaines".

Le Venezuela et le Togo sont unis par des

liens historiques de fraternité et de luttes communes pour la liberté et la justice. De même, je souhaite exprimer mon aspiration sincère à réactiver les mécanismes de coopération en vigueur entre nos pays frères, qui garantissent le

plus grand bonheur possible à nos peuples et contribuent positivement à leur plein épanouissement.

Monsieur le Président, veuillez transmettre mes mots de félicitations au peuple frère du Togo à l'occasion de sa Fête Nationale et

Vous pouvez compter sur le soutien de la République Bolivarienne du Venezuela dans la consolidation d'une relation prospère.

Nicolás Maduro Moros

RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN 2021-2022

Le Togo, en progression constante dans les indices gagne cinq places

Le Rapport sur le Développement Humain (RDH) 2021/2022, publié le 08 septembre dernier par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a été lancé, vendredi à Lomé. Ce rapport, intitulé « *Temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation* », indique un recul de l'Indice de Développement Humain (IDH) au niveau mondial. Mais, le Togo a fait une avancée notable, son IDH étant passé de 0,515 en 2019/2020 à 0,539 en 2021/2022. Ce qui le classe au 162^e rang sur les 191 pays pris en compte par l'étude.



Mme Ablamba Johnson (au milieu) invite ...

Le gouvernement togolais et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont procédé, vendredi dernier à Lomé, au lancement national du Rapport sur le Développement Humain (RDH) 2021/2022. La cérémonie a été présidée par Mme Sandra Ablamba Johnson, ministre secrétaire général de la Présidence de la République, en présence de Mme Binta Sanneh, représentante-résidente du PNUD.

Selon le document présenté, le Togo a fait un progrès notable, malgré le recul mondial dû aux sentiments d'incertitude et d'insécurité provoqués par la crise sanitaire, les conflits en Europe et les menaces climatiques.

En effet, le rapport révèle que le Togo a gagné 5 places, avec un Indice de Développement Humain (IDH) passant de 0,515 en 2019/2020 à 0,539 en 2021/2022. Le pays se classe au plan mondial au 162^e

rang /191, contre 167^e au dernier rapport. Il occupe le deuxième rang des pays de l'UEMOA, derrière la Côte-d'Ivoire (159^e). Le revenu national brut a aussi connu une hausse remarquable, passant de 1602 Dollars en 2019/2020 à 2167 Dollars en 2021/2022. Le Togo a également enregistré des performances en matière d'amélioration de la qualité de vie des populations. L'espérance de vie à la naissance étant passée de 61 ans en



... les acteurs au développement à faire un bon usage du présent rapport. (Photos ONOUADJE)

2019/2020 à 61,6 ans en 2021/2022.

Comprendre le progrès du Togo et comment garder le cap

Pour Mme Binta Sanneh, cette avancée du Togo s'explique par les efforts fournis par le pays dans le domaine des infrastructures de base et des réformes économiques.

« Les données indiquent que, depuis 1990, l'IDH du Togo a régulièrement progressé, ceci grâce aux investissements du

gouvernement dans la réalisation d'infrastructures sociales de base, dans la lutte contre la pauvreté, les réformes économiques en faveur de l'amélioration du climat des affaires, la mise en œuvre de politiques publiques plus orientées vers les populations togolaises », a-t-elle indiqué.

Pour garder le cap, le rapport recommande de mettre en œuvre des politiques axées sur l'investissement dans les secteurs des

énergies renouvelables et l'assurance, notamment la protection sociale et l'innovation technologique.

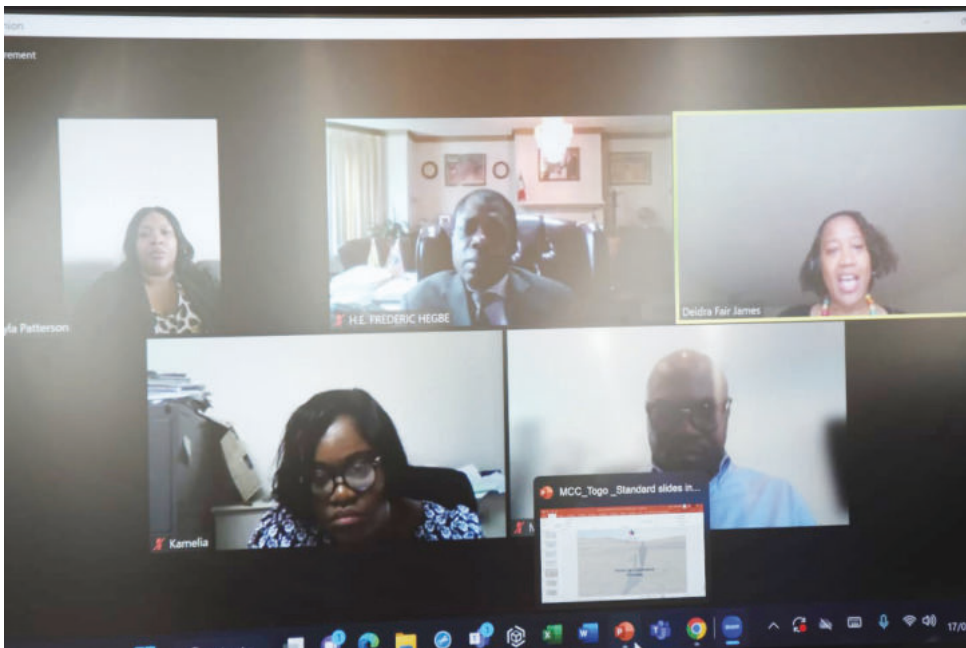
Le Togo a, d'ailleurs, anticipé sur les recommandations du rapport, à travers les projets prioritaires inscrits dans la Feuille de route gouvernementale, dans laquelle figurent en bonne place l'harmonie et l'inclusion sociales, la transformation structurelle de l'économie et la consolidation de la paix.

(Suite P.5)

INVESTISSEMENT DANS LES PROJETS DE LA FEUILLE DE ROUTE TOGO 2025 ET DU PROGRAMME COMPACT DU MCC

Des opérateurs économiques américains et togolais informés sur les opportunités

La Millennium Challenge Corporation (MCC), la cellule de mise en œuvre du programme compact de la MCC du Togo (CMC-MCC TOGO) et la Société Financière Internationale pour le Développement des Etats Unis d'Amérique (USDFC) ont organisé, le 17 mai dernier, une rencontre en ligne, s'inscrivant dans le cadre de la formulation du programme Compact du Togo. Elle a permis aux investisseurs de la Chambre de commerce des Etats-Unis, de prendre connaissance des opportunités d'investissement dans les projets de la feuille de route Togo 2025 et dans le programme Compact.



La rencontre en ligne sur la formulation du programme Compact du Togo.

Cette session en ligne, qui a rassemblé plus de 200 participants, a permis aux investisseurs de s'informer sur le mécanisme de partenariat de l'American Catalyst Facility for Development (ACFD), un outil de financement mis en place par la Société Financière Internationale pour le Développement des Etats-Unis d'Amérique (USDFC), afin de permettre aux investisseurs privés de financer des projets de développement.

Spécifiquement, la session a permis de présenter aux parties prenantes l'US-DFC, une institution de financement du développement du gouvernement américain établie en 2018, qui mobilise les capitaux du secteur privé américain pour financer les entreprises du secteur privé des pays en voie de développement. La présentation a aussi porté sur le Fonds catalyseur américain pour le développement (ACFD) qui est



Le SG Kpowbié Tchasso Akaya a présenté les opportunités qu'offre le Togo.

une plateforme officielle destinée à optimiser et à organiser la collaboration entre la MCC et l'US-DFC, dans le but de mobiliser le secteur privé et maximiser globalement les conséquences des efforts de développement du gouvernement américain.

Par ailleurs, les participants ont suivi une autre présentation portant sur l'introduction au programme Compact de la MCC du Togo et des opportunités d'investisse-

ment concernant les différents projets et priorités de la Feuille de route gouvernementale. Une présentation faite par M. Stéphane Kpowbié Tchasso Akaya, secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances et coordonnateur national du programme Compact du Togo. Selon ses propos, « Le Togo bénéficie d'une position géostratégique exceptionnelle et demeure une ouverture privilégiée sur le marché ouest-afri-



La ministre Kayi Mivedor a rappelé les missions de son département.

caïn de 300 millions d'habitants. La feuille de route estimée à 6 milliards USD, offre des opportunités d'investissement dans des projets à fort impact jusqu'à 52% du portefeuille disponible pour le secteur privé américain ».

Ces présentations ont été suivies d'une série de questions-réponses permettant à l'auditoire de mieux apprécier les outils mis en place par le gouvernement pour faciliter l'investissement dans le pays.

Du reste, la session a été ouverte par la ministre de la Pro-

motion des Investissements, Mme Rose Kayi Mivedor, après le mot de bienvenue du directeur exécutif du Centre d'affaires des Etats-Unis pour l'Afrique, Dr. Guevera Yao.

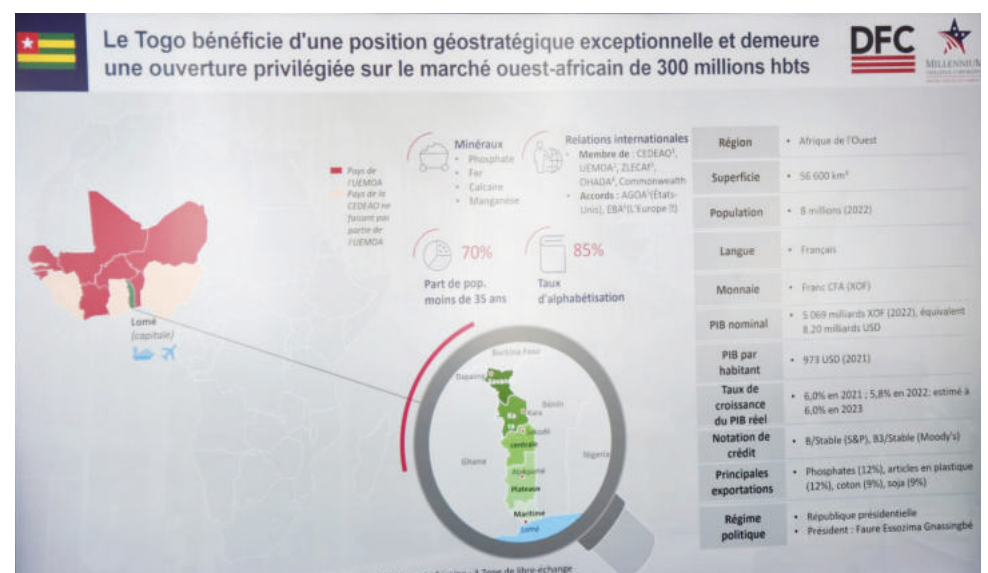
« L'accélération de la croissance économique est une priorité pour le gouvernement qui s'est doté d'une Feuille de route claire, avec 36 projets et 6 réformes prioritaires à mettre en œuvre d'ici 2025 », a souligné Mme Rose Kayi Mivedor. Elle a rappelé, par la suite, la mission de son ministère, celle « de mettre en œuvre

des actions de promotion économique, d'attraction des investissements et de facilitation du parcours investisseurs au Togo ».

Pour tout renseignement sur les opportunités d'investissement au Togo, l'on peut prendre attache avec M. Rodrigue Akue-Atsa, sur le site r.akue-atsa@apizf.org ou au +228 22 53 53 60 +228 70 41 90 06. A défaut, contacter M. Maurice Potcho au n.potcho@apizf.org ou par téléphone au +228 22 53 53 72.

Les entreprises privées togolaises et américaines intéressées par les mécanismes et opportunités présentés sont invitées à remplir un formulaire disponible sur le site <https://www.dfc.gov/apply> et à la soumettre à l'US-DFC.

Bernardin ADJOSSE



Le Togo, la porte naturelle d'entrée sur les autres pays de la région.

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA LIBERTE DE PRESSE

L'UPF-Togo marque l'événement par une conférence-débat

La communauté internationale commémore, chaque 03 mai, la journée mondiale de la liberté de presse. L'événement a été marqué, en différé, vendredi à Lomé, par une conférence-débat autour du thème : « Médias au Togo en 2023 : nécessité d'adhésion à la CCI-Togo et rôle de la fiscalité dans le développement d'un pays ». Organisée par l'Union internationale de la Presse Francophone (UPF-Togo), la rencontre a permis aux acteurs des médias d'échanger avec d'autres entreprises pour tirer le maximum de conseils et d'orientations. Ceci, en vue de mieux s'organiser pour s'ériger en entreprises de presse rentables. Y étaient conviés le ministre de la Communication et des Médias, Pr Akodah Ayewouadan, les responsables de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), les patrons de presse et autres personnalités.



Des professionnels des médias à la rencontre.



Une vue des panelistes à la conférence-débat. (Photos EDJEU)

L'Union internationale de la Presse Francophone (UPF-Togo) a célébré, vendredi à Lomé, la journée internationale de la liberté de presse, autour du thème : « Médias au Togo en 2023 : nécessité d'adhésion à la CCI-Togo, rôle de la fiscalité dans le développement d'un pays ».

L'occasion a permis à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo) de présenter ses nouveaux textes et d'informer les entreprises de presse sur les avantages à être immatriculées à la Chambre. Ensuite, des panélistes venus de l'Office Togolais des Recettes (OTR), du Conseil National du Patronat (CNP) et de l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET) ont échangé autour des avantages qu'a la presse togolaise à côtoyer d'autres entreprises et du civisme fiscal. Ils ont aussi relevé des stratégies et recommandations pour une meilleure intégration aux dispositifs économiques, des problématiques qui émaillent le secteur de la

presse au Togo, etc.

Côtoyer d'autres entreprises pour pouvoir apprendre d'elles

A l'occasion, le ministre de la Communication et des Médias, Pr Akodah Ayewouadan, a félicité l'UPF-Togo pour l'initiative. « Elle est originale et permet de diversifier les modes de rencontre et d'échange. Cela témoigne du dynamisme du secteur des médias dans le pays. C'est aussi une approche nouvelle qui nous permet d'avancer. Notre plus grand challenge, aujourd'hui dans le secteur des médias, c'est la viabilité des entreprises de presse. De cette viabilité découlera la postérité du secteur », a-t-il souligné. Pour le ministre, adhérer à la CCI-Togo est une vraie opportunité pour les médias. « Les médias, comme entreprises, doivent côtoyer les autres entreprises pour pouvoir apprendre de celles-ci, mais également tirer le maximum de conseils, d'appuis, d'informations et de formations », a-t-il déclaré. A son avis, une



Photo de groupe à la fin du brunch. Au premier plan, diverses personnalités dont le ministre Akodah Ayewouadan.

telle rencontre permet de réfléchir sur l'économie du journalisme.

Le président de l'UPF-Togo, Loïc Lawson, a indiqué qu'« en organisant ce brunch, on a une seule envie, voir la presse togolaise grandir davantage, voir les entreprises de presse devenir de plus en plus professionnelles. Dans les mois et années à venir, la presse togolaise saura mieux se structurer, malgré toutes les conjonctures économiques et pourra

s'intégrer à la chambre de commerce », a-t-il expliqué.

Le rôle des médias est important pour une culture fiscale forte

Le vice-président du CNP, M. Thierry Awesso, a appelé les entreprises de presse, après avoir finalisé leur adhésion à la CCI-Togo, à penser à une démarche visant leur organisation. « Il y a quelque chose de particulier qui reste la marque du Togo, c'est la participation au dialogue

social. Le CNP est membre de ce dialogue où il se retrouve avec les membres du gouvernement et les centrales syndicales pour parler des enjeux importants. L'arrivée donc de la presse au sein du CNP serait un atout considérable », a-t-il précisé.

Selon la présidente de la délégation consulaire de la CCI-Togo, Mme Nathalie Bitho, pour plus de rentabilité, il est important pour les entreprises de presse de se formaliser.

Pour elle, il existe au Togo 126.000 entreprises, mais seulement 25.000 se sont formalisées. « Cela dénote que beaucoup de ces entreprises sont dans l'informel. La CCI-Togo constituant le lien entre l'Etat et les entreprises, notre rôle, c'est de les tirer vers le formel », a-t-elle indiqué.

Le conseiller technique du Commissaire général de l'OTR, M. Eglou Ayaovi, a quant à lui, démontré la place qu'occupe la politique fiscale dans un pays comme le Togo. A son avis, le rôle des médias est très important pour une culture fiscale forte.

M. Jonas Daou, président de l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET), trouve que cette rencontre est utile. « Elle permet aux partenaires et à l'Etat de connaître les spécificités du métier de journalisme et ses exigences et de relever les défis de l'heure ». Il a, donc, exhorté les acteurs des médias à cultiver l'esprit d'unité.

Firmin DEFALEONA

Rapport sur le développement humain 2021-2022

(Suite de la P.3)

La représentante-résidente du PNUD a réitéré l'engagement de son institution à accompagner le Togo sur la voie du développement et à renforcer la coopération avec le pays.

Des performances qui encouragent à poursuivre les efforts de développement

De son côté, Mme Sandra Ablamba Johnson s'est

félicitée de la qualité du partenariat entre le Togo et le Système des Nations Unies. Elle a salué les performances du Togo en matière de développement humain avec une progression constante des indices, ces dernières années. Tout en relevant l'engagement du gouvernement dans la promotion des services sociaux de base sous le leadership du président de la République.

« C'est le lieu de rendre un vibrant hommage au président de la République, Son Excellence, Faure Essozimna Gnassingbé, pour son leadership éclairé, son implication personnelle dans l'orientation et le pilotage stratégique des actions de développement de notre pays, en général et pour sa politique de renforcement du capital humain, en particulier ».

Pour Mme Sandra Ablamba Johnson, ces performances encouragent le Togo à maintenir le cap de la mobilisation des ressources et à poursuivre les efforts, afin de relever les défis de développement.

Elle a lancé un appel à tous les acteurs au développement « à faire un bon usage du rapport en analysant profondément les constats, enseignements

et recommandations, afin d'orienter les politiques et stratégies de développement ».

Le Rapport sur le Développement Humain publié, depuis 1990, par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) est l'une des contributions phares de l'institution aux débats sur les problématiques de développement dans

le monde. Le document dresse à travers un thème central, l'état des lieux des dimensions multisectorielles, en mettant en lumière les défis qui entravent le développement humain durable.

Komla GOKATSE

TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

Le projet de rapport ITIE 2020 du Togo adopté

Les membres du Comité de pilotage de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) ont tenu leur 42^e réunion ordinaire, vendredi à Lomé, permettant de valider le projet de rapport ITIE 2020 qui va être finalisé et publié, avant la conférence mondiale de l'ITIE prévue, les 13 et 14 juin au Sénégal. Le Togo n'avait pas pu publier ce rapport dans le délai requis, entraînant sa suspension à cette organisation internationale qui vise à promouvoir une gestion transparente et responsable des ressources naturelles. L'adoption de ce rapport a été suivie d'une séance de renforcement de capacités des membres du Comité sur la compréhension des résultats du rapport ITIE, selon les exigences de la norme ITIE.

Les travaux de la 42^e réunion ordinaire du Comité de pilotage de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) se sont déroulés, vendredi à Lomé, sous la direction de la ministre déléguée auprès du président de la République chargée de l'Énergie et des Mines, Mme Mawunyo Mila Aziablé. La rencontre tenue autour de plusieurs points a permis aux parties prenantes d'adopter le projet de rapport ITIE 2020 présenté par le conciliateur indépendant au sein du cabinet Moore Stephens Insight, M. Rached Maalej.

Ce document a pris en compte des données telles que le périmètre du rapport, l'exhaustivité et la fiabilité des données, la contribution du secteur extractif à l'économie, les revenus du secteur extractif, les résultats des travaux de conciliation, etc. Selon ce rapport, le secteur extractif contribue au PIB pour

1,5% et dans la création des emplois pour 1,4%. Il participe aux exportations à hauteur de 13,0% et aux revenus de l'État à 2,5%.

Pour le conciliateur M. Rached Maalej, ce rapport donne une meilleure image de la transparence des industries extractives du Togo. Il y a des innovations par rapport aux années précédentes et des recommandations pour améliorer les années futures. « Je crois que c'est un travail satisfaisant, tel qu'il a été jugé par les membres du Comité de pilotage. Mais, nous espérons toujours des recommandations. Certaines des recommandations qu'on vient de discuter, concernent surtout celles des registres pour la propriété et de la divulgation systématique. Ce qui signifie que les systèmes d'informations mis en place sont informatisés pour une meilleure transparence, plus de fiabilité, d'efficacité et de rapidité », a-t-il expliqué.



Les membres du comité de pilotage de l'ITIE dont la présidente, la ministre Mila Aziablé (1^{er} plan, 3^e de la droite).

A la clôture des travaux, la ministre Aziablé a remercié les participants pour leur implication très active. « Vous avez fait des observations très pertinentes qui permettront d'améliorer le rapport final qui a été adopté sous réserve de la prise en compte de vos suggestions. Je vous remercie, une fois encore, pour votre engagement, dévouement

et disponibilité, en vue d'accompagner l'État dans l'accomplissement des objectifs de la transparence dans les industries extractives du Togo. Vous savez que la vision du chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé, est de faire du domaine minier, un secteur créateur de richesses et d'emplois, surtout pour notre jeunesse. Et on ne peut assurer

une bonne création de richesses sans transparence dans le secteur. Je vous remercie, en mon nom, au nom du chef de l'État et du gouvernement, pour tous les efforts que vous fournissez pour l'atteinte de ces objectifs et la concrétisation de la vision du chef de l'État », a-t-elle déclaré.

Pour le coordinateur de l'ITE Togo, M. Didier Kokou Agbemadon,

après son adoption, l'étape suivante consistera à finaliser ce rapport, d'ici la fin de ce mois. « Nous comptons publier ce rapport avant le 13 juin, c'est-à-dire le début de la conférence mondiale de l'ITIE à Dakar... Le rapport 2020 devrait être publié, depuis décembre 2022, mais il y'a eu du retard, compte tenu de certaines contraintes », a-t-il expliqué.

Dès la publication de ce rapport, le Togo sera réintégré à l'ITIE, qui est une organisation internationale à but non lucratif chargée de maintenir à jour et de superviser la mise en œuvre d'une norme. Lancée en 2003, l'objectif de cette norme est d'évaluer dans quelle mesure les revenus des ressources pétrolières, gazières et minérales d'un pays sont gérées, de manière transparente.

Bernardin ADJOSSE

Togbui Houra Bagnana Magnetina reçoit son arrêté de reconnaissance

Togbui Houra Bagnana Magnetina désigné par voie coutumière chef de village de Bato-Losso dans le canton de Wahala, commune Haho4 a reçu le samedi 13 mai, l'arrêté le confirmant garant des us et coutumes.

Le document lui a été remis par le préfet de Haho Tchangani Awo en présence des personnalités politiques, administratives et des services déconcentrés de l'État. Le représentant du pouvoir central a convié l'impétrant au respect de la hiérarchie



Le nouveau chef (à droite) recevant son arrêté des mains du préfet.

et la protection des populations. Il lui a demandé de prohiber tout

comportement pouvant à compromettre son statut de chef afin d'ac-

complir dignement ses fonctions. Il a exhorté la population de res-

pecter leur chef, et à travailler avec lui pour le développement du village.

Togbui Houra Bagnana Magnetina a exprimé sa volonté de servir la population de Bato-Losso, de lui être fidèle dans la gestion des affaires du milieu et d'exécuter dignement ses tâches de chef en toute responsabilité. Il a remercié les autorités locales, traditionnelles, politiques dont le chef de l'État Faure Gnassingbé pour la confiance placée en sa personne.

Le chef canton de Wahala, Togbui Papy III a demandé au récipiendaire de se comporter en digne représentant de la population et d'être loyal envers l'État. Il l'a convié à initier des projets pour le développement du village de Bato-Losso.

Le village de Bato-Losso est à sept km de Wahala. On y pratique majoritairement l'agriculture et l'élevage.

(ATOP)

10^E CONGRES DU SYNBANK

Un nouveau bureau de 23 membres élu pour cinq ans

Le Syndicat des Employés et Cadres des Banques, des Etablissements Financiers, des Systèmes Financiers Décentralisés et des Assurances du Togo (SYNBANK) a tenu, vendredi et samedi derniers, à son siège à Lomé, son 10^e congrès, qui lui a permis d'élire un nouveau bureau de 23 membres pour un mandat de cinq ans, renouvelable une seule fois. Ce bureau est chapeauté par M. Baba Awoula Yati qui entend développer le partenariat entre le SYNBANK et les institutions et œuvrer pour un fort taux de bancarisation.



La table d'honneur à l'ouverture des travaux.



Le nouveau bureau élu en photo souvenir. (Photos GNONEGUE)

Placé sous le thème « La digitalisation des processus : défis-opportunités sur l'emploi et la rentabilité des entreprises de notre corporation », ce congrès a été l'occasion pour les syndicalistes de jauger, pendant deux jours, le chemin parcouru durant les dix dernières années et de poser les bases d'une nouvelle orientation syndicale. C'était également l'occasion pour ces membres de choisir une personne qui pourra porter haut, leurs doléances. Ainsi, M. Baba Awoula Yati, qui a été élu secrétaire général, compte avec l'ensemble de son bureau, défendre les intérêts de ses camarades. « Le premier projet qui nous tient à cœur est de pouvoir développer le

partenariat. En second lieu, nous allons promouvoir le dialogue social. Car de nos jours, il y a trop de difficultés dans nos institutions et c'est par le dialogue social que nous pouvons parvenir à harmoniser certaines choses et à nous entendre pour une lutte commune, afin d'améliorer nos conditions de vie et de rémunération. Les difficultés majeures sont le renouvellement des bureaux des délégués du personnel au sein des institutions. En effet, certains employeurs, lors des discussions avec les délégués, entravent sérieusement le travail. Cette situation fait que des délégués ont peur des menaces des employeurs, des affectations punitives ou même des licenciements »,

a-t-il relevé. Ainsi, durant les deux jours de travaux, les congressistes ont échangé sur le thème de la rencontre qui a suscité des réflexions et analyses. Les participants ont cherché à comprendre si les institutions réalisent des économies d'échelles, au regard des investissements réalisés dans le domaine de la digitalisation. De ces analyses, il ressort que la digitalisation des processus est plus avancée au niveau des banques qu'au niveau des compagnies d'assurances et des systèmes financiers décentralisés, avec la fidélisation de la clientèle, l'optimisation du parcours client, l'amélioration de la structure des coûts, de la valeur ajoutée, la création de

nouveaux métiers comme opportunités, mais avec des défis à relever.

Les opportunités et les défis liés au processus de digitalisation

A l'entame des travaux, l'ancienne secrétaire générale du SYNBANK, Mme Joséphine Patassé, a indiqué qu'il existe des défis liés à la digitalisation qui sont l'accélération de la transformation digitale, l'organisation de la structure du projet. Elle a relevé que les indicateurs macroéconomiques, notamment le taux de bancarisation au Togo, en 2021, s'établit à 30,09%. Le taux d'assurance globale varie entre 20 et 30% sur la même période pour une population de huit millions. Par contre, ces mêmes indicateurs varient

entre 49% et 100% dans les pays développés. « Nous notons que notre pays est totalement couvert par des agences bancaires et des compagnies d'assurances et qui se partagent la même clientèle à des proportions diverses. Nous comprenons que nos institutions mettront plusieurs années pour atteindre le seuil de rentabilité. Concomitamment, l'évolution de la technologie en la matière génère des coûts supplémentaires. Il est indispensable de faire une étude comparée entre les ouvertures des agences dans les localités non couvertes par des réseaux d'agences bancaires, de compagnies d'assurances et l'installation des distributeurs automatiques de billets par plusieurs banques dans une même

localité que la majorité de la population n'utilise guère. Cette réticence est due à la faiblesse de la culture bancaire », a-t-elle laissé entendre.

Elle a ajouté que des informations font état de la fabrication des intelligences artificielles et doivent interpeller tous les acteurs du monde de travail, afin que le développement technologique soit en adéquation avec la protection des employeurs et la création d'emplois nouveaux. Sur ce, elle a invité le nouveau bureau élu à relever les défis qui sont la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs, gage d'une croissance soutenue et durable.

Yankolina M.TINGAENA

FINANCEMENT DE LA SANTE ET DE LA COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE

Le plaidoyer à l'endroit des élus locaux et des parlementaires lancé

Une conférence de presse de lancement du plaidoyer à l'endroit des élus locaux et des parlementaires sur le thème : « Amélioration du financement de la santé pour l'effectivité de la Couverture Sanitaire Universelle au Togo » a eu lieu, vendredi dernier à Lomé. Il est question, à travers ce plaidoyer, d'amener les communes à investir 2% de leur budget dans les besoins de santé et les parlementaires à œuvrer, en vue de l'augmentation des fonds alloués au ministère en charge de la Santé. Les communes qui sont des chefs-lieux de préfectures seront retenues pour la phase pilote, d'ici à 2026. La rencontre est à l'actif du pool des formateurs des Organisations de la Société Civile togolaise sur le financement de la santé et de la couverture sanitaire universelle (CSU) en Afrique francophone du Programme « Joint Learning Agenda », en collaboration avec des OSC travaillant pour l'atteinte de la CSU au Togo.

Le 10 octobre 2021, l'Assemblée nationale a voté la loi instituant l'assurance maladie universelle au Togo. Cette loi vise à garantir l'accès de toutes les couches de la population à des soins de santé de qualité à coût réduit, à travers un mécanisme de mutualisation des risques et de solidarité dans le financement. Elle institue le cadre légal et institutionnel d'une couverture universelle dans l'esprit de l'objectif de développement

durable (ODD n°3), ainsi que des principes de la Convention 102 de 1952 sur la sécurité sociale comme norme minimum de l'Organisation internationale du Travail (OIT) ratifiée par le Togo. Le vote de cette loi vient s'ajouter à d'autres mécanismes déjà en place, depuis plus d'une décennie, dans le cadre de la Couverture Sanitaire Universelle. Il s'agit de l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM), du Programme

School Assur au profit des élèves, ainsi que la subvention du traitement du paludisme et la gratuité de la césarienne à partir de 2020 après 10 ans de subvention. Mais, force est de constater que selon le rapport annuel de performance du ministère de la Santé de 2021, malgré tous ces efforts, 61% des dépenses pour la santé sont directement supportées par les ménages. Il faut également souligner que pour les besoins de

santé, notamment les campagnes de vaccination, les traitements de masse de certaines maladies, ainsi que des dépistages de masse, le pays doit compter essentiellement sur les partenaires techniques et financiers et d'autres âmes généreuses. Ceci, faute de mobilisation de ressources domestiques. Pour remédier à cette situation, le pool des formateurs des Organisations de la Société Civile (OSC) togolaise

sur le financement de la santé et de la couverture sanitaire universelle en Afrique francophone, en collaboration avec des OSC travaillant pour l'atteinte de la CSU au Togo, lance le plaidoyer à l'endroit des élus locaux et des parlementaires en vue de l'amélioration du financement domestique de la santé au Togo. Il est question d'amener les conseillers communaux, grâce à un argumentaire avec des messages-clés

à allouer 2% du budget communal à la santé et les parlementaires à œuvrer, en vue de l'augmentation de la cagnotte de l'Etat au ministère en charge de la Santé.

Selon le formateur principal-Pays, M. Manzama-Esso Kola, la CSU ne peut être effective si les ménages continuent de dépenser autant pour les questions de santé.

(Suite P.9)



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

**PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE
DE L'OUEST (FSRP)**

AAO n°433/ PPM-2023/MAEDR/ Cab/SG/ PRMP/FSRP du 12 MAI 2023

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL (AAOI)
POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE CONTROLE
DE QUALITE DES PRODUITS (CAMION ETALON) AU
PROFIT DE LA HAUTE AUTORITE POUR LA QUALITE ET
L'ENVIRONNEMENT (HAUQE)**

CREDIT IDA 6996-TG/DON IDA 9220

01. Le gouvernement de la République togolaise a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'ouest (FSRP-TOGO), et a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer des paiements éligibles au titre du marché relatif à l'acquisition des équipements de contrôle de qualité des produits (camion étalon) au profit de la Haute Autorité pour la Qualité et l'Environnement (HAUQE).
02. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural (MAEDR), agissant pour le compte du FSRP, sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir le camion étalon et les équipements connexes constitués en lot unique.
- Le délai de livraison est de six (06) mois au plus tard à compter de la date de notification du marché approuvé. Les variantes ne sont pas autorisées.
03. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres international tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de Juillet 2016, modifié en Novembre 2017, en Août 2018 et en Novembre 2020 » de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés ») et ouverte à tous les soumissionnaires de

pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement.

04. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable des marchés publics du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement rural sis à l'avenue de la nouvelle présidence de la République (immeuble des trois ministères), Tél. : (+228) 92 87 20 44, e-mail : prmpmaep@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables, de 07 h 30 min à 12 h et de 15 h à 17 h à l'adresse mentionnée ci-dessous.
05. Les exigences en matière de qualifications sont :
- les conditions légales de l'entreprise ;
 - les conditions financières de l'entreprise et
 - l'expérience de l'entreprise.
- Voir les DPAOI pour les informations détaillées.
06. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement non remboursable de 100 000 F CFA. La méthode de paiement sera main à main contre un reçu.
07. Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée au point 10 au plus tard le **29 JUIN 2023 à 09 HEURES TU**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous le **29 JUIN 2023 à 09 HEURES 30 MINUTES TU**.
08. Les offres devront être valides durant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres.
09. L'offre doit comprendre une garantie bancaire de soumission pour un montant de **cinq millions (5 000 000) F CFA**.
10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (MAEDR) SIS A L'AVENUE DE LA NOUVELLE PRESIDENCE (IMMEUBLE DES TROIS MINISTERES), SECRETARIAT DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS, TEL. : (+ 228) 92 87 20 44 ; PORTE 30 AU REZ-DE-CHAUSSEE.

Lomé, le 12 MAI 2023

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage
et du Développement Rural

Antoine Lekpa GBEBENI



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

**PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE
DE L'OUEST (FSRP)**

AAO n°434/ PPM-2023/MAEDR/ Cab/SG/ PRMP/FSRP du 12 MAI 2023

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL (AAOI)
POUR L'ACQUISITION DES MOTOCULTEURS ET AUTRES
MATERIELS AGRICOLES AU PROFIT DES PRODUCTEURS
SUR LES ZONES D'AMENAGEMENT AGRICOLES PLANIFIEES
(ZAAP)**

CREDIT IDA 6996-TG/DON IDA 9220

01. Le gouvernement de la République togolaise a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'ouest (FSRP-TOGO), et a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer des paiements éligibles au titre du marché relatif à l'acquisition des motoculteurs et autres matériels agricoles au profit des ZAAP.
02. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural (MAEDR), agissant pour le compte du FSRP, sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir le camion étalon et les équipements connexes constitués en lot unique.
- Le délai de livraison est de cinq (05) mois au plus tard à compter de la date de notification du marché approuvé. Les variantes ne sont pas autorisées.
03. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres international tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de Juillet 2016, modifié en Novembre 2017, en Août 2018 et en Novembre 2020 » de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés ») et ouverte à tous les soumissionnaires de

à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement.

04. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la la personne responsable des marchés publics du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement rural, sis à l'avenue de la nouvelle présidence de la République (immeuble des trois ministères), Tél. : (+228) 92 87 20 44, e-mail : prmpmaep@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables, de 07 h 30 min à 12 h et de 15 h à 17 h à l'adresse mentionnée ci-dessous.
05. Les exigences en matière de qualifications sont :
- les conditions légales de l'entreprise ;
 - les conditions financières de l'entreprise et
 - l'expérience de l'entreprise.
- Voir les DPAOI pour les informations détaillées.
06. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement non remboursable de 100 000 F CFA. La méthode de paiement sera main à main contre un reçu.
07. Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée au point 10 au plus tard le **30 JUIN 2023 à 10 HEURES TU**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous le **30 JUIN 2023, à 10 H 30 minutes TU**.
08. Les offres devront être valides durant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres.
09. L'offre doit comprendre une garantie bancaire de soumission pour un montant de quatre millions six cent mille (4 600 000) F CFA.
10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (MAEDR) SIS A L'AVENUE DE LA NOUVELLE PRESIDENCE (IMMEUBLE DES TROIS MINISTERES), SECRETARIAT DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS, TEL. : (+ 228) 92 87 20 44 ; PORTE 30 AU REZ-DE-CHAUSSEE.

Lomé, le 12 MAI 2023

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage
et du Développement Rural

Antoine Lekpa GBEBENI

PLAN STRATEGIQUE 2021-2025

L'UL renforce son partenariat avec les acteurs du monde socio-économique

Une table ronde a été organisée par l'Université de Lomé (UL) autour de son plan stratégique (2021-2025) à l'endroit des partenaires du monde socio-économique, vendredi dernier à Lomé. L'organisateur entendait ainsi renforcer son partenariat avec ces acteurs, tout en leur présentant ses grandes orientations de développement.

Le développement du partenariat entre l'Université de Lomé et le monde socioéconomique est au cœur des orientations du plan stratégie 2021-2025. A cet effet, il est nécessaire d'impliquer, d'une manière plus accrue, les acteurs dans le formatage des curricula de formation et des projets de recherches, afin que les produits qui sortiront soient réellement utiles et bénéfiques à la société. Ainsi, pour renforcer les deux partenariats, une table ronde autour du plan stratégique de l'UL 2021-2025 a eu lieu, vendredi dernier à Lomé. Objectif, échanger avec ces partenaires sur les potentielles contributions et les attentes de l'UL, aux plans académique et sociale. Egalement, cette table ronde est la manifestation de la volonté de l'UL à s'inscrire comme acteur clé de développement du Togo, à travers le renforcement du capital humain par des formations adéquates



Partenaires socio-économiques et enseignants de l'UL. (Photo EDJEU)

et adaptées aux besoins de la société, la production scientifique sur les grands enjeux socio-économiques du pays et la mise à disposition de la société, d'une expertise universitaire compétente.

Deux communications ont meublé cette rencontre : « le plan stratégique de développement 2021-2025 de l'UL » et « Les relations entre l'UL et ses partenaires ».

Un plan à quatre principaux axes

L'on retient que le plan stratégique 2021-2025 de l'UL comprend quatre principaux axes à savoir : l'amélioration du pilotage et de la gouvernance, la modernisation de la formation, le renforcement de la recherche et l'amélioration de la vie universitaire. En fait, il est question de mobiliser tous les partenaires,

y compris ceux du monde socioéconomique, pour vulgariser le contenu de ce plan auprès de tous les partenaires. A cet effet, les partenaires vont plus intervenir sur la co-construction des curricula, afin que ces derniers répondent aux exigences des entreprises. Les entreprises vont aussi participer au développement des recherches et soutenir les questions de la vie universitaire.

Pour ce qui est du thème sur les relations entre l'UL et ses partenaires, l'on note que les universités, pour des raisons de recherches, ont besoin d'un cadre d'immersion pour les diplômés qu'elles forment, chaque année, afin d'appliquer ce qu'ils ont appris théoriquement sur le terrain. Avec l'avènement du système LMD, les universités ont besoin des experts du monde du travail, pour donner leur savoir-faire aux apprenants.

« Il s'agit de faire de la formation et la recherche à l'université de Lomé, une co-construction entre la communauté universitaire et le monde socioéconomique. Ainsi, elle entend faire de la coopération avec ces différents acteurs, un des leviers de la réussite de la politique de modernisation des infrastructures, des formations de la production scientifique, dans la perspective de remplir ses missions aux fins de se positionner comme

acteur majeur au service du développement au Togo », a laissé entendre le 1^{er} vice-président de l'UL, Pr Komlan Batawila. Pour lui, cette rencontre est un moment important, car il matérialise leur volonté de coopérer pour le bien de l'enseignement supérieur au Togo. Aussi, l'UL qui est en pleines réformes doit-elle être accompagnée car dit-il, le développement sans les ressources humaines de qualité, est une gageure.

Pour la circonstance, Pr Joseph Koffi Tsigbé, directeur de l'Information, des Relations extérieures, de la Coopération et des Prestations de services, a remercié tous les partenaires pour leurs accompagnements constants et sollicité, par la même occasion, leur contribution, pour co-construire des parcours de formation dans leur intérêt et celui de toute la société.

Gisèle SONHAYE-NAPO-KOURA

Financement de la santé et de la couverture sanitaire universelle



De gauche à droite, MM. Gnassi et Kola à la table d'honneur.

(Suite de la P.7)

« Il faut faire réduire considérablement ces dépenses et permettre à chaque citoyen, où qu'il se trouve et selon ses moyens, d'accéder à des soins de qualité et surtout à coût réduit et ceci ne peut être possible en comptant sur les ressources extérieures », a-t-il fait remarquer. Selon lui, les communes sont aujourd'hui

à l'avant-garde du développement et peuvent contribuer à l'effectivité de la CSU dans le pays. « Les communes doivent comprendre qu'elles ont besoin des bras valides et du concours de tous les résidents pour la réussite de leurs projets de développement », a-t-il souligné. M. Kola a rappelé que le Togo s'est engagé, depuis 2002, à augmenter

d'au moins un point et ce chaque année, la part du budget alloué à la santé jusqu'à parvenir à 15% du budget total annuel tel que le recommande l'engagement d'Abuja d'avril 2001. « Contrairement à cet engagement, cette part évolue en dent de scie entre 6,63% et 5,15% », a-t-il précisé.

De son côté, le gestionnaire des services de



Une vue des professionnels des médias à la rencontre. (Photos GNONEGUE)

santé, M. Mondjoso Gnassi, a indiqué que le secteur de la santé est un secteur transversal qui nécessite des actions concertées et coordonnées, d'où le partenariat entre les OSC et le ministère de la Santé. Partenariat qui, selon lui, doit être renforcé. Pour lui, cette démarche est révélatrice, car le gouvernement fait des efforts dans le sens

de la CSU, mais des défis restent à relever. « Il faut plancher sur les mécanismes devant amoindrir les difficultés financières des Togolais à accéder à des soins de santé de qualité », a-t-il souligné.

Le Programme « Joint Learning Agenda » est mis en place, il y a deux ans, par un consortium d'organisations mondiales en charge des questions

de santé pour la formation des OSC sur le financement de la santé et de la couverture sanitaire universelle en Afrique.

Françoise AOUI



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST (FSRP)

AAO n°429/ PPM-2023/MAEDR/ Cab/SG/ PRMP/FSRP du 12 MAI 2023

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAON)

LA REHABILITATION DE ONZE (11) CENTRES ET STATIONS AGROMETEOROLOGIQUES DE LA DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE NATIONALE (DGMN) REPARTI EN QUATRE (04) LOTS

CREDIT IDA 6996-TG/DON IDA 9220

01. Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'ouest (FSRP-TOGO), et a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer des paiements éligibles au titre des Marchés relatifs aux travaux de réhabilitation de onze (11) centres et stations agrométéorologiques de l'Agence Nationale de la Météorologie (ANAMET).
02. Les soumissionnaires sont invités à remettre une offre pour un ou plusieurs lots, tels que définis dans le dossier d'appel d'offres. Les soumissionnaires sont autorisés à offrir des rabais dans le cas où ils sont attributaires de plus d'un lot à condition que lesdits rabais sont inclus dans le Formulaire de Soumission.
03. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural, agissant pour le compte du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux de réhabilitation/construction des stations météo de l'ANAMET.

LOTS	REGION	SITES	DELAI D'EXECUTION
Lot 1	Région Maritime	Agence Nationale de la Météorologie (ANAMET)	Quatre (04) mois
		Centre météo de Tabligbo	Quatre (04) mois
Lot 2	Région des Plateaux	Parc météo de Kouma Konda	Quatre (04) mois
		Centre météo de Kpalimé	Quatre (04) mois
		Station agro météo d'Akebou	Quatre (04) mois
Lot 3	Région Centrale	Centre météo de Sokodé	Quatre (04) mois
		Stations agro météo de Tchamba	Quatre (04) mois
		Stations agro météo de Mò	Quatre (04) mois
Lot 4	Région de la Kara	Centre météo de Pagouda	Quatre (04) mois
		Stations agro-météo de Kozah	Quatre (04) mois
		Stations agro-météo d'Assoli	Quatre (04) mois

Les variantes ne sont pas autorisées.

04. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel national tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de novembre 2020 » de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés ») et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le règlement de passation des marchés.
05. Les exigences en matière de qualifications sont :

- les conditions légales de l'entreprise ;
- les conditions financières de l'entreprise et
- l'expérience de l'entreprise.

NB : Les sociétés nouvellement créées qui sont dans l'impossibilité de fournir les états financiers des trois (03) dernières années exigées sont autorisées à prouver leur capacité économique et financière par tout autre document substitutif distinct de l'attestation de capacité financière.

Voir le DAO pour les informations détaillées.

06. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, sis à l'avenue de la nouvelle présidence (immeuble des trois ministères), Tél. : +228 92 87 20 44, e-mail : prmpmaep@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables, de 7 h 30 min à 12 h et de 15 h à 17 h.
07. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement non remboursable de 100 000 F CFA. La méthode de paiement sera main à main contre un reçu.
08. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 15 juin 2023 à 10 h 00 TU. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent dans la salle de réunion du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural (MAEDR) sis à l'avenue de la nouvelle présidence (immeuble des trois ministères), porte 19, le 15 juin 2023 à 10 h 30 min TU.
09. Les offres devront être valides durant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission délivrée par une banque installée au Togo ou une banque étrangère ayant un correspondant au Togo, pour un montant de :
- Lot 1 : 2 500 000 F CFA ;
 - Lot 2 : 2 500 000 F CFA ;
 - Lot 3 : 2 500 000 F CFA ;
 - Lot 4 : 2 500 000 F CFA.

11. Une visite obligatoire des sites est prévue comme suit :

LOTS	REGION	SITES	DATE	HEURE
Lot 1	Région Maritime	Agence nationale (Lomé)	29 mai 2023	08 H 00
		Agence Tabligbo	29 mai 2023	10 H 00
Lot 2	Région des Plateaux	Agence Kpalimé	30 mai 2023	08 H 00
		Agence Kouma-konda	30 mai 2023	14 H 00
Lot 3	Région Centrale	Agence Akébou	30 mai 2023	11 H 00
		Agence Tchamba	01 juin 2023	08 H 00
Lot 4	Région de la Kara	Agence Sokodé	01 juin 2023	11 H 00
		Agence Mo	01 juin 2023	15 H 00
		Agence pagouda	02 juin 2023	10 H 00
		Agence Kara	02 juin 2023	16 H 00
		Agence Assoli	03 juin 2023	08 H 00

12. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (MAEDR) SIS A L'AVENUE DE LA NOUVELLE PRESIDENCE (IMMEUBLE DES TROIS MINISTERES) SECRETARIAT DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS ; TEL. : + 228 92 87 20 44 ; PORTE 30 AU REZ-DE-CHAUSSEE

Lomé, le 12 mai 2023

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural
Antoine Lekpa GBEBENI



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST (FSRP)

AAOI n°432/ PPM-2023/MAEDR/ Cab/SG/ PRMP/FSRP du 12 MAI 2023

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL (AAOI)

POUR L'ACQUISITION DE MOISSONNEUSES-BATTEUSES ET TRIEUSES CALIBREUSES AU PROFIT DES STRUCTURES PARTENAIRES DU FSRP

CREDIT IDA 6996-TG/DON IDA 9220

01. Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un don et un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'ouest (FSRP-TOGO) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de moissonneuses-batteuses pour le riz/soja, de moissonneuse-batteuse pour le maïs et d'autres équipements agricoles au profit des structures partenaires du FSRP.
02. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural (MAEDR), agissant pour le compte du FSRP, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir trois (03) moissonneuses-batteuses pour le riz/soja, d'une (01) moissonneuse-batteuse pour le maïs et d'autres équipements agricoles au profit des structures partenaires du FSRP constitués en lot unique.
- Le délai de livraison est de cinq (05) mois** au plus tard à compter de la date de notification du marché approuvé. Les variantes ne sont pas autorisées.
03. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres international tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de Novembre 2020 » de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés ») et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement.
04. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable des marchés publics du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural, sis à l'avenue de la nouvelle présidence de la république (immeuble des trois ministères), Tél. : +228 92 87 20 44, e-mail : prmpmaep@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables, de 7 h 30 min à 12 h et de 15 h à 17 h à l'adresse mentionnée ci-dessous.
05. Les exigences en matière de qualifications sont :

a) Capacité financière :

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Avoir réaliser un chiffre d'affaires moyen au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) au moins égal à la moitié de l'offre financière. Le soumissionnaire doit joindre à son offre, toute preuve (états financiers certifiés par un expert-comptable agréé, ou, si cela

n'est pas requis par la réglementation du pays du Soumissionnaire, autres états financiers acceptables par le MAEDR, pour les trois (03) derniers exercices 2019, 2020 et 2021).

- Justifier de liquidité et/ou de facilités de crédit bancaire au moins égales à cinquante pour cent (50 %) du montant de son offre toutes Taxe comprises.

NB : Les sociétés nouvellement créées qui sont dans l'impossibilité de fournir les états financiers des trois (03) dernières années exigées sont autorisées à prouver leur capacité économique et financière par tout autre document substitutif distinct de l'attestation de capacité financière.

Expérience spécifique :

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après : avoir exécuté en tant que fournisseur principal au cours des cinq (05) dernières années au moins deux (02) marchés similaires. Pour être admis comme marché similaire, les marchés référencés doit porter sur le matériel ou équipements agricoles roulant.

A cet effet, le soumissionnaire doit joindre à son offre les copies des pages de garde et de signatures des marchés exécutés et copie de toute preuve (attestations de bonne exécution ou procès-verbaux de réception dénués de toutes réserves) démontrant qu'il a exécuté lesdits marchés.

Aucune marge de préférence ne sera accordée aux entreprises et groupements d'entreprises nationale.

Voir les données particulières de l'Appel d'offres pour les informations détaillées.

06. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français, auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural, sis à l'avenue de la nouvelle Présidence (immeuble des trois ministères), Tél. : +228 92 87 20 44 contre un paiement non remboursable de 100 000 F CFA. La méthode de paiement sera main à main contre un reçu et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables, de 7 h 30 min à 12 h et de 15 h à 17 h.
07. Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée au point ci-dessous au plus tard le 30 juin 2023 à 09 h 00 minute TU. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne dans la salle de réunion du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural (MAEDR) sis à l'avenue de la nouvelle Présidence (immeuble des trois ministères), porte 19 le 30 juin 2023 à 09 h 30 mn TU.
08. Les offres devront être valides durant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres.
09. L'offre doit comprendre une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque installée au Togo ou une banque étrangère ayant un correspondant au Togo pour un montant de trois millions (3 000 000) F CFA.
10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (MAEDR) SIS A L'AVENUE DE LA NOUVELLE PRESIDENCE (IMMEUBLE DES TROIS MINISTERES) SECRETARIAT DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS ; TEL. : + 228 92 87 20 44 ; PORTE 30 AU REZ-DE-CHAUSSEE

Lomé, le 12 mai 2023

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural
Antoine Lekpa GBEBENI

NUTRITION

Les cinq principaux bienfaits de l'oignon pour la santé

Sur le plan botanique, les oignons font partie de la famille des liliacées, tout comme l'ail. Bien que leur valeur ne soit pas aussi élevée que celle de l'ail, les oignons contiennent des composés puissants connus pour leurs effets bénéfiques sur la santé. Les oignons constituent la base d'une grande variété de plats, qu'ils soient consommés crus, sautés, cuits au four, à la vapeur ou bouillis.

Les oignons sont chargés de substances chimiques végétales, notamment de flavonoïdes, qui ont à la fois un effet antioxydant et anti-inflammatoire. Lorsqu'ils sont consommés régulièrement et en quantité suffisante, ces composés peuvent aider à vous protéger contre des maladies chroniques telles que le cancer et le diabète. En fait, les oignons contiennent plus de 25 flavonoïdes différents et font partie de nos aliments les plus riches. Les oignons possèdent également des composés contenant du soufre. Il a été démontré qu'ils protègent contre certains cancers.

L'un des flavonoïdes contenus dans les oignons, la quercétine, a des effets antioxydants et anti-inflammatoires protecteurs. On pense que ce composé, ainsi que d'autres composés bénéfiques présents dans les oignons, peuvent contribuer aux propriétés cardiaques du légume. L'oignon peut donc contribuer à une bonne santé cardiaque. Des études suggèrent que

la consommation d'oignon peut contribuer à réduire le risque de maladie cardiaque en abaissant la pression artérielle, en gérant le taux de cholestérol et en réduisant l'inflammation.

L'oignon peut assurer la santé des os et favoriser la santé intestinale

L'inclusion de l'oignon dans le régime alimentaire est associée à une amélioration de la densité osseuse. Cela pourrait être dû à la propriété antioxydante de l'oignon, qui réduit le stress oxydatif et semble réduire la perte osseuse. Une étude portant sur les effets de l'oignon sur les femmes péri- et post-ménopausées montre que la consommation fréquente d'oignon réduit le risque de fracture de la hanche. Une autre étude sur des femmes d'âge moyen démontre que la consommation de jus d'oignon réduit la perte osseuse et améliore la densité osseuse.

Les oignons sont riches en fibres, en particulier en fibres non digestibles,



La consommation fréquente de l'oignon réduit le risque de fracture de la hanche.

nécessaires au maintien de la santé intestinale. Bien que nous ne puissions pas digérer les fibres prébiotiques, les bactéries qui vivent dans notre intestin le peuvent et les utilisent comme carburant pour produire des sous-produits appelés acides Gras à Chaîne Courte (AGCC). Les recherches montrent que ces AGCC sont importants pour maintenir la santé et l'intégrité de l'intestin et

soutenir notre immunité et notre digestion.

Les études montrent que lorsqu'ils sont utilisés dans la médecine populaire pour soulager la toux, le rhume et le catarrhe, les oignons ont de précieuses propriétés antibactériennes. De plus, ce sont les oignons les plus anciens et les plus conservés qui semblent les plus efficaces.

Pourtant, les oignons ne sont pas sans danger pour tout le monde. Une allergie

aux oignons est rare, mais certaines personnes y sont sensibles. Par conséquent, les personnes allergiques peuvent avoir des problèmes digestifs, notamment des brûlures d'estomac et des flatulences. Les oignons contiennent des FODMAP, un type de glucides et de fibres que le système digestif de certaines personnes ne tolère pas.

Comment choisir et conserver les oignons ?

Les oignons doivent être propres et durs, en plus d'avoir une peau sèche et lisse. Évitez les oignons dont la tige est développée et ceux qui présentent des signes de pourriture.

Les oignons doivent être conservés dans une température ambiante, à l'abri de la lumière et dans un endroit bien aéré. Ceux dont la saveur est plus piquante, comme les oignons jaunes, se conserveront plus longtemps que ceux dont le goût est plus doux, comme les oignons blancs, car les composés qui produisent le goût

piquant sont des agents de conservation naturels.

Tous les oignons doivent être conservés à l'écart des pommes de terre, car ils absorbent leur humidité et le gaz éthylène, ce qui fait que les pommes de terre se gâtent plus facilement. Ne conservez pas les oignons cuits dans un bol ou un récipient en métal, car ils se décolorent. De plus, la congélation des oignons hachés leur fera perdre une grande partie de leur saveur.

Le composé sulfate d'allyle, qui est produit lorsque les cellules éclatées de l'oignon sont exposées à l'air, est responsable de la production de larmes. Pour réduire la production de ce composé, mettez les oignons au frais pendant environ trente minutes avant de les couper, afin de réduire l'activité de l'enzyme.

Faustin LAGBAI
(Source : BBC)



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

PROGRAMME DE RÉSILIENCE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST (FSRP)

AAO N° 436/ PPM-2023/MAEDR/ Cab/SG/ PRMP/FSRP du 12 MAI 2023

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON)

POUR LA REHABILITATION DE SEPT (07) AGENCES DE L'INSTITUT DE CONSEIL ET D'APPUI TECHNIQUE (ICAT) DANS LES REGIONS DE LA KARA, CENTRALE, PLATEAUX ET MARITIME (MARCHES EN QUATRE (04) LOTS)

CREDIT IDA 6996-TG/DON IDA 9220

- Le gouvernement de la République togolaise a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Programme de Résilience du Système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP-TOGO), et a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer des paiements éligibles au titre des Marchés relatifs aux travaux de réhabilitation de sept (07) agences de l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT).
- Les soumissionnaires sont invités à remettre une offre pour un ou plusieurs lots, tels que définis dans le dossier d'appel d'offres. Les soumissionnaires sont autorisés à offrir des rabais dans le cas où ils sont attributaires de plus d'un lot à condition que lesdits rabais sont inclus dans le Formulaire de Soumission.
- Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural, agissant pour le compte du Programme de Résilience du Système alimentaire en Afrique de l'Ouest sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation des agences de l'ICAT constitués en quatre (04) lots :

LOTS	REGIONS	SITES	DELAI D'EXECUTION
Lot 1	KARA	Agence Kéran	Quatre (04) mois
		Agence Pagouda	Quatre (04) mois
Lot 2	CENTRALE	Agence de Blitta (Pagala)	Quatre (04) mois
Lot 3	PLATEAUX	Agence Danyi	Quatre (04) mois
		Agence Kpélé	Quatre (04) mois
Lot 4	MARITIME	Agence Yoto (Tabligbo)	Quatre (04) mois
		Agence Zio-Sud	Quatre (04) mois

Les variantes ne sont pas autorisées.

- La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel national tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de novembre 2020 » de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés ») et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le règlement de passation des marchés.

- Les exigences en matière de qualifications sont :

- les conditions légales de l'entreprise ;
- les conditions financières de l'entreprise et
- l'expérience de l'entreprise.

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

- Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural, sis à l'avenue de la nouvelle Présidence (Immeuble des trois ministères), Tél. : (+228) 92 87 20 44, E-mail : prmpmaep@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables, de 07 h 30 min à 12 h et de 15 h à 17 h.

N.B. : Les entreprises titulaires des marchés pour le compte du MAEDR et ou d'autres ministères et institutions de la République, qui par leurs défaillances, n'arrivent pas à honorer leurs engagements contractuels en termes de délai et de qualité des travaux sont priées de s'abstenir de donner une offre, seules ou en groupement avec d'autres entreprises.

- Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) F CFA. La méthode de paiement sera main à main contre un reçu.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **16 Juin 2023 à 10 h 00 TU**. La procédure de remise des offres par voie électronique **ne sera pas permise**. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural, le **16 Juin 2023 à 10 h 30 min TU**.
- Les offres devront être valides durant une période de **cent-vingt (120) jours** suivant la date limite de dépôt des offres.
- Les offres doivent comprendre une garantie bancaire délivrée par une banque installée au Togo ou une banque étrangère ayant un correspondant au Togo pour un montant de :
 - Lot 1 : 2 000 000 F CFA ;
 - Lot 2 : 2 000 000 F CFA ;
 - Lot 3 : 2 000 000 F CFA ;
 - Lot 4 : 2 000 000 F CFA.

- Une visite obligatoire des sites est prévue comme suit :

LOTS	REGIONS	SITES	DATES DE LA VISITE	HEURES DE LA VISITE
Lot 1	KARA	Agence Kéran	03 juin 2023	14 h 00
		Agence Pagouda	03 juin 2023	08 h 00
Lot 2	CENTRALE	Agence de Blitta (Pagala)	31 mai 2023	14 h 00
		Agence Danyi	30 mai 2023	10 h 00
Lot 3	PLATEAUX	Agence Kpélé	31 mai 2023	08 h 00
		Agence Yoto (Tabligbo)	29 mai 2023	12 h 00
Lot 4	MARITIME	Agence Zio-Sud	29 mai 2023	15 h 00

- L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL (MAEDR) SIS À L'AVENUE DE LA NOUVELLE PRÉSIDENTE (IMMEUBLE DES TROIS MINISTÈRES), SECRETARIAT DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS, TEL. : (+228) 92 87 20 44 ; PORTE 30 AU-REZ-DE CHAUSSEE.**

Lomé, le 12 Mai 2023

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage Et du Développement Rural
Antoine Lekpa GBEBENI

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un forum international au Burkina Faso pour sensibiliser la jeunesse africaine

Plus de 1.500 jeunes venus de dix pays du continent africain se sont réunis samedi à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, lors d'un forum international portant sur le rôle de la jeunesse africaine dans la lutte contre le terrorisme, a constaté la presse.

« La jeunesse, qui constitue la majorité des populations, rencontre beaucoup de difficultés dans ce contexte d'insécurité. Les politiques de lutte contre le terrorisme doivent être axées sur la sensibilisation des jeunes », a déclaré le Burkinabè Zida Abdoul Razak, conseiller de jeu-

nesse, à l'ouverture du forum. Le chef d'état-major de la Gendarmerie nationale du Burkina Faso, le lieutenant-colonel Evrard Somda, a indiqué pour sa part que les groupes armés terroristes recrutent souvent parmi les jeunes, les enfants et les femmes, et que les jeunes sont leurs cibles de recrutement privilégiés.

Il a appelé les jeunes à s'organiser en communauté et à véhiculer des messages de paix sur les réseaux sociaux. Le lieutenant-colonel Evrard Somda a souligné que la situation actuelle au Sahel est marquée par

des attaques terroristes. « Pour le moment c'est le Sahel. Mais l'objectif des groupes terroristes est d'atteindre les pays côtiers. Donc tous les jeunes présents ici à Ouagadougou sont concernés par la question du terrorisme », a-t-il expliqué. Organisé par l'Association pour la Promotion de l'Intégration Africaine (APIA), ce forum vise à promouvoir l'engagement des jeunes dans la prévention et la lutte contre des activités terroristes dans le Sahel.

(Xinhua)

HUMANITAIRE

L'ONU demande 400 millions de Dollars face à l'urgence alimentaire dans le Nord-est du Nigeria

Les Nations Unies et leurs partenaires humanitaires demandent près de 400 millions de Dollars pour prévenir l'aggravation de la faim et de la malnutrition dans le Nord-est du Nigeria, a déclaré, vendredi, Stéphanie Tremblay, porte-parole adjointe du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Cet argent permettra aux organisations humanitaires d'élargir rapidement l'aide alimentaire et nutritionnelle et de fournir de l'eau potable, des services d'assainissement,

des soins de santé ainsi que des services de protection et de logistique dans les Etats de Borno, d'Adamawa et de Yobe, a-t-elle dit. Pour lancer ces opérations, l'ONU a versé 18 millions de dollars. Ceci « représente moins de 5% de ce dont les organisations humanitaires ont besoin pour assurer alimentation et nutrition », a noté Mme Tremblay.

Sans une intensification rapide et significative de l'aide humanitaire, plus d'un million de personnes pourront

connaître des niveaux alarmants d'insécurité alimentaire, a-t-elle souligné. Deux millions d'enfants de moins de 5 ans souffriront probablement cette année de lipoatrophie, la forme la plus immédiate et la plus dangereuse de la malnutrition, avec quelque 700.000 enfants risquant une malnutrition grave aiguë dans la région, a ajouté la porte-parole.

(Xinhua)

SOUDAN

L'armée et les FSR acceptent un nouvel accord de cessez-le-feu

Un cessez-le-feu d'une semaine a été conclu, samedi soir, entre les belligérants au Soudan. Plus tôt, des frappes aériennes ont secoué la capitale soudanaise Khartoum, et l'ambassade du Qatar a été saccagée par des hommes armés.

La signature d'un cessez-le-feu d'une semaine, samedi, a fait naître l'espoir d'une trêve définitive dans les violents combats qui sévissent au Soudan depuis le 15 avril. Les représentants de l'armée soudanaise, dirigée par

le général Abdel Fattah al-Burhane, et des paramilitaires des Forces de Soutien Rapide (FSR) du général Mohamed Hamdane Daglo, ont accepté un cessez-le-feu d'une semaine à partir d'aujourd'hui, ont annoncé dans un com-

munique conjoint les Etats-Unis et l'Arabie saoudite.

Ce cessez-le feu entrera en vigueur à 21 h 45, heure de Khartoum (19 h 45 GMT) et durera « sept jours », a précisé le document. L'annonce de cette nouvelle trêve

intervient après que plusieurs cessez-le-feu conclus depuis le début des combats au Soudan le 15 avril ont rapidement volé en éclats, ce qu'ont reconnu Riyad et Washington. Mais, « contrairement aux précédents cessez-le-feu, l'accord

conclu à Jeddah a été signé par les parties et sera appuyé par un mécanisme de surveillance du cessez-le-feu soutenu par les Etats-Unis, l'Arabie saoudite et (la communauté) internationale », a indiqué le communiqué. Depuis plus

d'un mois, l'armée dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhane et les paramilitaires des FSR du général Mohamed Hamdane Daglo s'affrontent pour le contrôle des lieux de pouvoir.

(Africanews)

DETTE AMERICAINE

Joe Biden confiant malgré des divergences avec l'opposition

Le président américain Joe Biden reste « confiant » quant à une issue favorable des négociations à Washington sur le relèvement du plafond de la dette américaine et ce, malgré « de vraies divergences », a assuré samedi la porte-parole de la Maison Blanche, Karine Jean-Pierre. La menace d'un défaut de paiement des Etats-Unis est montée d'un cran, vendredi dernier, les républicains ayant décrété une « pause » dans les négociations en raison de profonds désaccords.

La course contre la montre se poursuit aux Etats-Unis pour éviter un défaut de paiement de la dette le 1^{er} juin. Joe Biden reste « confiant » quant à une issue favorable des négociations à Washington sur le relèvement du plafond de la dette américaine, a assuré, samedi, la porte-parole de la Maison Blanche Karine Jean-Pierre.

Il existe toujours « de vraies divergences » entre démocrates et républicains sur le sujet mais « le président est

confiant dans la possibilité d'aller de l'avant », a déclaré la porte-parole à Hiroshima, où le président américain participe au sommet du G7. « Je pense toujours que nous serons capables d'éviter un défaut » de paiement, a assuré, samedi, Joe Biden à des journalistes en marge du sommet du G7. La menace d'un défaut de paiement des Etats-Unis est montée d'un cran vendredi, après une « pause » dans les négociations sur le plafond de la dette

entre la Maison Blanche et l'opposition républicaine, en raison de profonds désaccords. Les négociations ont ensuite repris, ce qui nous rend « optimistes », a ajouté samedi Karine Jean-Pierre. « Des discussions viennent de se terminer il y a quelques instants à peine » à Washington. « (Joe Biden) est informé quotidiennement » de l'état des négociations concernant la dette et ce, « plusieurs fois par jour », a précisé la porte-parole de la

Maison Blanche. Un accord sera trouvé « si les deux camps négocient de bonne foi », a-t-elle ajouté. « Nous devons faire une pause », avait lancé, vendredi, le chef des républicains à la Chambre des représentants Kevin McCarthy, répondant à des journalistes au Congrès, après avoir brusquement quitté la table des négociations avec les représentants républicains Garret Graves et Patrick McHenry. Les républicains réclament des coupes budgétaires

avant de donner un feu vert au relèvement du plafond de la dette. Le point de friction : la demande des républicains de réduire les dépenses fédérales, pour les ramener aux niveaux de 2022. C'est-à-dire couper 130 milliards de dollars de dépenses. « On ne peut pas dépenser davantage d'argent l'année prochaine », a affirmé Kevin McCarthy. Une ligne rouge que les démocrates refusent de franchir. L'administration Biden a, de son côté, fait pression pour

prolonger le plafond d'emprunt jusqu'en 2025, selon les médias américains qui citent des responsables impliqués dans les pourparlers. Les démocrates veulent croire qu'un accord reste possible si les deux parties acceptent de ne pas obtenir satisfaction sur l'ensemble des demandes, selon une source proche des discussions.

(France 24, AFP)

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST-AFRICAINE

La Commission



AVIS N° 003/2023/AMI/DACM/UEMOA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CABINET D'ETUDE EN VUE DE LA REVUE DU CADRE REGLEMENTAIRE REGISSANT LE PRELEVEMENT COMMUNAUTAIRE DE SOLIDARITE (PCS).

RELANCE

Le Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS) a été institué par l'Acte additionnel n° 04/96 du 10 mai 1996. Les dispositions de cet acte ont été complétées ou précisées de façon détaillée par divers autres textes dont le Règlement d'exécution n° 07/96/COM/UEMOA du 28 juin 1996 et 008/2020 du 17 juin 2020 ainsi que par les Conventions signées le 20 septembre 1996 entre la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Commission de l'UEMOA et les Etats membres représentés par les Ministres chargés des Finances.

Le Traité de l'UEMOA, les Actes Additionnels, les Règlements d'exécution et les Conventions tripartites sont les textes qui définissent les modalités de gestion du PCS.

La liquidation des droits, le recouvrement des produits et le reversement à l'UEMOA constituent les trois (03) opérations du PCS.

Nonobstant ce cadre juridique, la mobilisation des ressources du PCS s'effectue avec certaines difficultés qui sont essentiellement liées à l'interprétation divergente des textes et/ou à l'application de certaines dispositions. Cette situation entraîne des manques à gagner dans la mobilisation des ressources du PCS au profit de l'UEMOA.

A cet effet, sans être exhaustif, parmi les difficultés perceptibles nécessitant d'engager des réflexions et actions urgentes, il a été relevé ce qui suit :

Lors des missions de contrôles des opérations du Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS) effectuées auprès des Etats membres, la Commission a relevé des anomalies dans l'application des dispositions de l'Acte additionnel régissant le PCS. En effet, deux préoccupations essentielles ont été relevées par les différentes missions de contrôles auprès des Etats membres. Il s'agit de l'interprétation de la notion de régime stabilisé et de sa date d'entrée en vigueur ainsi que de l'application du PCS aux marchandises importées des sept (07) Etats de la CEDEAO non-membres de l'UEMOA (*articles 17 et 18 de l'acte additionnel 04/96 du 10 mai 1996*). Ces préoccupations ont fait l'objet d'une demande d'avis de la Commission à la Cour de justice qui a rendu l'avis n° 01/2022 du 31 mars 2022 ;

Les difficultés liées aux reversements du PCS qui passent par le circuit du trésor dans certains Etats membres. L'application du principe de centralisation des recettes de l'Etat y compris les recettes du PCS qui transitent dans le compte unique du Trésor avant reversement à la BCEAO ne doit pas constituer une entrave au reversement régulier des produits du PCS dans le compte de l'UEMOA à la BCEAO ;

Du PCS non liquidé en raison de l'octroi d'exonérations non conformes aux textes communautaires ;

L'apparition et la commercialisation de nouvelles matières imposables relevant des domaines des Mines et de l'Energie (*importation de l'électricité etc.*), pourraient justifier la mise à jour des textes régissant le PCS ;

L'actualisation prévue, au titre des actions du « *Cadre d'Actions Prioritaires 2021-2025 (CAP 2025)* », de la législation communautaire sur les modes de perception du PCS suite aux évolutions possibles induites par la ratification par les Etats membres de l'Union de la Convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers de l'Organisation Mondiale des Douanes (*Convention de Kyoto Révisée*) ;

Enfin, tenant compte du contexte de rareté des ressources, la problématique d'amélioration de la mobilisation des ressources de l'UEMOA est une préoccupation majeure pour le collège des Commissaires. A ce titre, elle figure au nombre des domaines d'interventions prioritaires du CAP 2025, document de stratégie qui définit la vision du collège et dont les résultats sont attendus à l'horizon 2025.

Au regard des préoccupations énumérées ci-dessus, la relecture et la mise à jour des textes régissant le PCS a été inscrite dans le CAP 2025 comme une activité prioritaire découlant de l'action phare 4 « *renforcement des mécanismes de mobilisation et de gouvernances des ressources financières* ».

A cet effet, la Commission de l'UEMOA souhaite recruter un Cabinet spécialisé disposant de l'expertise dans les domaines suivants : Droit/fiscalité, finances publiques, Mine, pétrole, Energie, douane, Commerce International.

OBJECTIFS DE LA MISSION

OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de cette l'étude vise à contribuer à l'amélioration des mécanismes de mobilisation et de la gouvernance des ressources du PCS à travers un examen critique du cadre institutionnel et des textes régissant le PCS.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- identifier et diagnostiquer les difficultés et divergences liées à la compréhension et à l'application des textes régissant le PCS (*Traité, actes additionnels, législations douanières nationales et autres textes communautaires*) et proposer des solutions ;

- examiner le dispositif de suivi des opérations du PCS, les mécanismes de contrôles dans les Etats Membres, analyser et identifier les meilleures pratiques et proposer les adaptations et harmonisations nécessaires ;
- proposer toutes les mesures et actions pertinentes pouvant contribuer à améliorer le traitement et le suivi des opérations de liquidations, recouvrements et reversement du PCS et sur toutes les questions en lien avec la gestion des opérations du PCS ;
- proposer les améliorations nécessaires à apporter en termes de textes réglementaires complémentaires, des mesures et dispositions administratives, légales et réglementaires à prendre au niveau national et/ou communautaire ;
- déterminer les besoins et actions en renforcement des capacités au niveau des acteurs nationaux et au niveau de la Commission de l'UEMOA, en vue d'un suivi qualitatif des opérations ;
- proposer des mesures pour une meilleure communication entre les acteurs dans un cadre de collaboration renforcé.

RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

Les principaux résultats attendus au terme de cette mission sont :

- le cadre institutionnel et réglementaire des textes communautaires relatifs au PCS est analysé et les difficultés de compréhension, d'interprétation et d'applications sont identifiées, des propositions et recommandations sont formulées ;
- les forces et faiblesses liées au cadre institutionnel et réglementaire, au dispositif de suivi des opérations au niveau national et communautaire ont été examinées et permettent de retenir les meilleures pratiques et de proposer des améliorations sur les textes ou des actes complémentaires ;
- le traitement et le contrôle des opérations de liquidations de recouvrement et des reversements ont été améliorés au niveau des pays membres ;
- des actions de renforcement des capacités des acteurs ont été identifiées en vue d'optimiser la mobilisation des ressources du PCS ;
- des propositions de renforcement du cadre de collaboration et de communication entre la Commission et les pays sont proposées ;
- des actions et mesures pertinentes sont proposées au niveau national et communautaire en vue d'un suivi qualitatif des opérations au niveau national et au niveau communautaire ;
- l'atelier de présentation des résultats de l'étude a été tenu et a permis à la Commission de fixer des orientations stratégiques pour une meilleure compréhension et appropriation des questions techniques et des enjeux en vue de l'atteinte des résultats du CAP 2025.

Les expressions d'intérêt en langue française portant la mention « *Manifestations d'intérêt relative au recrutement d'un cabinet de consultant en vue de la revue du cadre réglementaire régissant le Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS)* ». doivent parvenir au plus tard le **mardi 20 juin 2023 à 09 heures 30 mn**, sous pli fermé en un (01) original et deux (02) copies à l'adresse suivante :

**Commission de l'UEMOA 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO
01 B.P. : 543 Ouagadougou 01, Burkina Faso
Tél. : (+226) 50 31 88 73 à 76 - Fax : (+226) 50 31 88 72
E-mail : commission@uemoa.int**

L'ouverture des plis aura lieu le même jour au siège de la Commission de l'UEMOA à l'adresse ci-dessus.

Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale du consultant, l'expérience spécifique et la connaissance de la région sur la base des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Notes pondérées maximum
1 - « <i>Expérience générale du Consultant</i> »	30
2 - « <i>Expérience spécifique du Consultant</i> »	60
3- <i>Connaissance de la région (pays de l'UEMOA)</i>	10
Total des points	100

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux :

- **M. Brice SIB**, Tél. : 50 31 88 73 à 76 poste 87 30, **Adresse E-mail : bsibuemoa.int** ;
- **M. Labidi YONLI**, Tél. : 50 31 88 73 à 76 poste 88 50, **Adresse E-mail : lyonli@uemoa.int**

P/Le Commissaire chargé du Département des Services Administratifs et Financiers

Le Président de la Commission Sectorielle des Marchés et par délégation, le Directeur de Cabinet chargé du Département des Services Administratifs Financiers

Lassana FOFANA

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,
DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES

REGION MARITIME

PREFECTURE DU GOLFE



INVITATION A SOUMISSIONNER DAO N° 001/2023/CG4/PRMP/DST

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

Mesdames/Messieurs

1. La Mairie du Golfe 4 dispose des fonds sur le budget municipal, exercice 2023, afin de financer les prestations des services courants, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de la prestation de services courants de balayage des voies revêtues, d'entretien des jardins et places publiques, des marchés et de curage des caniveaux dans la Commune du Golfe 4.

2. La Mairie du Golfe 4 sollicite des offres fermées de la part de candidats jeunes et femmes entrepreneurs figurant sur la liste restreinte des Jeunes et Femmes Entrepreneurs de la zone 1 ci-après, et répondant aux qualifications requises pour la prestation des services suivants : balayage des voies revêtues, des marchés, entretien des places publiques, jardins et curage des caniveaux dans la Commune du Golfe 4.

Les travaux consistent pour ce qui concerne les voies revêtues à balayer toute la surface de la chaussée y compris les trottoirs, les amorces, les terre-pleins centraux, l'entretien des haies vives qui s'y trouvent, le repiquage des fleurs et gazons manquants, l'arrosage des jeunes plantes qui s'y trouvent, le curage des ouvrages d'assainissement, le désherbage des accotements sur toute leur largeur, l'enlèvement des objets abandonnés et l'évacuation des ordures et fonds de caniveau vers le dépotoir intermédiaire d'Amoutivé. Les prestations de curage des ouvrages d'assainissement consistent à procéder d'abord à la dépose des dallettes, ensuite à l'enlèvement des fonds de caniveaux vers le dépotoir intermédiaire et à la pose des dallettes, la fabrication et la pose des dallettes manquantes ou endommagées. Au niveau des marchés, il s'agit du balayage de toute la surface des marchés et l'évacuation immédiat des ordures vers le dépotoir intermédiaire d'Amoutivé.

Les travaux se feront dans le strict respect des prescriptions techniques et des règles de sécurité individuelle et collective, et de la protection environnementale.

N°	NOM DE L'ENTREPRISE	CONTACTS
1	CONEQ BTP Sarl	92 23 11 44
2	AGIP BTP	90 83 12 25
3	AMECOS	90 02 88 08
4	BELLE LUMIERE	90 04 62 42
5	EECG Sarl	91 62 35 33
6	Nouvelle Ingénierie Bâtiment Travaux Publics (NIBTP)	92 94 01 40 / 97 40 67 55 / 90 57 29 37
7	LUMIERE INFINIE	91 64 57 35
8	ALFALA	91 22 67 99
9	BIA - BUSINESS SARLU	92 06 82 91
10	LE TRAVAILLEUR	70 54 49 80 / 98 50 59 63
11	CAEL SERVICE PLUS	90 19 40 82
12	SOCIETE DES TECHNOLOGIES AVANCEES ET SERVICES	90 92 87 20
13	MIJA	92 46 32 68
14	CITY CLEAN SERVICES	91 34 23 89
15	MANULIGHT	98 35 84 79 / 91 49 34 43
16	CMD INTERNATIONAL	70 03 30 01 / 90 39 48 78
17	ELCO-BTP	90 24 05 84
18	HARODI	93 82 11 11
19	EVABONA	92 46 32 68
20	ETS RADISON	91 50 73 50
21	AGRO HYGIENE TOGO	90 99 17 92
22	THE LIVING STONE LSOLDO	70 71 84 84
23	PHAMI SERVICE	90 06 47 43

3. Ces Travaux sont exécutés dans la commune du Golfe 4 sur une période de douze (12) mois renouvelable une seule fois, si et seulement si les prestations antérieures sont acceptables et sont répartis en dix (10) lots distincts (voir annexe).

4. Les travaux sont répartis en dix (10) lots dont les détails figurent dans la section V.

5. **Un soumissionnaire a la possibilité de soumissionner pour tous les lots mais ne peut être attributaire que d'un (01) seul lot.**

Les variantes ne sont pas autorisées.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres restreint aux jeunes et femmes entrepreneurs de la zone 1.

N.B. : Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence disponible sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances à l'adresse <https://finances.gouv.tg>. Dans le cas contraire, leurs offres financières seront redressées.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Disposer de ressources humaines et de matériels essentiels pour le balayage des voies bitumées, pavées et le curage des caniveaux de la commune (camionnettes, camion hydrocureur et camions à benne basculante étanche en bon état de fonctionnement, pelle mécanique, pelles, brouettes, balais cantonnés,);

- disposer de liquidités ou d'une ligne de crédit d'un montant égal au moins à 0,3 fois l'offre financière du soumissionnaire.

N.B. :

• Une visite de sites sera organisée et sanctionnée par une attestation de visite de site. L'absence de cette attestation de visite des sites dans votre offre est éliminatoire.

(Voir les DPAO pour les informations détaillées).

7. Les offres constituées d'un original et de trois copies devront être déposées et remis main à main, au plus tard le **08 juin 2023 à 15 heures TU**, à l'adresse suivante :

**Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Golfe 4 Siège de la Commune du Golfe 4, 67, angle rues Nyala/Togoville Lomé-Togo
Tél. : 22 21 07 13 / 90 33 31 20.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une **garantie bancaire** de soumission, d'un montant ci-après indiqué en fonction du lot dans le tableau :

Lots	Montant en toutes lettres (F CFA)	Montant en chiffres (F CFA)
1	Trois millions	3 000 000
2	Huit cent mille	800 000
3	Deux millions	2 000 000
4	Trois millions	3 000 000
5	Deux millions	2 000 000
6	Un million cinq cent mille	1 500 000
7	Un million huit cent	1 800 000
8	Cinq cent mille	500 000
9	Un million trois cent mille	1 300 000
10	Trois millions	3 000 000

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **cent-vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **08 juin 2023 à 15 heures 30 minutes TU** à l'adresse suivante :

**Salle des Délibérations de la Commune de Golfe 4
Mairie d'Amoutivé, 67, angle rues Nyala/Togoville
01 B.P. : 330 Lomé-Togo
Tél. : 22 21 07 13 / 90 33 31 20.**

La Personne Responsable des Marchés Publics

AMEGANVI Manavi Isabelle Djigbodi

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,
DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES

REGION MARITIME

PREFECTURE DU GOLFE



Section I- Avis de demande de renseignement de prix DEMANDE DE RENSEIGNEMENT DE PRIX RESTREINT INVITATION A SOUMISSIONNER

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

Réf. : [ADRP N° 001]

1. La Mairie du Golfe 4 dispose des fonds sur le budget municipal, exercice 2023, afin de financer les prestations des services courants, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'entretien du cimetière de la plage.

Le Maire de la Commune du Golfe 4 sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats pour la réalisation de ces travaux sur une période d'un (01) an renouvelable une seule fois.

2. La passation du marché sera conduite par demande de renseignement de prix restreinte, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. La demande de renseignement de prix est adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	NOM DES ENTREPRISES	CONTACTS
1	ECO INGENIEURIE	90 00 68 48
2	CAEL SERVICES PLUS	90 19 40 82
3	GUVEN MULTISERVICES	90 92 22 39
4	ECO CONSTRUCTION	90 12 16 01
5	GASTOK BUILDING	90 10 96 23
6	AGIP - BTP	90 83 12 25

3. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la personne responsable des marchés publics de la Commune de Golfe 4 Siège de la Commune du Golfe 4, 67, angle rues Nyala/Togoville Lomé-Togo ; Tél. : 22 21 07 13 / 90 33 31 20 au plus tard le

vendredi 02 Juin 2023 à 15 heures 00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

4. Les offres doivent comprendre une déclaration de garantie conformément au modèle du dossier de renseignement de prix.

5. Les offres doivent demeurer valides pour une période de *soixante (60) jours* suivant la date limite de dépôt des offres.

6. Les demandes d'éclaircissement seront adressées à l'autorité contracte à l'adresse suivant : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune du Golfe 4 Siège de la Commune du Golfe 4, 67, angle rues Nyala/Togoville Lomé-Togo ; Tél. : 22 21 07 13 / 90 33 31 20.**

7. Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (*mercuriale des prix*) disponible sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances au www.finances.gouv.tg. Dans le cas contraire, leurs offres seront redressées.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Commune du Golfe 4 Siège de la Commune du Golfe 4, 67, angle rues Nyala/Togoville Lomé-Togo ; Tél. : 22 21 07 13 / 90 33 31 20, le vendredi 02 Juin 2023 à 15 heure 30 minutes.**

La PRMP

AMEGANVI Manavi Isabelle Djigbodi

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,
DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES

REGION MARITIME

PREFECTURE DU GOLFE



Avis de Demande de Renseignement de Prix (ADRP) N° 002/2023/CG4/PRMP/DST/DAE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

1. La Mairie du Golfe 4 dispose des fonds sur le budget municipal, exercice 2023, afin de financer les prestations des services courants, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'entretien courant et de maintenance des feux tricolores dans la Commune du Golfe 4.

2. La Mairie du Golfe 4 sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation des services suivants : **entretien courant et maintenance des feux tricolores dans la Commune du Golfe 4.**

Ces Travaux sont exécutés dans la Commune du Golfe 4 sur une période de douze (12) mois renouvelable une fois et sont répartis en deux (02) lots.
Les variantes ne sont pas autorisées.

3. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignement de Prix tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Tout soumissionnaire peut soumissionner aux deux (02) lots et ne peut être attributaire que d'un (01) lot.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents de Demande de Renseignement de Prix à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Golfe 4 ; Att : Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Golfe 4 sise à Nyékonakpoè, 67, angle rues Nyala/Togoville Lomé-Togo ; Tél : 22 21 07 13 de 08 heures à 12 heures et de 15 heures 00' à 17 heures 30' tous les jours ouvrables.**

Les exigences en matière de qualifications sont :

- disposer de ressources humaines qualifiées pour l'entretien et la maintenance des feux tricolores (un (01) conducteur des travaux nanti d'un diplôme d'ingénieur en génie électrique (BAC +4/5) avec une expérience de 5 ans au moins dans un domaine similaire à celui du marché, un (01) chef chantier génie électrique nanti d'un diplôme de technicien supérieur (BAC +2) en génie électrique ou électricité ayant une expérience de trois (03) ans au moins dans un domaine similaire à celui du marché, un (01) chef chantier génie civil nanti d'un diplôme de technicien supérieur (BAC+2) en génie civil ayant une expérience de trois (03) ans au moins dans un domaine similaire à celui du marché.
- disposer de matériels essentiels pour l'entretien et la maintenance des feux tricolores (**un camion nacelle et un véhicule de liaison en bon état de fonctionnement et en propriété**) ;
- avoir réalisé durant les cinq (05) dernières années un marché similaire ;
- disposer de liquidités ou d'une ligne de crédit d'un montant égal au moins à 0,5 fois l'offre

financière du soumissionnaire ;

- avoir réalisé durant les trois (03) dernières années un chiffre d'affaires au moins égal à 0,5 fois l'offre financière du soumissionnaire ;
- fournir les pièces administratives citées dans les DPDRP.

Voir le DPDRP pour les informations détaillées.

Les candidats sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix de référence (*mercuriale des prix*), disponible sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances au <https://www.finances.gouv.tg>. Dans le cas contraire, leurs offres financières seront redressées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de Demande de Renseignement de Prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs** à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Golfe 4 ; Att : Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Golfe 4 sise à Nyékonakpoè, 67, angle rues Nyala/Togoville Lomé-Togo ; Tél. : 22 21 07 13 / 90 33 31 20 de 08 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures 30' tous les jours ouvrables.**

La méthode de paiement sera *le paiement en numéraire*. Le Dossier de Demande de Renseignement de Prix sera reçu main à main.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Secrétariat administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune du Golfe 4 ; Att : Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Golfe 4 sise à Nyékonakpoè, 67, angle rues Nyala/Togoville Lomé-Togo ; Tél. : 22 21 07 13 / 90 33 31 20 au plus tard le 06 Juin 2023 à 15 heures TU.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une déclaration de **garantie d'offre par lot**.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **06 Juin 2023 à 15 heures 30 minutes TU** à l'adresse suivante : **Salle des Délibérations de la commune du Golfe 4 Sise à Nyékonakpoè, 67, angle rues Nyala/Togoville Lomé-Togo ; Tél. : 22 21 07 13 / 90 33 31 20.**

La Personne Responsable des Marchés Publics

AMEGANVI Manavi Isabelle Djigbodi

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES FORESTIERES
PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS
N° 015/PRMP

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie
19 Mai 2023

(+228) 22 37 01 47
(+228) 90 45 01 85
(+228) 91 08 65 27

Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence ci-joints.
Un cabinet sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût.

DEMANDE DE PROPOSITIONS

- Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) à travers la Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF) a bénéficié de l'appui financier du Projet de Renforcement des Capacités de l'Administration Forestière et Environnementale (PRECAFE) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles relatif à formation des responsables centraux et déconcentrés sur la gestion des ressources humaines et la gestion axée sur les résultats.
- Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) invite, par la présente demande de propositions, les cabinets à présenter leurs propositions sous pli fermé, pour la réalisation de la mission de conception et animation d'une formation des Directeurs centraux et régionaux, des Cadres chargés de la gestion des ressources humaines sur la gestion efficace et des ressources humaines du MERF.

Les cabinets suivants sont sollicités :

- VALKEN'S CONSULTING
01 BP : 3493 Lomé- TOGO
101, Avenue Jean Paul II - Quartier Nukafu à Lomé
Tél. : 22 61 71 81 / Portable : 92 17 80 98
E-mail : contact@valkensconsulting.com
Website : WWW.VALKENSCONSULTING.COM ;
www.facebook.com/valkensconsulting14
- Cabinet KEKELI EXPERTISES SAS ; 1^{re} rue à gauche
après Zogbo Carrefour vers Stade Mathieu KEREKOU,
Rue Lunette OHO, Lot 1905 Immeuble Kakpo Damien,
Tél. : (+229) 96 36 57 58/64 08 85 96;
E-mail : info@thekekeli.com
- CFR-CADE
(CABINET DE FORMATION ET DE RECRUTEMENT DES CADRES DE DEMAIN)
Av Pya, Von face Pharmacie Djidjolé
Djidjolé - 05 BP 244
Lomé - Togo

- Les candidats doivent être en règle avec l'administration publique en présentant les pièces administratives ci-après :

- Carte d'immatriculation fiscale ou toutes autres pièces équivalentes ;
- Extrait du registre du commerce ou de crédit mobilier ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- Attestation de l'inspection de travail et des lois sociales datant de moins de trois (03) mois Original du quitus fiscal datant de moins d'un an ou original de l'attestation de régularité fiscale datant de moins de trois (03) mois ;
- Quitus social en cours de validité ;
- Attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation.

- Le présent appel à propositions comprend les sections suivantes :

- Section 1 - La Lettre d'invitation
- Section 2 - Instructions aux Consultants
- Section 3 - Données Particulières
- Section 4 - Proposition technique □ Formulaires types
- Section 5 - Proposition financière □ Formulaires types
- Section 6 - Termes de référence
- Section 7 - Modèle de Marché

- Les sollicitations doivent être déposées sous un pli fermé contenant une enveloppe d'offre technique et une enveloppe d'offre financière et portant la mention « *recrutement d'un cabinet pour la formation des responsables du MERF sur la gestion des ressources humaines et la gestion axée sur les résultats* » tous les jours ouvrables de **07 h 30 à 12 h 00 les matins et de 14 h 30 à 17 h 00** les après-midis, au plus tard le **2 juin 2023** au secrétariat de la PRMP au Cabinet du MERF

LA PERSONNRE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

KARAMON Fousséni

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES FORESTIERES
PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie
19 Mai 2023

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Section 1. Lettre d'invitation

Désignation de la mission :

Recrutement d'un bureau d'études et de contrôle pour la surveillance et le contrôle des travaux de construction de la direction régionale de la Kara du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières.

DP N° 016/2023/PRMP du 19 mai 2023

Messieurs, Mesdames,

- Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) dispose de fonds sur son budget d'investissement et d'équipements, gestion 2022 afin de financer le recrutement d'un bureau d'études et de contrôle pour la surveillance et le contrôle des travaux de construction de la direction régionale Kara du MERF et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce Marché.
- Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) sollicite des propositions en vue de réaliser le recrutement d'un bureau d'études et de contrôle pour la surveillance et le contrôle des travaux de construction de la direction régionale Kara du MERF. Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les termes de référence joints.
- La présente Demande de Propositions (DP) a été adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	NONS DES CANDIDATS	ADRESSE
1	AFRIC BUILDING	Lomé Kéguè, TOGO Tél. 90042333
2	HOMBAMAN DESIGN	Lomé Zanguéra, TOGO Tél. : 90378941
3	THE FIRST CONSTRUCTION	Lomé, TOGO Tél. : 90 19 82 00
4	MYS-IDEE IC	29 BP 07 Lomé-Légbassito 29 Tél. : 91 24 19 34/90 89 46 12 Email : mysideeic@gmail.com

5	EXPERT PRO	Lomé Téléssou, TOGO Tél. : (+228) 90 15 20 50 Email : oularisebou@hotmail.com
6	SOLINGE	05 BP 384 Lomé-Togo Quartier Adéwi, Lomé - TOGO Tél. : (+228) 90 89 46 12 Email : azc.azconsult@yahoo.fr

N.B. : Il n'est pas permis de transférer cette DP à une autre firme.

Cette invitation ne peut être transférée à une autre société ou personne.

- Un cabinet sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût et une proposition technique complète est demandée selon le format prescrit dans la présente DP, conformément aux principes décrits dans les règlements de passation de marchés applicables aux emprunteurs.

- La présente DP comprend les sections suivantes :

- Section 1 - La Lettre d'invitation
- Section 2 - Instructions aux Consultants
- Section 3 - Données Particulières
- Section 4 - Proposition technique – Formulaires types
- Section 5 - Proposition financière – Formulaires types
- Section 6 - Termes de référence
- Section 7 - Modèle de Marché

- La date limite de dépôt des propositions est le **02 Juin 2023**.

- Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, par écrit, dès réception, à l'adresse suivante : 47 Avenue SAKAWA, quartier administratif, non loin de l'Office Togolais des Recettes-Commissariat des Douanes et Droits Indirects, Tél. : (+228) 90 86 70 76 Lomé-Togo .

- que vous avez reçu cette lettre d'invitation ; et
- que vous soumettez une proposition, seul ou en association.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

LA PERSONNRE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

KARAMON Fousséni

Avis de Vacance de Poste

N° AVP	026/2023 INTERNE - EXTERNE
Titre du poste :	Conseiller.ère en finances publiques locales
Qualification min. :	BAC+5 en sciences sociales et sciences de gestion ou en gestion de collectivités
Organisation :	GIZ au Togo
Lieu :	Intérieur du pays
Classification professionnelle	Bande 4T
Type de contrat	Contrat de projet
Début du contrat	Bref délai
Date de clôture de l'annonce	24.05.2023
Arrière-plan :	<p>La GIZ, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, est une entreprise de la coopération internationale pour le développement durable qui opère sur tous les continents. Elle propose des solutions d'avenir pour le développement politique, économique, écologique et social dans un monde globalisé. Dans des conditions parfois difficiles, la GIZ soutient des processus complexes de changement et de réforme. Son objectif principal est d'améliorer durablement les conditions de vie des populations dans les pays de coopération.</p> <p>Dans le cadre ses activités, la GIZ au Togo recherche un.e Conseiller.ère en finances publiques locales pour le compte du ProDeG IV au Togo.</p>
Responsabilités & tâches :	<p>A. Domaine de responsabilité</p> <p>Le/la titulaire du poste est responsable des activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérer les domaines de responsabilité à lui confiés en conformité avec les objectifs et résultats du programme, les synergies et accords au sein de l'équipe, les points d'accord avec le supérieur hiérarchique. Le focus de ses responsabilités est dans le domaine de l'accompagnement des partenaires dans la gestion des finances locales. Cependant, il contribuera à l'atteinte des objectifs dans les autres domaines du programme notamment : - Planification communale ; - Participation citoyenne. - Administration communale et développement organisationnel ; - Thématiques transversales (la digitalisation, le genre, l'inclusion, etc.) - Contribuer au développement et à la promotion des approches innovantes et adaptées à l'appui conseil et la concertation avec et entre les groupes cibles du programme ; - Appui à la gestion des connaissances et contribue au développement des approches innovantes au bénéfice de l'intervention. <p>Dans ce cadre, le/la titulaire du poste a les attributions suivantes :</p> <p>B. Attributions</p> <p>Le/la titulaire du poste aura les attributions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribution à la planification opérationnelle du programme et à la mise en œuvre des activités, surtout dans le domaine des finances locales, en étroite concertation avec les partenaires et les membres de l'équipe du programme ; - Appui-conseil des partenaires au niveau local/régional concernant les sujets en lien direct avec la gestion des finances locales - Soutien de la coopération, le contact régulier et le dialogue avec les partenaires ; - Contribution à la communication et la concertation avec les autres intervenants dans le domaine ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs locaux concernés par rapport aux activités du programme - Soutien au travail de relations publiques et promotion de la coopération avec des collectivités territoriales, des communautés à la base, des organisations internationales et/ou de la société civile nationale, et les personnes importantes dans l'environnement du programme de même qu'avec d'autres projets (de la GIZ), dans le but d'entretenir de bonnes relations de travail et de les améliorer ; - Soutien de la planification et la mise en œuvre des activités liés aux finances locales et autres thématiques qui lui seront confiés (notamment participation citoyenne, planification locale...) - Soutien de la préparation, de l'organisation et de l'animation d'exercices de planification ainsi que la mise en œuvre, la gestion, la supervision, le contrôle qualité, l'évaluation, la communication et la documentation ; - Coordination en concertation avec le responsable hiérarchique, le processus de mise en œuvre des activités (en lien avec la gestion des finances locales) du programme au niveau local en coopération avec les partenaires.

Qualifications	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins BAC+5/ en administration/finances publiques, gestion des collectivités, études du droit, sociologie, décentralisation et gouvernance, ou diplôme équivalent ou des expériences pratiques importantes dans le secteur des finances locales ; - Spécialisation en gestion des finances locales, décentralisation, gouvernance et développement communal et/ou développement organisationnel.
Expérience professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 5 ans d'expérience professionnelle à un poste similaire ou un poste en lien avec la gestion des finances locales. - Bonne connaissance du contexte de la décentralisation et de la réforme de l'administration et des finances publiques au Togo et/ou dans la sous-région ; - Connaissances de base sur la digitalisation du secteur publique (p.ex. connaissances des applications numériques utilisées dans la gestion des finances locales) - Expérience de travail avec la GIZ et connaissance des procédures sera un grand atout - Bonne connaissance de la langue anglaise
Autres connaissances, compétences supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Etre proactif et orienté vers les résultats avec de solides capacités analytiques et organisationnelles ; - Etre capable d'exécuter plusieurs tâches en même temps, de définir les priorités et de travailler sous pression ; - Etre en mesure de gérer les dossiers dans le moindre détail - Très bonne capacité de rédaction et de synthèse - Bonne connaissance informatique et autres technologies de l'information et de la communication - Avoir un bon esprit d'équipe et être flexible - Avoir la capacité d'apporter des solutions innovantes - Avoir la capacité de sortir des sentiers battus, de prendre l'initiative et de cocréer avec les parties prenantes - Avoir la capacité de résister au stress et de coopérer dans un environnement de travail numérique multi acteurs - Etre capable d'apprendre de ses erreurs et élargir son point de vue
Qualifications, compétences et expérience requises :	
Ligne directrice sur la soumission :	<p>Nous vous invitons à faire parvenir votre candidature (avec comme objet du mail : AVP N° 026-2023) au plus tard le 24 mai 2023 par courrier électronique à l'adresse suivante : rh-giztogo@giz.de.</p> <p>Le dossier de candidature devra comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une lettre de motivation (strictement une page), à adresser à Madame la Responsable du Département RH, portant la signature du/de la candidat.e ; • Un curriculum vitae actualisé et signé avec trois (03) références, portant une photo (strictement trois pages maximum), le tout à envoyer en un seul fichier PDF. <p>Le dossier de candidature doit être nommé par le nom du/de la candidat.e.</p> <p>Les candidatures féminines et celles des personnes handicapées sont fortement encouragées.</p> <p>Seul.e.s les candidat.e.s sélectionné.e.s seront contacté.e.s.</p>

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



MINISTÈRE DU DESENCLAVEMENT ET DES PISTES RURALES

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

DIRECTION DES PISTES RURALES

PROGRAMME DE LA FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE 2020-2025 DANS LE DOMAINE DU DESENCLAVEMENT ET DES PISTES RURALES

Travaux (i) d'ouverture et de construction, (ii) de réhabilitation et d'élimination des points critiques y compris 5 ponts et (iii) d'entretien courant mécanisé sur les pistes rurales dans les 5 Régions du Togo

Contrôle et surveillance des travaux

DOSSIER D'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET INTERNATIONAL

AMII N° 009/2023/MDPR/PRMP/DPR du 2 mai 2023

Exercice 2024

Financement : BIE 2024 & SAFER 2024

MINISTÈRE DU DESENCLAVEMENT
ET DES PISTES RURALES

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

DIRECTION DES PISTES RURALES

PROGRAMME DE LA FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE 2020-2025 DANS
LE DOMAINE DU DESENCLAVEMENT ET DES PISTES RURALES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

SOLLICITATION PUBLIQUE DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Travaux (i) d'ouverture et de construction, (ii) de réhabilitation et d'élimination des points critiques y compris 5 ponts et (iii) d'entretien courant mécanisé sur les pistes rurales dans les 5 régions du Togo

Exercice 2024

Prestations de contrôle et surveillance des travaux

Date : 2 mai 2023

AMII N° : 009/2023/MDPR/PRMP/DPR

Financement : BIE Gestion 2024 & SAFER 2024

01. Le Ministère du Désenclavement et des Pistes rurales a obtenu pour le compte de l'année 2024, des fonds sur le Budget de l'Etat (BIE) Gestion 2024 et sur les ressources de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER), exercice 2024, pour le financement des prestations de contrôle et surveillance des travaux (i) d'ouverture et de construction, (ii) de réhabilitation et d'élimination des points critiques y compris la construction de 5 ponts et (iii) d'entretien courant mécanisé sur les pistes rurales dans les 5 Régions du Togo, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de prestations de contrôle et de surveillance à conclure au terme de cette procédure.

02. Les prestations comprennent le contrôle et la surveillance des travaux (i) d'ouverture et de construction, (ii) de réhabilitation et d'élimination des points critiques y compris la construction de 5 ponts et (iii) d'entretien courant mécanisé sur le réseau des pistes rurales dans les 5 Régions du Togo. Ces prestations sont réparties en cinq (05) missions distinctes dont une par région comme l'indique le tableau ci-après et seront réalisées, conformément aux Termes de Références (TdR).

Tableau : Répartition des 5 missions par Région

N° Mission	Région	Préfectures concernées	Consistance Sommaire des travaux	Durée des prestations
1	Maritime	Avé, Bas-Mono, Lacs, Vo, Yoto, Zio.	450 km + 1 pont	7 à 15 mois
2	Plateaux	Agou, Akébou, Amou, Anié, Danyi, Est-Mono, Kloto, Kpélé, Moyen-Mono, Ogou, Wawa.	450 km + 1 pont	
3	Centrale	Blitta, M6, Sotouboua, Tchaoudjo, Tchamba.	450 km + 1 pont	
4	Kara	Assoli, Bassar, Binah, Dankpen, Doufelgou, Kéran, Kozah.	450 km + 1 pont	
5	Savanes	Cinkasse, Kpendjal Ouest, Oti, Oti sud, Tandjouare, Tône.	450 km + 1 pont	

03. La mission du consultant comprendra entre autres :

- l'établissement des schémas d'itinéraires, des devis quantitatifs et estimatifs initiaux, actualisés et complémentaires le cas échéant ;
- l'examen, l'étude et la validation des dossiers d'exécution et plans des travaux ;
- les levés topographiques de tous les tronçons concernés par les travaux ;
- les sondages géotechniques de tous les tronçons concernés par les travaux ;
- le contrôle technique, géotechnique et topographique des travaux ainsi que le contrôle et la surveillance permanente de leur exécution ;
- l'élaboration et la gestion des documents administratifs et financiers (gestion des correspondances, concertation permanente avec l'administration, établissement contradictoire des attachements, vérification des décomptes, élaboration des rapports mensuels et de fin de mission etc.) ;
- l'évaluation des entreprises qui exécutent les travaux dans le cadre de la mission concernée.

04. Les candidats sont invités à manifester leur intérêt, s'ils le souhaitent pour toutes les missions. Toutefois, un candidat ne pourra être retenu qu'au plus sur trois (03) listes de mission et ne pourra être attributaire que d'une seule mission. Les candidats doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour réaliser lesdites prestations.

05. Les candidats seront évalués sur la base des critères suivants :

05.1 Le nombre d'années d'expérience et la nature des activités du candidat : (10 points)

- nombre d'années d'expérience depuis la création du cabinet (0,5 point par année d'expérience jusqu'à concurrence de 5 points) ;
- domaine général des prestations routières (5 points)
 - Contrôle et surveillance d'un projet de routes en terre ou de pistes rurales ou autre type de route aménagée (2 points) ;
 - Contrôle et surveillance d'un projet de routes en terre, de pistes rurales ou autre type de route aménagée comprenant la construction des ouvrages de franchissement de portée d'au moins 20 mètres (3 points).

05.2 Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations de contrôle et surveillance des projets ou des travaux en général au cours des dix (10) dernières années (20 points)

- Références dans le domaine de contrôle et surveillance des projets ou travaux routiers (3 points par référence jusqu'à concurrence de 15 points) ;
- Références dans le domaine de contrôle et surveillance des projets ou travaux de génie civil (2,5 points par référence jusqu'à concurrence de 5 points).

05.3 Les références du candidat concernant la réalisation des prestations des marchés analogues au cours des dix (10) dernières années (55 points)

- Références en matière de contrôle et surveillance des projets ou des travaux de réhabilitation ou de construction des pistes rurales ou des routes en terres sur une longueur d'au moins 20 kilomètres (5 points par référence jusqu'à concurrence de 35 points) ;
- Références en matière de contrôle et surveillance des projets ou travaux de construction ou de reconstruction des ouvrages de franchissement de type dalots multiples de portée d'au moins 16 mètres (2,5 points par référence à concurrence de 5 points) ;
- Références en matière de contrôle et surveillance des projets ou travaux de construction ou de reconstruction des ouvrages de franchissement de type pont de portée d'au moins 20 mètres (5 points par référence à concurrence de 15 points).

05.4 L'organisation technique et managériale du cabinet (15 points)

- Organigramme montrant l'organisation structurelle et scientifique du cabinet, la hiérarchie et la responsabilité de chaque membre du personnel (5 points).
- Personnel type du candidat y compris preuves de la permanence au sein du cabinet (5 points) :
 - Directeur : 1 Ingénieur Génie civil ;
 - Directeur technique : 1 Ingénieur Génie Civil ;
 - Cadres Opérationnels : 3 ingénieurs génies civils + 5 techniciens supérieurs en génie civil ;
 - Secrétaires de direction : 2 assistant(e)s de direction.

Si le personnel présenté par le candidat est inférieur au personnel type ci-dessus : 2 points

NB 1 : Pour les candidats constitués en groupement, chaque membre doit satisfaire aux critères relatifs à l'organigramme et au personnel type ci-dessus. Le nombre de points attribués au groupement sera égal à la moyenne des notes obtenues par chaque membre.

- Moyens matériels du candidat y compris preuves de propriété du cabinet : (5 points).
 - Véhicules tout terrain de type 4x4 (2 points à raison de 0,5 point par véhicule) ;
 - Motos tout terrain (2 points à raison de 0,25 point par moto) ;

NB 2 : Pour la preuve de propriété des véhicules et des motos, le candidat doit fournir les copies des cartes grises portant son nom ou celui du promoteur du cabinet.

- Matériels topographiques du cabinet justifiés par des preuves d'appartenance en propriété (station totale ou kit GPS différentiel) (0,5 point) ;
- Original du contrat de collaboration conclu dans le cadre du présent projet avec un cabinet géotechnique agréé par les instances compétentes (0,5 point).

Total du barème de notation : 100 points.

NB 3 :

- Les cabinets ou groupements de cabinets titulaires de marchés de prestations de contrôle et surveillance des travaux en instance de démarrage ou en cours de démarrage avec le Ministère du désenclavement et des pistes rurales ne sont pas autorisés à participer au présent appel à manifestations d'intérêt ;
- Les cabinets ou groupements de cabinets titulaires de marchés de prestations de contrôle et surveillance dont les travaux des entreprises sont en cours d'exécution avec un taux moyen d'avancement physique évalué à moins de 70 % à la date de dépôt des manifestations d'intérêt ne sont pas autorisés à participer au présent appel à manifestations d'intérêt ;
- Seules les références de contrat accompagnées des pages de garde, de la consistance des prestations, de la signature du contrat, d'attestations de bonne fin de prestations et l'adresse complète du maître d'ouvrage du contrat seront considérées dans l'évaluation ;
- La référence présentée par un candidat doit être accompagnée des détails des caractéristiques techniques du projet et des travaux ;
- Les qualifications du personnel permanent doivent être justifiées par les copies de leurs diplômes, CV, pièce d'identité en cours de validité et d'attestation d'engagement du personnel dans le cabinet.
- Une visite des locaux du candidat sera effectuée au besoin pour apprécier l'effectivité de la disponibilité du personnel et du matériel proposés dans son offre.

06. Les candidats doivent joindre à leurs manifestations, les documents attestant qu'ils sont en règle avec l'administration. Il s'agit de :

➤ Pour les candidats de l'espace communautaire (Zone UEMOA) :

- L'original du :
 - quitus fiscal datant de moins d'un (01) an ou de l'attestation de régularité fiscale datant de moins de trois (03) mois ;
 - ou
 - quitus fiscal à usage exclusif dans le cadre des commandes publiques datant de moins d'un (01) an ou l'attestation de régularité fiscale à usage exclusif dans le cadre des commandes publiques datant de moins de trois (03) mois dans l'année civile ;
- l'original du quitus social en cours de validité ;
- l'original de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation des marchés publics délivrée par l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) du Togo ;
- la copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale ;
- la copie légalisée de l'attestation de l'inspection du travail et des lois sociales ;
- la copie légalisée de l'attestation de non faillite ;
- la copie légalisée du registre du commerce et du crédit mobilier.

➤ Pour les candidats hors espace communautaire (hors zone UEMOA) :

- l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier (copie légalisée) ;
- l'original de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- l'original de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation délivrée par l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) du Togo.

➤ En cas de groupement de cabinets :

- joindre l'original de l'accord de groupement ;
- séparer les références liées aux critères de qualification exigés de chaque membre du groupement ;
- le nombre de points obtenu par chaque cabinet membre du groupement doit être supérieur ou égal à quarante (40) points

NB 4 :

A l'exception du quitus fiscal, du quitus social, de l'attestation de régularité fiscale et de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation qui doivent être fournis en original, toutes les autres pièces sont fournies en copies légalisées.

07. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 90 pages.

08. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives, cependant ils ne pourront être retenus en tant que candidats séparés et membre d'un groupement dans le cadre du présent appel à manifestations d'intérêt.

09. Une liste de six (06) à huit (08) cabinets présentant au mieux les aptitudes requises pour réaliser les prestations sera établie par mission. Ces cabinets présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un seul cabinet sera sélectionné par mission selon la méthode de sélection basée sur la qualité technique et le coût (qualité-coût).

NB 5 : Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix), disponible sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances au <https://finances.gouv.tg>. Dans le cas contraire, leurs offres financières seront redressées.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au présent avis tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures TU à l'adresse suivante :

Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales (MDPR)
01 Angle des Avenues Sarakawa et Duisburg,
Tél. : (00228) 90 91 75 86 / 90 18 68 86 / 22 20 44 67.

11. Les manifestations d'intérêt sous plis fermés porteront la mention suivante :

« Manifestation d'intérêt pour les Prestations de contrôle et surveillance des travaux (i) d'ouverture et de construction, (ii) de réhabilitation et d'élimination des points critiques y compris 5 ponts et (iii) d'entretien courant mécanisé sur les pistes rurales dans les 5 Régions du Togo, exercice 2024, le numéro des missions pour lesquelles le candidat manifeste son intérêt : (Mission n°.....) ».

12. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées en un (01) document original et trois (03) copies et seront déposées au plus tard le 2 juin 2023 à 08 heures 30 minutes TU, à l'adresse suivante :

A l'attention de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)
Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales (MDPR)
01 Angle des Avenues Sarakawa et Duisburg,
Salle de réunion située au rez-de-chaussée du bloc 1,
Tél. : (00228) 90 91 75 86 / 90 18 68 86 / 22 20 44 67.

13. Les manifestations d'intérêt seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent le 2 juin 2023 à 08 heures 45 minutes TU.

**Le Ministre du Désenclavement
et des Pistes rurales
B. Kanfitine TCHEDE ISSA**

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES
RESSOURCES FORESTIERES

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

PROJET D'INVESTISSEMENT DE RESILIENCE DES
ZONES COTIERES EN AFRIQUE DE L'OUEST (WACA ResIP)

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTERET (SERVICES CONSULTANTS/FIRME)

(Version corrigée)

AMI N° 014/2023/MERF/PRMP/WACA ResIP

Financement : Banque Mondiale

Mise en valeur de quatre (04) zones prioritaires du SDAL

- 1- Les gouvernement de la République togolaise a obtenu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Investissement de Résilience des Zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA) et ont l'intention d'effectuer les paiements autorisés pour des Services de Consultant.
- 2- Les Services de Consultants (« Les Services ») servent à mettre en place des infrastructures de mise en valeur du littoral en vue de participer à la transformation structurelle de l'économie du pays.
Il s'agira plus spécifiquement de :
 - Créer de la valeur ajoutée pour l'économie et promouvoir le tourisme côtier et balnéaire en attirant une clientèle nationale et internationale de revenus supérieurs ;
 - Diversification des sources de revenus des populations vivant sur le littoral ;
 - Amélioration des conditions de résidence sur le littoral ;
 - Créer une offre de loisir et d'activités culturelles diversifiées ;
 - Créer une nouvelle silhouette moderne.
- 3- Les Termes des Références contenant les mandats détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse suivante : auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) ; E-mail : prmp@environnement.gouv.tg** avec copie à **clauditia21@gmail.com**
- 4- Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) invite les Consultants (firmes) éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services. Les Consultants (firmes) intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils

possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente requise pour exécuter les services.

Le Soumissionnaire devra joindre à son offre les autres documents suivants :

Pour les Soumissionnaires communautaires

- Carte d'immatriculation fiscale en cours de validité ou toute autre pièce équivalente ;
- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- Quitus fiscal datant d'au moins un (01) an ou l'attestation de régularité fiscale datant de moins de trois (03) mois ;
- Attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;
- Quitus Social de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale datant de moins de six (06) mois ;
- L'original de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale pour les marchés exécutés au Togo.

Pour les entreprises étrangères

- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- L'original de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale pour les marchés exécutés au Togo.

N.B. : A l'exception du quitus fiscal et de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation qui doivent être fournis en original, toutes les autres pièces peuvent être des copies légalisées.

Les critères de présélection sont les suivants :

Expérience Générale : Nature des activités du consultant (firme) et nombre d'années d'expérience

En rapport à ce critère, les Consultants (firmes) doivent fournir les documents (avec preuve) indiquant l'année de leur création et les missions réalisées dans leur domaine d'activités. Les attestations de bonne fin d'exécution délivrées par un Maître d'Ouvrage seront requises.

- ✓ **Nature des activités du consultant** : le consultant doit avoir dans son domaine d'activité, les études ;
- ✓ **Nombre d'année d'expérience du consultant (firme)** : le consultant doit avoir dix (10) ans d'expérience au moins avec une expérience spécifique de cinq (05) ans dans le domaine économique et financier.

Expérience spécifique : Qualifications du Consultant (firme) dans le domaine des prestations similaires :

Il doit avoir réalisé au moins deux (02) missions dans le domaine économique et financier.

Il devra mettre à disposition l'expertise nécessaire pour mener à bien les prestations décrites dans les présents termes de référence et être capable d'exécuter la mission dans le délai proposé.

Organisation technique et managériale : Le consultant doit avoir une organisation technique et managériale acceptable pour la

mission. A cet effet, les Consultants (firmes) doivent fournir une présentation claire de leur organisation technique et managériale (*organigramme à l'appui*).

Le nombre de Consultants (firmes) à présélectionner sera au moins cinq (05) et au plus huit (08) Consultants conformément au paragraphe 7.17 du Règlement sur la passation des marchés publics pour les emprunteurs IPF de la Banque Mondiale, juillet 2016, actualisé en Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020.

- 5- L'attention des Consultants (firmes) intéressés est attirée sur les paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement sur la passation des marchés publics pour les emprunteurs IPF » de la Banque Mondiale, juillet 2016, actualisé en Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020 (« Réglementation »), qui décrit la politique de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts.
- 6- Les consultants peuvent s'associer avec d'autres consultants sous forme de groupement de firmes ou d'un Accord de sous-traitance en vue d'un renforcement de leurs qualifications. Dans le cas d'un Groupement, tous les partenaires du Groupement seront conjointement et solidairement responsables de la totalité du contrat, le cas échéant.
- 7- Un Consultant sera sélectionné conformément à la méthode « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) » décrite au paragraphe 7.3 du Règlement sur la passation des marchés publics juillet 2016, actualisé en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020.
- 8- Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, **du lundi au vendredi, de 07 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 17 h 30**. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par écrit, en français, portant la mention « **Manifestation d'intérêt pour la mise en valeur de quatre zones prioritaires du SDAL** » à l'adresse (*en personne, par courrier ou par courrier électronique*) au plus tard le **02 juin 2023 à 10 heures 00 (heure locale : GMT)**.

Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du MERF, 47 Avenue Sarakawa, quartier administratif, non-loin de l'ancienne Direction Générale des Douanes et du PNUD. Tél. : 90 86 70 76 / 90 86 24 79 ; Ville : Lomé ; Pays : TOGO.

Les Consultants (firmes) qui désireront déposer des dossiers physiques doivent les faire parvenir sous pli fermé en trois (03) exemplaires dont un original. Les manifestations qui seront envoyées par voie électronique doivent parvenir aux adresses ci-dessous au plus tard le **02 juin 2023 à 10 heures 00 (Heure locale : GMT)**.

Att : La personne responsable des marchés publics du MERF E-mail : prmp@environnement.gouv.tg, copie obligatoire à clauditia21@gmail.com

Lomé, le 26 Avril 2023

Le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières

Katari FOLI-BAZI



Centre d'Excellence Régional sur les
Villes Durables en Afrique



Avis de demande de renseignement de prix pour la fourniture des mobiliers de bureau du siège du CERViDA-DOUNEDON

Objet : Avis de demande de renseignement de prix

Réf. : **DRP N°007/2023/UL/CERViDA-DOUNEDON du 16 mai 2023**

1. L'Université de Lomé, agissant pour le compte du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour la fourniture **des mobiliers de bureau pour le siège dudit centre**. Ce matériel sera livré au **CERViDA-DOUNEDON, sis à l'Université de Lomé, Boulevard GNASSINGBE EYADEMA, B.P. : 1515, Tél. : (+228) 91 63 07 36/91 75 32 45, Email : cervida-togo@univ-lome.tg / cervida.togo@gmail.com** dans un délai de **trois (03) mois au plus tôt et quatre (04) mois au plus tard, à compter de la date de notification du marché approuvé**.
2. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier de demande de renseignement de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **Services de la Commande Publique (SeCoP) de l'Université de Lomé, sis dans l'enceinte du Lycée de Tokoin 1, porte 014, Tél. : (+228) 91 63 07 36/ 90 31 66 60/ 91 75 32 45, de 8 heures à 12 heures ; 15 heures à 17 heures (heure GMT), les jours ouvrables. Ils peuvent également l'obtenir à l'adresse mentionnée ci-avant, contre paiement en espèce d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.**
3. Les exigences en matière de conformité et de qualifications sont les conditions légales de l'entreprise/société, sa situation financière et son expérience dans les marchés similaires. Voir les données particulières de DRP et les formulaires de soumission pour les informations détaillées.
4. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après **Services de la commande publique de l'Université de Lomé, sis dans l'enceinte du Lycée de Tokoin 1, porte 014, Tél. : (+228) 91 63 07 36/ 90 31 66 60/91 75 32 45, au plus tard le 31 mai 2023 à 15 heures GMT précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**
5. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission, d'un montant de : **cinq cent mille (500 000) francs CFA.**
6. Les offres doivent être valides pendant une période de **cent vingt (120) jours** suivant la date limite de dépôt des offres.
7. Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix) disponible sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances au www.finances.gouv.tg. Dans le cas contraire, leurs offres seront redressées.
8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **salle de réunion n°2 de l'Université de Lomé, sis dans l'enceinte du Lycée de Tokoin 1, porte 013, Tél. : (+228) 91 63 07 36/ 90 31 66 60/ 91 75 32 45 le 31 mai 2023 à 15 heures 30 minutes GMT.**

**La Personne Responsable
des Marchés Publics
Mme Akuavi Cicavi SOSSOU**

MINISTERE DES ARMEES

LA PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

00357/MINARM/PRMP/2023

REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL - LIBERTE - PATRIE

Lomé, le 15 mai 2023

**Avis de demande de renseignement de prix restreinte.
DRP-R N°008/2023/DRP-R/MINARM/CSP/F/BG.**

01. Le ministère des armées sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour **l'acquisition de mobiliers de bureau** au profit du **corps des sapeurs-pompiers**. Ces fournitures sont à livrer au corps des sapeurs-pompiers sis à côté de l'UTB circulaire.

02. La consultation est organisée en lot unique.

03. Le délai de livraison est fixé à trois (03) mois après la notification du marché approuvé. La livraison se fera au corps des sapeurs-pompiers sis à côté de l'UTB circulaire.

04. La passation du marché sera conduite par demande de renseignement de prix restreinte, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. La demande de renseignement de prix est adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

- a. EXPRESS SOLUTION Tél. : 90 26 14 56,
- b. LA REDOUTE Tél. : 90 06 65 01,
- c. LOCHINA CORPORATION ET TRADE Tél. : 91 35 40 00,
- d. KONDONA Tél. : 91 51 24 95,
- e. PRI'S GROUP Tél. : 70 04 09 32,
- f. SOCIETE ATTES-CO Tél. : 93 68 69 09.

05. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après :

Ministère des Armées, sis dans l'enceinte de la cité OUA - Porte d'entrée côté Est au plus tard **le vendredi 02 juin 2023 à 9 heures 30 minutes TU.**

Voir le Capitaine EWAI Pirénam, 92 08 52 92 / 22 61 05 97 / 22 61 06 16.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

06. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission délivrée par une banque ou une institution de microfinance ou de méso finance ayant reçu l'agrément du ministre chargé des Finances ou d'un établissement financier agréé.

07. **Le montant de cette garantie est fixé à deux cent quarante mille (240 000) F CFA.**

08. Les offres doivent être valides pendant une période de soixante (60) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

09. Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix) disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances au www.finances.gouv.tg. Dans le cas contraire, leurs offres seront redressées.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents **le vendredi 02 juin 2023 à 10 H 00 TU** à l'adresse ci-après :

- Salle polyvalente du ministère des armées, sis dans l'enceinte de la cité OUA

- Voir le Capitaine EWAI Pirénam- 92 08 52 92 / 22 61 05 97 / 22 61 06 16.

**Le Colonel WAGUENA Lao,
La Personne Responsable des Marchés Publics**

MINISTERE DES ARMEES

LA PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

00354/MINARM/PRMP/2023

REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL - LIBERTE - PATRIE

Lomé, le 15 Mai 2023

**Avis de demande de renseignement de prix restreinte.
DRP-R N° 009/2023/DRP-R/MINARM/EMAT/F/BG**

01. Le ministère des Armées sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour la fourniture des pneus et des batteries au profit de l'armée de terre. Ces fournitures sont à livrer à l'Etat-major général des Forces Armées Togolaises à Agoé-Lomé dans un délai de deux (02) mois à compter de la notification du marché approuvé.

02. Les fournitures sont composées d'une tranche ferme et d'une tranche conditionnelle. Le délai de livraison de la tranche ferme est de quatre (04) mois à compter de la date de notification du marché approuvé et quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service pour la tranche conditionnelle.

Les variantes ne sont pas autorisées.

03. La demande de renseignement de prix restreinte est adressée aux candidats **jeunes et femmes entrepreneurs** inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-dessous :

- MEYAGNISSOU Tél. : 90 90 80 57,
- HAPPY DAYS AND FINE INVESTMENT Tél. : 93 37 47 61,
- ATESS-CO Tél. : 93 68 69 09,
- LA REDOUDE Tél. : 90 06 65 01,
- STE EVALA 3000 Tél. : 90 89 57 79, EXPRESS SOLUTION Tél. : 90 26 14 56.

04. Les candidats retenus peuvent consulter le dossier de demande de renseignement de prix restreinte à l'adresse mentionnée ci-après :

Ministère des Armées, sis dans l'enceinte de la cité OUA - porte d'entrée côté Est ou voir le Capitaine EWAI Pirénam- 92 08 52 92 / 22 61 05 97 / 22 61 06 16, chef des services administratifs, de 08 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures T.U les jours ouvrables.

Ils peuvent également l'obtenir gratuitement à l'adresse mentionnée ci-dessus.

05. Les exigences en matière de qualification sont :

les conditions de qualification applicables aux candidats sont les suivantes :

- **capacité financière**

Le candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

disposer d'une ligne de crédit ou de facilité de crédit au moins égale à la moitié de l'offre financière ;

- **capacité technique et expérience**

Le candidat doit prouver, la documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- ✓ être en règle avec l'administration publique en présentant dans l'offre les pièces administratives
- ✓ fournir la preuve écrite que les fournitures proposées sont dans un état neuf

NB : les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la version finale du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix), disponible sur le site du ministère de l'économie et des finances au <http://finances.gouv.tg>. dans le cas contraire leurs offres seront redressées.

06. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après :

Monsieur la personne responsable des marchés publics.

Ministère des Armées, sis dans l'enceinte de la cité OUA - porte d'entrée côté Est au plus tard le vendredi 02 juin 2023 à 9 heures 30 minutes TU.

Voir le Capitaine EWAI Pirénam - 92 08 52 92 / 22 61 05 97 / 22 61 06 16, chef des services administratifs.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

07. Les offres doivent comprendre une garantie de cinq cent mille (500 000) francs CFA. La garantie de soumission devra être délivrée par une banque ou une institution de microfinance ou de méso finance ayant reçu l'agrément du ministre chargé des finances ou d'un établissement financier agréé.

8. Les offres doivent être valides pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

9. Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix) disponible sur le site du ministère de l'économie et des finances au www.finances.gouv.tg. dans le cas contraire, leurs offres seront redressées.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le vendredi 02 juin 2023 à 10 H 00 TU** à l'adresse suivante :

- **salle polyvalente du ministère des armées, sis dans l'enceinte de la cité OUA**
- **voir le Capitaine EWAI Pirénam- 92 08 52 92 / 22 61 05 97 / 22 61 06 16**

**Le Colonel WAGUENA Lao,
La personne responsable des marchés publics**

Mr. Ade Ayeyemi made Commander of Order of Mono by Head of State

The former Chief Executive Officer of Ecobank Group, Mr. Ade Ayeyemi, was elevated at the rank of the Commander of the Order of Mono by the President of Republic, Faure Essozimna Gnassingbé on May 18 this year. This honor is recognition of his professional merit and the celebration of the culture of excellence, a prerequisite and spearhead for development in Africa and the whole world.

Mr. Ade Ayeyemi was grateful to President



President Faure Gnassingbé decorated Mr. Ade Ayeyemi.

Faure Gnassingbé for this important distinction. He said to be

very impressed by the concern of Togo leading authorities for stability,

the development of the country and the population well-being. The

former Chief Executive Officer of Ecobank Group observed that peace and stability stand for the engine and the stepping stone to development. The distinction that he has received is the recognition of his remarkable professional career and his important contribution to the development of the continent. In Togo, his convictions match with the Head of State's vision and policy for development of the country and the continent.

Mr. Ade Ayeyemi, a Nigerian national, is an astute and experienced banking and financial expert. He has occupied several strategic posts at the Ecobank Group before being promoted to Chief Executive Officer of the Group in 2015 following a rigorous selection.

**Godwin Kotè
AGUETON**

ASCENSION DAY COMEMORATION

Christians invited to live hoping for eternal life



Christians during the celebration. (Picture by GNONEGUE)

The Christian community across the world observed last Thursday the Ascension Day or the Feast of the Ascension of Jesus Christ to Heaven. The celebration highlights the entry of the Lord Jesus Christ into the Glory, forty days following his death and resurrection on Easter Day announcing the Pentecost, the descent of the Holy Spirit upon the Apostles and other followers of Jesus Christ.

On the occasion, the President of Republic, Faure Essozimna Gnassingbé wished Happy Ascension Day to all the Christians of Togo and of the world as a whole. Through his twitter account, the Head of State expressed his wish that the observance of the Ascension and meditation lead to the rooting of living together and solidarity.

In Togo, particularly in Lomé, early in the morning, many Christians despite the heavy rain went to their temples and Churches to commemorate the event.

At the Cathedral of Lomé known as "Sacré Coeur de Jésus", the first Mass was said by the Reverend Father Emmanuel Djijehoue-Kwadjovi. Basing his sermon on the Scriptures, namely Acts 1: 1-11; Psalms 47: 2-3, 6-9; Ephesians 1: 17-23 and Matthew 28: 16-20, the Reverend Father stressed that Jesus' ascent into heaven is not a journey into the space or to the most distant stars, but for Christians, it is a bliss. He added that Jesus went back to his Father to live in his love. However, he noted, Jesus Christ is not far from Christians, instead he is very close to them for ever.

"Through the celebration of the Ascension, Jesus being God became flesh, died for us and went up to heaven. Now, we can share his glory and hope for eternal life.", said Rev. Father Emmanuel Djijehoue-Kwadjovi. According to him, nothing happens randomly in the lives of God's children. The heavy rain that fell in the morning is a grace and God opening the door of heaven and showering his people with blessings.

To end, he stated that as promised by Jesus Christ, Christians are expecting within ten days the coming down of the Holy Ghost on the Pentecost Day.

**Célestine Tanty
AGBONON**

FLOOD AND DROUGHT MANAGEMENT IN VOLTA BASIN

Capacity-building workshop for early warning trainers in Lomé



Attendees at the training workshop.

A training workshop took place last week in Lomé on the Voltalarm end-to-end flood and drought forecasting and early warning process. Started on Tuesday, the workshop intended for professionals from the Volta Basin member countries is part of the training programme set up within the framework of the project for "Integrating Flood and Drought Management and Early Warning for Climate Change Adaptation in the Volta Basin". The workshop ended on Friday, May 19.

The workshop jointly organized by the World Meteorological Organization (WMO), the Volta Basin Authority (VBA) and the Global Water Partnership-West Africa (GWP-WA), involved experts from hydrometeorological services, users

of the Voltalarm end-to-end flood and drought forecasting and early warning processes and officials of technical flood and drought management agencies from Benin, Ghana, Côte d'Ivoire, Mali, Burkina Faso and Togo. The workshop enabled to equip the parties involved with the Voltalarm end-to-end flood and drought early warning system. Four days long, the attendees sharpened their knowledge of the key concepts of forecasting, early warning, flood and drought as well as the current end-to-end flood forecasting and early warning process set up by each member country.

In his keynote speech, the Principal Private Secretary at the Ministry of Water and Village Water Supply, Mr. Boni Affo

Adjama, spoke of the disastrous consequences of floods, quoting the different tools set up to effectively fight against natural disasters and better alert the population. He rejoiced over the present workshop aimed to foster the actions of African countries in the fight against global warming. On his part, the VBA Executive Director, Mr. Robert Yaovi Dessouassi said that the gathering confirms once again the will of the VBA and its partners to build the knowledge and capacity of country actors in climate phenomena that frequently occur and cause damage to Volta Basin populations.

Clotilde KPARESSI



Expression d'intérêt (EDI) pour la prestation de services et livraison de biens N° 2023-EDI-001-MC/TG

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités régulières Malaria Consortium Togo lance un **Appel d'EDI constitué de vingt-cinq (25) lots en vue de sélectionner les Fournisseurs Pré-Qualifié (FPQ) pour l'acquisition de Biens et Services.**

1) Le présent Appel est ouvert à égalité de conditions à tous les fournisseurs, régulièrement installés au Togo ayant les capacités juridiques, techniques et financières requises, en règle vis-à-vis de l'administration, des services fiscaux et para – fiscaux.

2) Les lots sont subdivisés comme suit :

- Lot 1 : Fourniture de bureau et papeterie
- Lot 2 : Produits d'entretien et produits de protection covid-19, EPI
- Lot 3 : Imprimerie et visibilités
- Lot 4 : Location salle pour des réunions et ateliers dans les cinq régions du pays
- Lot 5 : Service de gardiennage
- Lot 6 : Service de nettoyage
- Lot 7 : Services d'hôtel et Hébergement dans les cinq régions du pays
- Lot 8 : Transport routier des marchandises
- Lot 9 : Service traiteur, Restauration pour les formations dans les cinq régions du pays
- Lot 10 : Ameublement, mobiliers de bureaux, électroménagers
- Lot 11 : Equipements et fournitures informatiques, smartphones, tablettes
- Lot 12 : Services de Maintenance Informatique / câblages et réseaux informatiques
- Lot 13 : Maintenances de groupe Electrogène, froid et climatisation et électricité.
- Lot 14 : Concessionnaires de véhicules neufs / Location de véhicules

- Lot 15 : Service de décoration intérieure, entretiens d'espaces verts
 - Lot 16 : Compagnies d'assurances et de courtages en assurance
 - Lot 17 : Travaux de plomberie, peinture
 - Lot 18 : Travaux de menuiserie bois/aluminium, soudure
 - Lot 19 : Cabinet d'étude, de formation, de recherche en santé publique
 - Lot 20 : Agence de voyage, de billetterie, événementielle
 - Lot 21 : Assistance et conseil juridique et fiscal / Avocat-conseil
 - Lot 22 : Garage pour entretien et réparation de véhicules
 - Lot 23 : Agence de communication
 - Lot 24 : Agence immobilière
 - Lot 25 : société de lubrifiants/pièces de rechanges automobiles
3. Le Dossier d'expression d'intérêt peut être consulté sur la page web de Malaria Consortium, <https://www.malariaconsortium.org/tenders>.
4. Les offres administratives doivent être envoyées exclusivement par mail à l'adresse tenders@malariaconsortium.org au plus tard le **31 mai 2023 avec en objet « EDI-2023-001/MC/TG « numéro de lot »**.
5. Aucune offre physique n'est recevable.
6. Malaria Consortium se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent EDI ou de ne donner aucune suite à tout ou partie.
7. Les renseignements sur le présent EDI peuvent être obtenus par écrit à l'adresse électronique : tenders@malariaconsortium.org. L'objet du courriel doit être intitulé selon le numéro de lot comme suit : « **EDI-2023-001/MC/TG « numéro de lot » : demande de clarification** ».

Dr Yakouba Zougrana, Directeur Pays

Communiqué de recrutement d'apprenants pour les IFAD

Le Directeur Général de l'Agence Education-Développement (AED) communique :

Dans le cadre de la **rentrée scolaire 2023-2024**, l'Agence Education-Développement lance du **16 mai au 31 juillet 2023**, la campagne de recrutement d'apprenants pour le compte des trois (03) IFAD pour trois ans de formation. Il s'agit de :

- **IFAD-Aquaculture d'Elavagnon** : Bac Pro Aquaculture;
- **IFAD-Elevage de Barkoissi** : Bac Pro Conduite et Gestion d'une Exploitation : option Elevage ;
- **IFAD-Bâtiment d'Adidogomé** :
 - Bac Pro Organisation et Réalisation du Gros Œuvre ;
 - Bac Pro Froid et Conditionnement de l'Air ;
 - Bac Pro Aménagement et Finition du Bâtiment ;
 - Bac Pro Métier de l'Electricité et ses Environnements Connectés ;
 - Bac Pro Menuisier Fabricant - Installateur -bois, aluminium et verre ;
 - Bac Pro Charpentier bois, métal et Couvreur.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

Les candidats désireux de s'inscrire doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre motivé ;
- Etre titulaire du BEPC ;
- Etre physiquement apte ;
- Avoir entre 16 et 29 ans.

DOSSIER DE CANDIDATURES POUR L'INSCRIPTION

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Un formulaire d'inscription à remplir en ligne par le candidat
- Une fiche d'autorisation parentale à télécharger sur le site, à remplir par le parent et à joindre au dossier en ligne ;

- Une copie du certificat de naissance du candidat ;
- Une copie du relevé de notes du BEPC.

PERIODE ET DEPOT DE DOSSIERS

La période de dépôt des dossiers s'étend du **16 mai au 31 juillet 2023**. Le dépôt des dossiers se fait uniquement en ligne :

- **sur le site internet www.aed-ifad.tg**

PRESELECTION DES CANDIDATS

La liste des candidats présélectionnés après étude de dossier sera disponible en ligne sur le site web de l'AED : www.aed-ifad.tg à partir du **mardi 04 août 2023**.

SELECTION DES CANDIDATS

Les candidats présélectionnés seront soumis à des **entretiens de motivation du 07 au 31 août 2023 dans les trois IFAD** selon les lieux de résidence de chaque candidat.

Le jour de l'entretien, tous les candidats programmés devront se présenter à **07 H 00** dans les lieux de tests munis impérativement de leur carte nationale d'identité ou scolaire. Ils doivent également se munir de quoi écrire.

La liste des candidats sélectionnés à l'issue des entretiens de motivation sera affichée sur le site internet de l'AED à partir du **1^{er} septembre 2023**.

Sera définitivement inscrit tout candidat qui s'acquittera d'au moins 50 % des frais de formation fixé à 400.000 FCFA par an.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser par :

- Tél. : (+ 228) 70 90 11 11
- Mail : admissions@aed-ifad.tg

La Direction Générale

BUBUDZESINANA KÖNU AĐE VA EME LE LOME II

Duköa fe Tato na «Mono» bubudzesi Afeto Ade Adeyemi, yawođagbe si va yi



Dukplöla Faure Essozimna Gnassingbé, le kënuu wöyi.

Le nyitsö yawođa si nye dame 18, fe 2023 va yi dzi, dukplöla Faure Essozimna Gnassingbé na «Mono»

bubudzesi Afe to Ade Adeyemi, ame si nye «Ecobank Transnational Incorporated» fe dödzikpölagä

xoxoa.Enye akpedadzesi fe afö ađe si dukplöla la de do de gomekpöla la gbö, le efe ađanu kple agbadadzedze hena dönyuiwöwö fe susu fajä fe etewiwo me, si nye gomeđokpe na Afrika kple xexea katä fe ngödede.

Gomekpöla la da akpe na duköa fe Tato la, le bubudzesi la nanae la ta. Ekafu amedzroxö nyui, tomefafa kple ngödede fe dunyagbögbö, si wöde tome le Togo, afisi «Ecobank Transnational Incorporated» fe tanöfe xö anyi nö le.

Afeto Ade Adeyemi, si zu bubudzesixöla la, ge de Afrikavi siwo si nunyawö kple numetotowo le la dome.

Míana mianya hä be, Afeto Ade

Adeyemi nye Nigeriavi dzidzi. Exo gakoŋtabubu kple ganyawo dzikpökpo fe dasedjigbalé. Eno dö vovovowo nu le gadzrađofea (ETI), hafi wotiae le fe 2015 me wözu «ETI» fe dödzikpölagä. Gadzrađofea fe ngödede blibo va eme le efe dödzikpöyi.

Le Togo efe didiwo sö kple duköa fe Tato Faure Essozimna Gnassingbé fe nukpökpödeŋgö la, si nye be kpekpeđe ame nöewo nu fe kadede ađe nana adzöndökuisiwo kple dziđuđu döwöfowo dome, ale be Afrika duköwo fe ganyawo nakpö dzidziđe dzi.

Apéléte Koami AMOUZOU

Yetöđofe Afrika nutome duköwo do agbledenyawo fe takpekpe ađe awö le Lome

Le dame 30 vasede 31 siwo gböna la, yetöđofe Afrika nutoa me duköwo fe dudönunölawo do takpekpe ađe ku de ađuzazä kple agbledenyigbawo fe nyonyo nu awö le Lome. Enye gododo ađe si Yetöđofe Afrika duköwo fe gadimönu-sitsaha (CEDEAO) fe dödzikpöha la do anyi le dekawöwö me kple Togo dziđuđu,

Xexeme gadzrađofegä (BM), Ađu fe döwöfe (IFDC) kple (USAID).

Afödeđa fe tađödzinu la anye be woabu ta me tso ale si woadzi agblenukuwo de edzi le nutoa me. Eganya mönukpökpo ađe hä na gomekpölawo be woadzro nu me ku de nya siwo wöde de go nu le (CEDEAO) fe dödzikpöha menölawo

fe gododo kple adzödolawo, dumeviwo fe hatsotsowo kple dziđuđudöwölawo tso asitötro le agblenukuwo fe dzidziđe edzi kple ađu dede agblegenyigbawo be wona nukuwo nasögbö le woxayi nu, si va eme tso aföfe 25 vasede 27 lia dzi.

Ađuzazä le Yetöđofe Afrika duköwo me nye nu si mede etefe tututu o,

takpekpe siwo le edzi yim fe tađödzinu enye be, woadji nuđuđu kuku tso duta dzi kpöto, nuđuđu fe böbö kple döwuame nu le Yetöđofe Afrika nyigba dzi.

Le Togo dziđuđu ađe afö geđe tso tro asi le agblenukuwo fe dzidziđe edzi nu xoxo. Kpödeŋu geđewo li.

Komla ATSU

Togo Nöudu ha Đajaa Ade Ayeyemi Möno yö nimiye sösođe

Đe-əjadə Nöudu Faure Essozimna Gnassingbé ha Đajaa Ade Ayeyemi Möno yö nimiye sösođe. Đeđe kpitav taa sarakaway wiye palabi sözi Loma ne pađu hiđe kibayü ene. Eeken « Ecobank Transnational Incorporated (ETI) » koozay Nöudu kibunu. Nimiye dune dıwıty se Đajaa Ade Ayeyemi kaalabi tumıye camıye ne wetu tune tiyekina ne Afrika ne kedeŋga kpeekpe wobini esundaa.

Đajaa Ade Ayeyemi taa labi leleŋ ne nimiye sösođe dune ne ese Togo Nöudu pu-yö pidufeyi. Eyiyyi-t se huuu tuma esundaa wöbu, dıyđıy cayu eyaa camıye muv labına ne söno e-koozay kpelay wee Togo taa.

Pekedunı-t se Togo dıyiyaa kam nüv huuu tuma yö, samay wezuu cayu ne dıyđıy cayu esundaa wöbu nüv.



To Nöudu (köönoo tu nöwan yö), kewiyay Nöudu ne egbaydınaa lalaa këyo.

Lanheziye ne dıyđıy cayu lakına ne huuu tuma wobini esundaa.

Đajaa Ade Ayeyemi cuuzaa se alıwaatu ndu eay Togo taa yö, eesö tu-yö ne ese Nöudu Faure

Gnassingbé pidufeyi. Togobiya muv eyaa camıye.

Đajaa Ade Ayeyemi weyi paha-t nimiye sösođe yö ke Afrika ne kedeŋga kpeekpe yö tumladäa sösa

mba paluki se koozasi tuma ewobini esundaa yö. Elabi liidiye kaluv ne dı-yö cöno sukuli ne ete le, ela tuma ndı ndı e-koozay « ETI » taa ne puco payay-t ka-Nöudu 2015 pinay taa. E-tumıye labı taa ekönu leyzıtu ne koozay kané kohuu. Togo taa le, koozay döŋ ejadə Nöudu ne kewiyay lumayza yö; ana yö se anğba wena awe a-tı yö yö ne kewiyay nuna ađu dāma nesi ne pısa ne Afrika tösuv kpa döŋ.

Nimiye sösođe ndı paha Đajaa Ade Ayeyemi kent e-tumıye camıye labı ne tambayye ndı ekönu Afrika huuu numöŋ taa yö, kezeya.

Hubert BAGNABANA

YESU ESÖDAA KPAU KAZANDU

Payay kidıstı nıma se peweenı lidau wezuu maaten yö

Đeđe kpitav taa sarakaway wiye kedeŋga kpeekpe yö kidıstı nıma tö Eö pıyalı Yesu esödaa kpau kazandu. Kazandu tune, tütözu Kidıstı suv tam tam koboyay taa kaakıj nunaza paska kazandu wayı. Tikent kazandu sösođu kidıstı nıma ne tuhuluv fezuu kidedju tıbu apostolowaa yö kaakıj hıu taa.

Kazandu tu-tövu numövu taa Togo Nöudu Faure Essozimna Gnassingbé se Togo ne kedeŋga kpeekpe yö kidıstı nıma se pöto-tu camıye ne etay liu se tu-lumayza yeki ne dāma nunav ne cöbö cayu ka lıla.

Loma kpaan sösođu taa fada Emmanuel Djıyehoue-Kwadjovi labıni cöcü.

Ekalt apostolowaa tuma takayay ne pıte le, etö se Yesu Esödaa kpau tikent esödaa numövu wöbu, ele esö yö tısiyaa cöb le, pikentı tam tam koboyay sösođu ne lanğulumıye. Takayay kidedewa taa töm heyiy-dı se Yesu tezay e-töm muyaa nav le, ehıyı-we se ewokı le, etiyini-we fezuu kidedju ne kıha-we

döŋ ne posusi e-töm kedeŋga kpeekpe yö. Etem-we yöodınav le, pikpazı-t esödaa ne apostolowaa pastı Jerusalem ne ta leleŋ. Yesu kpa e-caa cöb esödaa ne elakt e-söolum yö. Edıposini eyaa ele, ewe paa kidıstı tu weyi le e-cöb tam tam.

Somié BERE

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,
DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES

REGION MARITIME

PREFECTURE DU GOLFE



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

Section I- Avis de demande de renseignement de prix

Objet : AVIS DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT DE PRIX

Réf. : [ADRP N° 003]

1. La Mairie du Golfe 4 dispose des fonds sur le budget municipal, exercice 2023, afin de financer les prestations des services courants, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des travaux d'entretien de la plage de surveillance et de débouchage des exutoires en mer.
2. Le Maire de la Commune du Golfe 4 sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats pour la réalisation des travaux de ces travaux sur une période d'un (01) an renouvelable une seule fois.
3. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier de demande de renseignement de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Golfe 4 Siège de la Commune du Golfe 4, 67, angle rues Nyala/Togoville ; Lomé-Togo ; Tél. : (+228) 22 21 07 13.** Ils peuvent également l'obtenir à l'adresse mentionnée ci-avant, contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA.** Le paiement en numéraire se fera à la Régie des recettes de la Mairie du Golfe 4 contre obtention d'un récépissé.

- Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune du Golfe 4 Siège de la Commune du Golfe 4, 67, angle rues Nyala/Togoville Lomé-Togo ; Tél. : (+228) 22 21 07 13 / 90 33 31 20, au plus tard le 07 Juin 2023 à 15 heures 00 minute TU.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

- **Une réunion préparatoire se tiendra aux lieux et date ci-après :**

Lieu : Salle de réunion au siège de la Commune du Golfe 4

Date :

Heure :

Une visite de sites est prévue le (même jour). Les divers frais afférents seront à la charge du candidat.

- L'attestation de visite de site signé par la DST est obligatoire dans l'offre.

4. Les offres doivent comprendre une déclaration de garantie conforme au modèle prévu dans le dossier de demande de renseignement de prix.
5. Les offres doivent demeurer valides pour une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** suivant la date limite de dépôt des offres.
6. Les demandes d'éclaircissement seront adressées à l'autorité contracte à l'adresse suivante : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune du Golfe 4 Siège de la Commune du Golfe 4, 67, angle rues Nyala/Togoville Lomé-Togo ; Tél. : (+228) 22 21 07 13 / 90 33 31 20.**
7. Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix) disponible sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances au www.finances.gouv.tg. Dans le cas contraire, leurs offres seront redressées.
8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **salle de réunion de la Commune du Golfe 4 Siège de la Commune du Golfe 4, 67, angle rues Nyala/Togoville Lomé-Togo ; Tél. : 22 21 07 13, le 07 juin 2023 à 15 heures 30 minutes TU.**

La Personne Responsable des Marchés Publics

AMEGANVI Manavi Isabelle Djigbodi

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'exécution de son programme de renforcement de capacités, une institution de microfinance recherche un consultant ou un cabinet pour la formation de ses Agents Commerciaux (AC) sur le thème : **« les fondamentaux de la microfinance : les compétences du métier des commerciaux ».**

Dossier de candidatures :

- 1- Offre financière
- 2- Offre technique

- Etre un consultant indépendant senior (plus de dix (10) ans d'expériences dans la formation),
- CV du principal formateur,
- Avoir au moins BAC+5 en gestion et management des organisations,
- Avoir une bonne connaissance de la gestion des microfinances,
- Avoir une expérience avérée dans la conduite des services financiers et comptables d'une institution,
- Avoir conduit au moins une fois une formation pour des agents d'une microfinance serait un atout.

Les termes de références peuvent être obtenus à l'adresse mail suivante : financeinfo930@gmail.com

Contacts : (+228) 98 85 20 94 / 91 43 03 75.

La date de limite est fixée au 24 mai 2023 à 17 h 00 min.



ABONNEMENT TOGO-PRESSE NUMERIQUE	TARIF	REGLEMENT
Mensuel (1 mois)	5 000 F	Tmoney Flooz Guichet de l'Editogo
Trimestriel (3 mois)	15 000 F	
Semestriel (6 mois)	25 000 F	
Annuel (1 an)	50 000 F	

Comment y accéder ?

Rendez-vous sur : www.togopresse.tg ou télécharger l'application « Togo presse » sur votre mobile, choisissez d'abord la rubrique « Abonnement », puis le type, ensuite remplissez la fiche de renseignements et enfin, vérifiez votre boîte de réception pour confirmer votre souscription au service.

N.B : Pour toute information complémentaire, prière appeler le

22 21 37 18 / 90 35 38 32 / 90 82 79 58



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie



CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES SCIENCES AVIAIRES (CERSA)

FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

**SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE L'AUDIT DE LA PASSATION DES MARCHES ET DE LA GESTION FINANCIERE,
EXERCICES 2023 2024 ET 2025 DU CERSA**

AMI N° 02/2023/UL/PRMP/CERSA

- Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un financement de la Banque mondiale et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Sélection d'un cabinet en vue de l'audit de la passation des marchés et de la gestion financière, exercices 2023, 2024 et 2025 du CERSA.
- Les services du consultant (« Services ») comprennent :
 - L'audit du projet ;
 - La vérification des états certifiés des dépenses ;
 - L'audit de la passation des marchés.

Les services attendus du consultant nécessiteront un effort estimé à 30 hommes/Jour pour chaque exercice, soit 90 hommes/Jour pour les trois (03) exercices (2023, 2024 et 2025). Les missions démarreront probablement au cours du mois de mars des années n+1.

Le détail des Termes de Référence (TDRs) pour les prestations peut être téléchargé sur le site web suivant : www.cersa-togo.org ou peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessous : **Service de la commande publique (SeCoP) de l'Université de Lomé, sis dans l'enceinte du Lycée de Tokoin 1, porte 014, Tél. : (+228) 91 63 07 36 / 90 31 66 60 / 91 75 32 45, de 08 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures (heure GMT), les jours ouvrables.**
- L'Université de Lomé agissant pour le compte du CERSA invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :
 - être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes ; Qualifications générales ;
 - être régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC et être en règle vis-à-vis de l'administration ;
 - avoir une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA ;
 - avoir une bonne organisation technique et managériale.

NB : Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 40 pages au maximum.
- L'attention des consultants intéressés par la mission doit également porter sur la section III, le paragraphe 3.14, 3.16 et 3.17 du « règlement de la passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de juillet 2016 qui décrit les politiques de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêt.
- Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres du groupement seront solidairement et conjointement responsables pour le contrat dans son intégralité, si sélectionné.
- Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection au Moindre Coût (SMC)** telle que décrite dans les Directives de la Banque mondiale.
- Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : tous les jours ouvrables de **8 heures à 11 heures et de 15 heures à 17 heures TU**.
- Les manifestations d'intérêt écrites en français doivent être déposées à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier ou par courrier électronique) au plus tard le **lundi 05 juin 2023 à 17 heures TU** :
Service de la commande publique (SeCoP) de l'Université de Lomé, sis dans l'enceinte du Lycée de Tokoin 1, porte 014, Tél. : (+228) 91 63 07 36/90 31 66 60 / 91 75 32 45, Pays : Togo, e-mail : cersa.univ.lome@gmail.com.

Lomé, le 19 mai 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Mme Cicavi Akuavi SOSSOU

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST- AFRICAINE

La Commission



AVIS N° 002/2023/DDH/DESRFP

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CABINET DE CONSULTANTS EN VUE DE L'ETUDE SUR LA SITUATION DE L'EMPLOI DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UNION

- Dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2023, la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine envisage la réalisation d'une étude sur la situation de l'emploi des personnes vivant avec un handicap dans les Etats membres de l'Union.
- L'objectif général de la mission est d'élaborer un document de stratégie régionale dans l'espace UEMOA, en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap dans le but de sécuriser leur emploi durant les périodes de crise et la réalisation de la justice sociale et l'inclusion.
L'étude vise les objectifs suivants :
 - Faire un état des lieux de l'emploi des personnes vivant avec un handicap et l'examen de l'inclusion et de l'accessibilité du système d'une manière générale. Il fera ressortir entre autres le point sur les dispositions institutionnelles et juridiques pertinentes prises dans chaque Etat membre pour favoriser l'accès et sécuriser leurs emplois et leurs droits ;
 - Faire une analyse diagnostique approfondie de la situation de l'emploi des personnes vivant avec un handicap adoptant l'approche de l'OIT qui adresse à la fois la qualité de l'emploi (travail décent) et le besoin de justice sociale ;
 - Elaborer un plan d'action budgétisé prenant en compte les principaux défis financiers identifiés.

De manière plus spécifique, l'intervention du cabinet consistera à :

 - Identifier des axes susceptibles de favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap et d'améliorer la qualité de leurs emplois (travail décent, quotas, appuis multiformes, aménagements raisonnables etc...);
 - Développer des mécanismes permettant de réduire le chômage des personnes en situation de handicap, notamment en période de crise ;
 - Elaborer une base de données statistiques fiables sur l'emploi des personnes en situation de handicap dans l'Union ;
- Définir des canaux structurels facilitant la prise en charge et l'embauche des personnes en situation de handicap en vue de soutenir leur inclusion sociale et professionnelle dans l'Union et afin de réaliser la justice sociale.
- En vue de la constitution d'une liste restreinte et pour une demande de proposition ultérieure, le Président de la Commission de l'UEMOA invite les cabinets d'études à présenter leur candidature en vue de fournir les services ci-dessus décrits.
- L'étude est prévue pour se réaliser en 84 jours prestés (ouvrables). Cette durée n'intègre pas les délais de voyage.
- Les Cabinets de consultants intéressés par cette étude doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).
- L'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément aux règles et procédures définies par la réglementation en vigueur à la Commission de l'UEMOA, notamment le Règlement d'exécution n° 001/2020/COM/UEMOA du 24 février 2020 relatif aux règles de passation, d'exécution, de réception et de règlement des marchés des Organes de l'UEMOA.
- Les expressions d'intérêt en langue française portant la mention « **Manifestation d'intérêt relative au recrutement d'un Cabinet de consultants pour la réalisation d'une étude sur la situation de l'emploi des personnes vivant avec un handicap dans les Etats membres de l'Union** » doivent parvenir au plus tard le 13 juin 2023 à 9 heures 30 mn, sous pli fermé en un original et deux (02) copies à l'adresse suivante :

Commission de l'UEMOA
380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO
01 BP 543 Ouagadougou 01, Burkina Faso
Tél. : (226) 25 31 88 73 à 76 - Fax : (226) 25 31 88 72
Email : commission@uemoa.int

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 H 30 au complexe administratif de la Commission de l'UEMOA dans la salle de réunion du Département du Développement Humain sis à Ouaga 2000.

Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale du consultant, l'expérience spécifique et la connaissance de la région sur la base des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Notes pondérées maximum
1 - « Expérience générale du Consultant »	30
2 - « Expérience spécifique du Consultant »	60
3- Connaissance de la région (pays de l'UEMOA)	10
Total des points	100

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux :

Monsieur Sansan KAMBIRE
N° de téléphone : 50 42 51 84
Adresse Email : skambire@uemoa.int

P/Le Commissaire chargé du Département du Développement Humain et par Délégation, Le Directeur de Cabinet du Département du Développement Humain

Gérard TOGNIMASSOU

AVIS DE DECES

Togbui Fiaty Aménouvou III, chef du canton de Kévé M. Kwassi William, doyen de la famille Fiaty Aménouvou de Kévé ses frères et sœurs La famille Potison d'Agbodrafo Mme Potison Ayoko Dina, ancienne employée de la BCEAO

Mme Gbeassor-Carter Reine, ses frères et sœurs à l'étranger, cousins et cousines à Lomé

Les enfants du défunt : Philippe, Rodrigue, Koffi Elias, Cyrille, Ghislain, Judith et Serge

Les familles parentes, alliées et amies
Ont la douleur d'annoncer le décès de :



FIATY AMÉNOUVOR Ayaovi Claude James
Ex-employé de l'OTP
Décédé le 3 mai 2023 à Lomé dans sa 61^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Mardi 23 mai 2023
19 h 00 : Veillée de prières et de chants en la paroisse Sainte Rita de Tokoin Wuiti (corps présent)

Jeudi 25 mai 2023
08 h 00 : Messe d'enterrement en la même paroisse Sainte Rita de Wuiti suivie de l'inhumation à Kévé au cimetière familial dans la stricte intimité

N. B. : Les salutations seront reçues à la sortie sur le parvis de l'église

Maison mortuaire : Maison Potison Ayoko Dina, quartier Tokoin Wuiti, prolongement rue Barry Moussa Barkey.

AVIS DE DECES

La famille Chindo au Togo et au Cameroun
La Communauté Camerounaise au Togo (COCATO) et la communauté Camerounian Elites Living in Togo (CAMELITES)
Le Groupe Daddo Maritime services du Nigeria et du Togo
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté frère, père et mari :



CHINDO William Chindo
Directeur général des sociétés Ecomarine International et Daddo Maritime services Togo
Survenu le 16 avril 2023 à Havana Specialist Hospital du Nigeria dans sa 68^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Dimanche 21 mai 2023
18 h 00 : Hommages et témoignages en l'honneur de Chindo William Chindo (CWC) @ Salle Mgr. Dosseh Ocdi Hédzranawoé, Lomé

Lundi 22 mai 2023
18 h 00 : Messe sans corps au monastère du Saint Esprit de l'Adoration Perpétuelle (SSPSAP) Hédzranawoé- Lomé

Mardi 23 mai 2023
16 h 00 : Levée de corps à la morgue du CHU Tokoin.

18 h 00 : Messe-veillée en la paroisse Saint Rita Wuiti, Lomé

20 h 00 : Veillée au domicile du défunt, Kégué - Lomé

Mercredi 24 mai 2023
09 h 00 : Départ pour Douala, Cameroun

15 h 15 : Arrivée à l'Aéroport International de Douala, Cameroun

18 h 30 : Messe en la paroisse Saint Joseph Bonendale, Bonaberi

21 h 00 : Veillée en l'église catholique Saint Joseph

N. B. : Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église après la messe en la paroisse Saint Rita Wuiti

Maison mortuaire : Résidence Chindo sise à la résidence Nirvana (14 Villa), Kégué - Lomé.

AVIS DE DECES

Le trône-royal Fiaty-Aménouvou de Kévé
M. Fiaty-Aménouvou Kwassi William, doyen de la famille Fiaty-Aménouvou ses sœurs, frères et leurs enfants

Veuf Fiaty-Aménouvou Komlavi Félix et ses enfants

M. Fiaty Yao Hétsu, secrétaire-général à la Cour des Comptes, son épouse et leurs enfants

Le président de la BIDC et son personnel

La famille Akoussan-Ahlin à Sazue au Bénin

Les familles Fiaty-Aménouvou, Agboli, Latzoo, Kosso et Koussan-Ahlin

La collectivité Ziafo-Ankoutse de Kévé-Zogbépimé

Les familles Amou, Woudoe, Gbama, Trougou et Motti

Les familles parentes, alliées et amies

Ont la douleur de vous faire part du décès de :



FIATY-AMÉNOUVOR Akou Annick
Assistante Comptable à la BIDC
Survenu à la clinique Ya Salam à Dakar au Sénégal le jeudi 27 avril 2023 dans sa 48^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Mercredi 24 mai 2023
20 h 00 : Messe-veillée en la paroisse Notre-Dame de la Rédemption de Bè-Kikamé

Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église

Jeudi 25 mai 2023
08 h 00 : Messe d'enterrement en la même paroisse suivie de l'inhumation au cimetière familial à Kévé, dans la préfecture de l'Avé

N. B. : Inhumation dans la stricte intimité familiale

Les obsèques se dérouleront dans le respect des mesures barrières à la COVID-19.

COMMUNIQUE

Le Ministre de la Planification du Développement et de la Coopération, invite **Monsieur BANNA-KOURA Badarou, n° mle 060239-Z**, maintenancier au Centre de Suivi Informatique (CSI) au Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération à reprendre impérativement le service dès audition de ce communiqué.

Faute de quoi, les dispositions statutaires seront appliquées.

N.B. : Ce communiqué tient lieu de mise en demeure.

Pour le Ministre de la Planification du Développement et de la Coopération, Le Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République
Ablamba Ahoéfavi JOHNSON

COMMUNIQUE DE PRESSE

Monsieur CAMARA Mamadou Lamine, Directeur général de la société FADOUL TRAVAUX PUBLICS, est invité à se présenter de toute urgence à l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) pour affaire le concernant.

Fait à Lomé, le 17 mai 2023

Le Directeur Général p.i.

Aftar Touré MOROU



AVIS D'APPEL D'OFFRES : HEBERGEMENT - EVENEMENTIEL ET SERVICES ASSOCIES

L'Institut Régional de Formation de la zone Afrique centrale, établissement en gestion directe de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'étranger, ayant son siège au Lycée français de Lomé, lance un appel d'offres ayant pour objet la fourniture de prestations liées à l'organisation de formations et de séminaires. Les prestations comportent l'hébergement et la restauration des participants ainsi que la mise à disposition sur le même site de salles de réunion.

La procédure relève d'un accord-cadre à bons de commande multi attributaire limité à trois attributaires.

Les documents de l'appel d'offres sont téléchargeables dans la rubrique APPELS D'OFFRES du site Web du lycée français de Lomé : <https://www.lfi-togo.org>

La date limite de dépôt des offres est fixée au mercredi 1^{er} juin 2023 à midi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au 22 23 57 50.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

DIRECTION GENERALE DE L'OFFICE DU BACCALAUREAT

REPUBLIQUE TOGOLAISE Travail - Liberté - Patrie

Lomé, le 19 mai 2023

Avis de demande de renseignement de prix

Objet : AVIS DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT DE PRIX POUR L'ACQUISITION DES SERVEURS

Réf. : ADRP n° 003/2023/MESR/DGOB

1. La direction générale de l'office du baccalauréat sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir des serveurs pour l'examen du baccalauréat deuxième partie de la session de juin 2023. Ces serveurs sont à livrer à la direction générale de l'office du baccalauréat dans un délai de 21 jours calendaires.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics de l'Office du Baccalauréat, Tél. : 22 21 58 95 / 22 21 58 88 face Jardin d'Enfants du Camp Gnassingbé Eyadéma email : ofbac.togo@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à la même adresse mentionnée de 7 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 17 h. Ils peuvent également l'obtenir à l'adresse mentionnée ci-avant, contre paiement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) F CFA.

Le paiement se fera en liquidité à la comptabilité de l'office du baccalauréat contre une remise de reçu.

3. Les exigences en matière de conformité et de qualifications sont :

- les conditions légales de la société ;
- la situation financière de la société ;
- Expérience de la société.

Voir les formulaires de soumission pour les informations détaillées.

4. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : **Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Office du Baccalauréat ; Secrétariat Principal du Directeur Général, 1^{er} étage ; Ville : Lomé ; Pays : Togo ; Numéro de téléphone : 22 21 58 88** au plus tard le **08 juin 2023 à 09 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

5. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant deux cent quarante-sept mille francs (247 000) F CFA.

6. Les offres doivent être valides pendant une période de 90 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

7. Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix) disponible sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances au www.finances.gouv.tg. Dans le cas contraire, leurs offres seront redressées.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de réunion de la direction générale de l'office du baccalauréat, le **8 juin 2023 à 09 heures 30 minutes**.

La Personne Responsable des Marchés Publics

GNAZINGBE Analeouda

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 91172603



La GIZ, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, est une entreprise de la coopération internationale pour le développement durable qui opère sur tous les continents. Elle propose des solutions d'avenir pour le développement politique, économique, écologique et social dans un monde globalisé. Dans des conditions parfois difficiles, la GIZ soutient des processus complexes de changement et de réforme. Son objectif principal est d'améliorer durablement les conditions de vie des populations dans les pays de coopération. Sous la responsabilité du / de **Projet de Transformation Digitale au Togo (ProDigit)**, la GIZ au Togo lance cet appel d'offre **pour l'acquisition d'équipements audiovisuels pour le ProDigit et l'ATD**

La participation au processus de présélection est ouverte uniquement aux entreprises au régime fiscal réel avec TVA. Elles doivent être en règle vis-à-vis de l'administration locale : notamment vis-à-vis de l'OTR ; la CNSS ; l'Inspection du travail et des lois sociales, et n'être sous le coup d'aucune interdiction. En plus, elles justifient de trois expériences concluantes dont les attestations de bonne exécution sont disponibles ; l'une des expériences est obtenue avec une organisation internationale, les deux autres avec des ONG internationales, des organisations régionales, de grandes entreprises d'envergure régionale, ou l'état.

Les soumissionnaires peuvent se présenter individuellement ou en groupement d'intérêt économique. En cas de groupement, seul les groupements solidaires sont acceptables. Ce type de groupement et son mandataire doivent être clairement indiqué dans la convention de groupement. Le mandataire ou chef de file, est solidaire de tous les membres du groupement, pour les pièces et les conditions administratives demandées au présent appel d'offre. Il n'est pas possible de faire un groupement plus tard dans la procédure. Pour retirer le dossier, faites un seul mail à l'adresse **procurement-giztogo@giz.de** jusqu'au 26.05.2023 à 12 h 00 au plus tard. **Vous recevrez le dossier à partir du premier jour ouvrable suivant cette date.** Prenez soin d'indiquer en objet du mail la référence **91172603**. N'ajouter ni espaces, ni autres textes ou précisions, qui rendraient votre message introuvable. Dans tous les cas, la GIZ dégage sa responsabilité si votre mail ne lui est pas livré à temps, ou qu'il ne respecte pas la syntaxe de l'objet. Dans le texte de votre mail, préciser les informations suivantes dans cet ordre exactement :

- (1) Nom de la société
- (2) Régime fiscal
- (3) NIF
- (4) Contact téléphonique
- (5) Adresse mail
- (6) Nom du gérant
- (7) Adresse.

A défaut de fournir toutes les informations demandées, dans le format et dans l'ordre requis, vous ne recevrez pas de réponse. En raison des risques informatiques, notre serveur est très strict. Nous vous prions de ne pas multiplier les mails et d'attendre une réponse. Si vous envoyez trop d'e-mails à un rythme soutenu, ou que votre adresse mail utilise un domaine avec une extension moins connue, votre mail pourrait ne pas nous être livré. Les mails provenant de domaines avec les extensions comme .com, .fr, .de, etc., seront généralement livrés sans problème. Les instructions pour la soumission seront indiquées dans le dossier.

Note : **Nous vous prions de respecter scrupuleusement toutes les instructions**

MINISTRE DE L'ECONOMIE MARITIME, DE
LA PÊCHE ET DE LA PROTECTION CÔTIÈRE



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

CABINET

PERSONNE RESPONSABLE DES
MARCHES PUBLICS

N° 118/MEMPPC/CAB/PRMP/2023

Pays : TOGO
Nom de la structure : Le Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière
Référence et Objet du marché : **DRP N° 016/MEMPPC/CAB/PRMP/2023 DU 24 Avril 2023 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE DE FONCTION DE TYPE 4X4 PICK-UP DOUBLE CABINES, NEUFS ET CLIMATISES D'ORIGINE POUR LE COMPTE DU CABINET DU MEMPPC**
Financement : Budget de l'Etat, Gestion 2023

COMMUNIQUE DE REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES

Suite au lancement de l'avis à manifestation d'intérêt **DRP N° 016/MEMPPC/CAB/PRMP/2023 du 24 Avril 2023, paru dans le quotidien de Togo-Presse n° 11531 du 28 Avril 2023, relatif à l'acquisition d'un (01) véhicule de fonction de type 4x4 pick-up double cabines, neufs et climatisés d'origine pour le compte du cabinet du MEMPPC**, le Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière tient à informer les candidats que la date limite du dépôt des offres, initialement prévue pour **le 10 Mai 2023 à 10 h**, est reportée au **30 Mai 2023 à 10 heures**.

Les conditions de l'avis de la demande de renseignement de prix restent inchangées.

Pour tous autres renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat de la personne responsable des marchés publics du Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière, sis au 23 Avenue Nicolas Grunitsky, 2° étage, Cel : (+228) 92 10 88 85 / 90 54 54 91 ; Email : secretariat.prmp@maritime.gouv.tg.

Fait à Lomé, le 19 Mai 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics

Farouk TCHABANA



ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

RESULTATS DE L'EMISSION SIMULTANÉE DE BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU MALI DU 17 MAI 2023

UMOA-Titres (UT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mercredi 17 mai 2023, à la demande de la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Mali, l'émission simultanée de Bons et Obligations Assimilables du Trésor respectivement à trois cent soixante-quatre (364) jours, trois (3) ans et cinq (5) ans pour un montant de 35 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Mali en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 17 mai 2023, suivant un système d'enchères à taux et prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

RESULTAT GLOBAL	
Montant global des soumissions (F CFA)	36 191 000 000
Dont ONC	-
Montant retenu (F CFA)	34 132 000 000
Dont ONC	-
Taux de couverture	103,40%

Emission simultanée du 17 mai 2023	BAT 364 jours	OAT 3 ans	OAT 5 ans
Montant global des soumissions (F CFA)	27 129 000 000	5 062 000 000	4 000 000 000
Dont ONC	-	-	-
Montant retenu (F CFA)	25 129 000 000	5 003 000 000	4 000 000 000
Dont ONC	-	-	-
Montant Net	23 180 690 506	4 783 119 849	3 827 353 424
Taux Et Prix Marginal	7,9500%	94,2300%	92,9800%
Taux Et Prix Moyen Pondéré	7,6680%	94,2311%	94,2400%
Rendement Moyen Pondéré	8,31%	8,30%	7,68%
Nombre de soumissions	17	4	2
Nombre de participants	11	3	2
Taux d'absorption	92,63%	98,83%	100,00%

UMOA-Titres remercie, au nom du Trésor Public du Mali, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 17 mai 2023

Le Directeur Adjoint de UMOA-Titres,

chargé de l'intérim
Banassi OUATTARA



C.I.PRE.S

CONFERENCE INTERAFRICAINNE DE LA PREVOYANCE SOCIALE

Tél. : (+228) 22 26 17 94 / 22 26 20 45 / 22 23 76 50

E-Mail : cipres.org@gmail.com Site web : www.lacipres.org

1 BP 1228 Lomé 1 - LOME TOGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), organisation régionale, chargée du contrôle et de l'appui technique aux Organismes de Prévoyance Sociale (OPS), qui regroupe 17 Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Madagascar, Mali, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo), lance un appel d'offres international ouvert aux Prestataires, personnes morales, régulièrement installés dans l'un des Etats membres de la CIPRES pour la révision du Plan Comptable CIPRES et l'actualisation des indicateurs de gestion fixés par le Conseil des Ministres.

Le dossier d'appel d'offres contenant le cahier des charges, peut être téléchargé dans la partie Documentation du site internet de la CIPRES (www.lacipres.org).

Les offres rédigées conformément au cahier des charges doivent être déposées au plus tard le **lundi 29 mai 2023 à 12 heures GMT** à l'adresse ci-dessous moyennant le paiement

d'une somme non remboursable de **Cent Mille (100 000 Francs CFA** ou cent cinquante-trois (153) Euro! par virement à ECOBANK-TOGO sur le compte référencé ci- après :

- **Intitulé du compte** : CIPRES
- **Code Swift** : ECOCTGTG
- **Numéro de compte** : 140036455002
- **Clé RIB** : 88
- **IBAN** : TG0550170114003645500288

Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES)
 Quartier Atchanté, Cité OUA LOME 2,
 En face du CHU CAMPUS,
 Derrière la Pharmacie Univers Santé.
 Boîte postale : 1 BP 1228 Lomé 1 - TOGO
 Email « cipres@lacipres.org
cipres.org@gmail.com
 Tél. : 00228 22 26 17 94 / 0022822 26 20 45



Centre d'Excellence Régional sur les
 Villes Durables en Afrique



Avis de demande de renseignement de prix pour la fourniture du matériel informatique et de communication audiovisuel pour la salle multimédia et les salles de cours du CERViDA-DOUNEDON

Objet : Avis de demande de renseignement de prix

Réf. : DRP N°002/2023/UL/CERViDA-DOUNEDON du **16 mai 2023**

1. L'Université de Lomé, agissant pour le compte du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour la fourniture **du matériel informatique et de communication audiovisuel pour la salle multimédia et les salles de cours dudit centre**. Ce matériel sera livré au CERViDA-DOUNEDON, sis à l'Université de Lomé, Boulevard GNASSINGBE EYADEMA, B.P. : 1515, Tél. : (+228) 91 63 07 36 / 91 75 32 45, Email : cervida-togo@univ-lome.tg / cervida.togo@gmail.com dans un délai d'un (01) mois au plutôt et de deux (2) mois au plus tard pour le matériel de communication audiovisuel, et de trois (03) mois au plutôt et quatre (04) mois au plus tard pour les autres matériels à compter de la date de notification du marché approuvé.
2. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier de demande de renseignement de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **Services de la Commande Publique (SeCoP) de l'Université de Lomé, sis dans l'enceinte du Lycée de Tokoin 1, porte 014, Tél. : (+228) 91 63 07 36/ 90 31 66 60/ 91 75 32 45, de 8 heures à 12 heures ; 15 heures à 17 heures (heure GMT), les jours ouvrables. Ils peuvent également l'obtenir à l'adresse mentionnée ci-avant, contre paiement en espèce d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.**
3. Les exigences en matière de conformité et de qualifications sont les conditions légales de l'entreprise/société, sa situation financière et son expérience dans les marchés similaires. Voir les données particulières de DRP et les formulaires de
4. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après **Services de la commande publique de l'Université de Lomé, sis dans l'enceinte du Lycée de Tokoin 1, porte 014, Tél. : (+228) 91 63 07 36/ 90 31 66 60/91 75 32 45, au plus tard le 31 mai 2023 à 10 heures GMT précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**
5. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission, d'un montant de : **sept cent mille (700 000) francs CFA.**
6. Les offres doivent être valides pendant une période de **cent vingt (120) jours** suivant la date limite de dépôt des offres.
7. Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix) disponible sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances au www.finances.gouv.tg. Dans le cas contraire, leurs offres seront redressées.
8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **salle de réunion n°2 de l'Université de Lomé, sis dans l'enceinte du Lycée de Tokoin 1, porte 013, Tél. : (+228) 91 63 07 36/ 90 31 66 60/ 91 75 32 45 le 31 mai 2023 à 10 heures 30 minutes GMT.**

**La Personne Responsable
 des Marchés Publics
 Mme Cicavi Akuavi SOSSOU**



RESULTAT DU TIRAGE N° 752 DE LOTO KADOO

Vendredi 19 Mai 2023



51

60

77

83

03

BONUS :

44

55

COMMENTAIRE

Diversité de gains au tirage N° 752 de Loto KADOO !!!!

Au tirage Loto KADOO de ce vendredi 19 mai 2023, la LONATO a uniquement recensé des lots intermédiaires.

Ainsi, c'est d'innombrables lots intermédiaires (**Inférieurs à 1.000.000 F CFA**), qui ont été gagnés sur toute l'étendue du territoire.

La remise de ces lots se fera au siège de la LONATO à Lomé et sur les points de paiement, et dans les agences régionales à l'intérieur du pays.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage
et du Développement Rural

Avis d'Appel d'Offres

AAO: N° 442/2023/MAEDR/Cab/SG/PRMP/DSID Relatif à l'acquisition de véhicules au profit de la DSID

Le Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et du Développement Rural (MAEDR) a obtenu des fonds sur le Budget d'Investissement et d'Équipement (BIE), afin de financer le cinquième recensement national (RNA-5), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition de véhicules.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural, à travers le projet d'aménagement de zone de production agricole, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de six (06) véhicules de type 4x4 double cabine.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Le délai maximum de l'exécution du présent marché est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécuter le marché. Les véhicules seront livrés au ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural. Les variantes ne sont pas autorisées.

L'autorisation du fabricant est requise pour l'ensemble des matériels.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée : secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics du MAEDR ; Route de la nouvelle présidence, nouveau centre des services administratifs, bâtiment agriculture, Tél. : 22 50 23 67 / 70 41 56 47 / 92 87 20 44 / 91 45 43 44 ; e-mail : secretariat_permanent.prmp@agriculture.gouv.tg du **lundi au vendredi les matins de 8h à 12 h 00 et les soirs de 15 h 00 à 17 h 00.**

Les conditions de qualification applicables aux candidats sont les suivantes :

Capacité financière :

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Avoir une moyenne de chiffre d'affaires des trois dernières années (2019-2020-2021) égal à au moins au montant de son offre, les

états financiers doivent être certifiés par un expert-comptable ou un comptable agréé.

NB : Les sociétés nouvellement créées qui sont dans l'impossibilité de fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2019, 2020, 2021) exigés, sont autorisées à prouver leur capacité économique et financière par tout autre document substitutif distinct de l'attestation de capacité financière.

- Le soumissionnaire doit joindre à son offre une attestation de disponibilité de crédit d'un montant égale à au moins zéro virgule cinq (0,5) fois le montant de son offre.

Capacité technique et expérience :

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique et expérience ci-après :

- Avoir exécuté en tant que fournisseur principale au moins un marché similaire au cours des cinq (05) dernières années.
- Le Candidat doit fournir la preuve écrite que les véhicules 4x4 qu'il propose sont dans un état neuf et comportent les emballages d'origine.
- Le Candidat doit fournir la preuve écrite de l'existence au Togo d'un atelier d'entretien et de réparation pour le service après-vente.

N.B : « Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix) disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances. Dans le cas contraire, leurs offres financières seront redressées »

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) en**

F CFA à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics du MAEDR à l'adresse : Route de la nouvelle présidence, nouveau centre des services administratifs, bâtiment agriculture, rez - de - chaussée, bureau n° 30, Tél. : 22 50 23 67 / 70 41 56 47 / 92 87 20 44 / 91 45 43 44. La méthode de paiement sera en espèce.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : au secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics du MAEDR à l'adresse : Route de la nouvelle présidence, nouveau centre des services administratifs, bâtiment agriculture, Tél. : 22 50 23 67 / 70 41 56 47 / 92 87 20 44 / 91 45 43 44, rez-de-chaussée, bureau n° 30 ; au plus tard le **5 juin 2023 à 10 heures**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission bancaire de **quatre millions cinq cent mille (4 500 000) francs CFA**.

L'offre devra être accompagnée d'une garantie de soumission qui devra être délivrée par une banque installée au Togo ou une banque étrangère ayant un correspondant au Togo.

Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **5 juin 2023 à 10 h 30** à la salle de réunion du MAEDR à l'adresse : Route de la nouvelle présidence, nouveau centre des services administratifs, bâtiment agriculture, Tél. : 22 50 23 67 / 70 41 56 47 / 92 87 20 44 / 91 45 43 44.

Lomé, le 15 mai 2023

**Le Ministre
Antoine Lekpa GBEGBENI**



RESULTAT DU TIRAGE N° 308 DE LOTO SAM

Samedi 20 Mai 2023



25

69

13

40

32

BONUS :

--

COMMENTAIRE

Plusieurs gains au tirage N° 0308 de Loto Sam !!!!

Le tirage Loto Sam de ce samedi 20 mai 2023 a fait un certain nombre de gagnants à travers les villes du pays. Parmi ces gains, quelques gros lots notamment :

➤ **A Lomé**

- ❖ Trois (03) gros lots de 1.250.000 F CFA auprès de l'opérateur 50421
- ❖ 1.000.000 F CFA auprès de l'opérateur 60624.

L'intérieur du pays n'est pas du reste. Il a enregistré :

➤ **A Badou**

- ❖ 1.000.000 F CFA auprès de l'opérateur 20131

D'innombrables lots intermédiaires (Inférieurs à 1.000.000 F CFA), ont été également gagnés sur toute l'étendue du territoire.

La remise de ces lots se fera au siège de la LONATO à Lomé et sur les points de paiement, et dans les agences régionales à l'intérieur du pays.

MINISTERE DES ARMEES

LA PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

00356/MINARM/PRMP/2023



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

Lomé, le 15 Mai 2023

Avis de demande de renseignement de prix restreinte DRP-R N° 007/2023/DRP-R/MINARM/CSP/F/BG

1. Le Ministère des Armées sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour **la fourniture des pièces de rechange des véhicules administratifs et de fonction au profit du corps des sapeurs-pompiers**. Ces fournitures sont à livrer au corps des sapeurs-pompiers, sis à côté de l'UTB circulaire dans un délai de **soixante (60) jours** à compter de la notification du marché approuvé.

2. La consultation est organisée en une tranche ferme et en trois tranches conditionnelles.

3. Le délai de livraison pour chaque tranche est de soixante (60) jours à compter de la date de notification du marché et de l'ordre de service.

Les variantes ne sont pas autorisées.

4. La demande de renseignement de prix restreinte est adressée aux candidats **jeunes et femmes entrepreneurs** inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-dessous :

- HAPPY DAYS AND FINE INVESTMENT	Tél. : 93 37 47 61 ;
- ATESS-CO	Tél. : 93 68 69 09 ;
- MEYAGNISSOU	Tél. : 90 90 80 57 ;
- PRI'S GROUP	Tél. : 70 04 09 32 ;
- EXPRESS SOLUTION	Tél. : 90 26 14 56 ;
- EBENEZER SERVICES	Tél. : 90261456.

5. Les candidats retenus peuvent consulter le dossier de demande de renseignement de prix restreinte à l'adresse mentionnée ci-après : **Ministère des Armées, sis dans l'enceinte de la cité OUA - Porte d'entrée côté Est ou voir le Capitaine EWAI Pirénam - 92 08 52 92 / 22 61 05 97/ 22 61 06 16, chef des services administratifs, de 08 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures T.U les jours ouvrables.**

Ils peuvent également l'obtenir gratuitement à l'adresse mentionnée ci-dessus.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

Les conditions de qualification applicables aux candidats sont les suivantes :

- **Capacité financière**

Le candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après : disposer d'une ligne de crédit ou de facilité de crédit au moins égale à la moitié de l'offre financière.

- **Capacité technique et expérience**

Le candidat doit prouver, la documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- ✓ être en règle avec l'administration publique en présentant dans l'offre les pièces administratives ;
- ✓ fournir la preuve écrite que les fournitures proposées sont dans un état neuf.

N.B. : Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la version finale du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix), disponible sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances au <http://finances.gouv.tg>. dans le cas contraire leurs offres seront redressées.

7. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : **Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics, Ministère des Armées, sis dans l'enceinte de la cité OUA - porte d'entrée côté Est au plus tard le vendredi 02 juin 2023 à 09 heures 30 minutes TU. Voir le Capitaine EWAI Pirénam - 92 08 52 92 / 22 61 05 97/ 22 61 06 16, Chef des services administratifs**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de **cinq cent mille (500 000) francs CFA**.

La garantie de soumission devra être délivrée par une banque ou une institution de microfinance ou de méso finance ayant reçu l'agrément du ministre chargé des finances ou d'un établissement financier agréé.

9. Les offres doivent être valides pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** suivant la date limite de dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le vendredi 02 juin 2023 à 10 h 00 TU** à l'adresse suivante :

- **Salle polyvalente du Ministère des Armées, sis dans l'enceinte de la cité OUA ;**
- **Voir le Capitaine EWAI Pirénam - 92 08 52 92 / 22 61 05 97/ 22 61 06 16.**

La Personne Responsable des Marchés Publics
Le Colonel WAGUENA Lao

CAN-U-17

FOOTBALL

GALA DE FRATERNITE, DE PAIX ET DU VIVRE ENSEMBLE A BADJENOPE

Le Sénégal incontestablement sacré roi d'Afrique

Ne jamais perdre l'espoir. Cette maxime colle parfaitement à l'équipe U-17 du Sénégal. Menés 1-0, les Sénégalais ont attendu jusqu'à la 80^e minute pour inscrire le but de l'égalisation avant d'arracher la victoire, trois minutes plus tard, lors de la finale de la Coupe d'Afrique des Nations U-17.

Un sacre de plus pour le pays de la teranga. Le cinquième en 16 mois. Ce nouveau titre, les Ouest-africains sont allés le chercher avec les tripes. Mal embarqués, les poulains de Serigne Saliou encaissent un but à la 14^e minute de jeu, le corner d'Abdel Hamid Mâali trouve parfaitement la tête du capitaine marocain, Abdelhamid Ait Boudhal.

Ce but a eu le mérite d'apaiser les nerfs des hommes de Said Chiba, car 10 minutes auparavant, les Sénégalais étaient à deux doigts d'ouvrir le score sur un coup franc du capitaine Amara Diouf.

Un avantage que les Lionceaux de l'Atlas ont su conserver jusqu'à la 80^e minute et ce penalty accordé

aux Sénégalais.

Tireur désigné des Lionceaux du Sénégal, Amara Diouf laisse Serigné Falou Diouf le tirer. Le défenseur central remet les deux équipes à égalité. Un but qui sonne la révolte du côté du Sénégal, trois minutes plus tard, Sawane d'une tête dévastatrice offre la victoire à son équipe. Le Sénégal venait donc de remporter un troisième titre continental consécutif en l'espace de quatre mois : après le CHAN et la CAN U-20, le Sénégal est de nouveau sur le toit de l'Afrique.

La domination du Sénégal sur le football africain a débuté l'an dernier avec le sacre de la bande de Sadio Mané lors de la Coupe d'Afrique 2021 au Cameroun. Puis, la sélection de Beach Soccer s'est emparée de la CAN de la discipline.

C'est le premier sacre des U-17 sénégalais dans l'histoire de cette compétition.

(cafonline)

L'Association Sportive « Chat Noir » s'adjuge le trophée

L'association sportive « Chat Noir » de Badjénopé a remporté la coupe du gala de fraternité, de paix et du vivre ensemble inter-villages, en disposant en finale de l'équipe Jeunesse Sportive d'Avégluidjigan « JSA », par 1-0, disputée dimanche, sur le terrain du CEG de Badjénopé, dans la commune Vo 3.



Le chef du village de Badjénopé, Togbui Yaovi Dagbangodo Kpoezou II et le parrain (à droite) remettant le trophée au capitaine du club vainqueur.

« Allolédou Vo », Gafan Kokouvi Charles.

Il se situe dans le cadre des activités marquant les 5 ans de règne du chef dudit village. Il a pour finalité de promouvoir et de cultiver les valeurs de paix, de la fraternité, de la cohésion sociale et du vivre ensemble entre les populations de la commune Vo 3. Il est aussi question de renforcer la compréhension mutuelle et la solidarité entre les jeunes, afin qu'ils s'engagent aux

côtés des autorités locales pour le développement.

Le secrétaire général du district de football de Vo, Klousse Mensah a félicité le chef du village, Togbui Yaovi Dagbangodo Kpoezou II pour cette initiative qui a permis aux jeunes de mieux se connaître et de se frotter. Il a exhorté toute la population de Vo 3 en général et la population du village de Badjénopé, en particulier à cultiver le vivre ensemble, la paix et la cohésion sociale pour

accompagner les autorités locales et étatiques.

Le président du Mouvement Allolédou Vo, s'est réjoui du fair-play qui a prévalu tout au long du match et de l'heureux aboutissement du gala.

L'équipe gagnante a bénéficié d'un trophée, des jeux de maillots, de ballons et d'une enveloppe. Les autres équipes sont reparties chacune avec des enveloppes.

(ATOP)

PHARMACIES DE GARDE DU 22 AU 28 MAI 2023

- Phcie JEANNE D'ARC**
Près de Marox-Renault-Star
Tél. : 22 22 08 01 / 90 86 40 5 1
- Phcie ST ANTOINE**
1048, Avenue de la Libération
Tél. : 22 21 29 64 / 96 80 10 07
- Phcie BIOVA**
Bd. Houphët-Boigny Tél. : 22 34 50 93 / 70 23 19 23
- Phcie PORT**
Face Hôtel Sarakawa Tél. : 22 27 61 88 / 70 41 54 53
- Phcie KPEHENOU**
Boulevard Houphouët-Boigny
Tél. : 22 21 32 24 / 70 45 25 03
- Phcie ESPERANCE**
Av F.J. Strauss, Face Ecole Française Nyékonakpoé (rue Adjololo) Tél. : 22 21 01 28
- Phcie AVE MARIA**
Face ENSF (Ecole Nationale des Sages-Femmes) près du CHU Tokoin Tél. : 22 22 33 01
- Phcie BON SECOURS**
Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca Tél. : 70 45 76 74
- Phcie ISIS**
Avenue Jean Paul II près des rails Nukafa Gakpoto Tél. : 70 44 83 87
- Phcie YEM-BLA**
258, Av. Akéfi face à la Résidence Tél. : 22 26 76 51 / 90 88 98 72
- Phcie CITRUS**
Attigou carrefour DVA, grand contournement Tél. : 70 44 59 24 / 96 80 09 03
- Phcie FRATERNITE**
Hédzranawé près de la clinique St Joseph Tél. : 22 26 81 55 / 96 80 09 19
- Phcie BAH**
Face EPP Hédzranawé Tél. : 22 26 03 20 / 90 55 79 59
- Phcie APOTHEKA**
Face siège Fédération Togolaise de Football, route de Kegué Tél. : 22 61 57 57 / 70 44 33 33

- Phcie MISERICORDE**
Bè-Kpota à 300 m de NISSAN, à côté de la Station MRS Tél. : 96 80 09 45
- Phcie MAELYS**
1688, Bd Malfakassa-Bè-Kpota en face de NETADI Tél. : 22 27 60 19 / 70 44 86 79
- Phcie ADIDOGOME**
Face au camp 2^e RI d'Adidogomé Tél. : 22 50 54 85
- Phcie SILOE**
Carrefour Aflao Apédokoé Atigangomé Tél. : 90 80 26 39 / 96 80 10 16
- Phcie ACTUELLE**
Route de Ségbé, quartier Sagbado-Adidogomé Tél. : 90 61 46 44 / 96 80 09 95
- Phcie SEGBE**
Ségbé qz Zanvi, près de l'EPP et du CEG Ségbé Tél. : 22 59 49 35 / 79 30 07 29
- Phcie DJIDJOLE**
Djidjole Tél. : 22 25 65 12 / 93 93 99 27
- Phcie ST JOSEPH**
Bretelle Bè-Klikame Tél. : 22 25 74 65 / 96 80 09 65
- Phcie VIGUEUR**
Rue 267, Agbalépédogan, Kilimandjaro Tél. : 22 51 63 30 / 70 44 81 96
- Phcie MILLENAIRE**
Face réserve de la gendarmerie d'Agoè-Nyivé, sur la route de 50 m à 300 m du côté Nord Tél. : 70 21 31 97
- Phcie DIEUDONNE**
Route de Léo 2000, non loin de FUCEC Agoè-Téléssou Tél. : 70 44 84 59
- Phcie OSSAN**
Avédzé, carrefour Limousine Tél. : 70 40 44 25
- Phcie APOLLON**
Avédzé, face complexe scolaire Makafui, non loin du carrefour des Hironnelles Tél. : 93 50 42 55 / 70 41 01 07
- Phcie ST MICHEL**
Située à Agoè-Nyivé entre la Brasserie BB et l'espace Télécom Tél. : 22 51 70 22 / 70 43 30 43
- Phcie CLEMENCE**
Rte de la Cour d'Appel, entre l'agence CEET Agoè et l'école privée La Source Tél. : 70 19 35 35 / 70 21 26 26

- Phcie NOUVELLE TULIPE**
Rte de Mission-Tové, près de la station CAP Agoè-Légbassito Tél. : 99 47 00 70
- Phcie EMMAÛS**
Sur la route de Mission-Tové à côté du bar Solidarité Tél. : 70 40 25 40 / 96 80 09 12
- Phcie ABRAHAM**
Agoè-Logopé Kossigan Tél. : 22 50 10 00 / 92 25 99 83
- Phcie DENIS**
Agoè-Kové, carrefour Kpogli Tél. : 93 08 46 40 / 70 12 35 85
- Phcie GANFAT**
Agoè-Daliko près du Carf Edem (Camp GP) Tél. : 2 55 08 15 / 70 22 15 15
- Phcie ZOPOMAHE**
Zopomahé, sur la route Zossimé-Sanguera à côté de la salle des témoins de Jéhovah Tél. : 96 28 34 10 / 98 80 68 83
- Phcie EL-SALI**
Rte Lomé-Kpalimé, Aflao Apédokoé Gbomamé, à 50 m de la quincaillerie MACO Tél. : 93 54 24 11 / 70 12 44 44
- Phcie TCHEP'SON**
Face Terminal du Sahel (Togblékopé) Tél. : 70 42 94 41 / 96 90 04 64
- Phcie LIDDY**
Agoè-Dikamé, Bernard Copé après la station CAP en face du Camp de tir Tél. : 70 90 19 60
- Phcie ASSURANCE**
Adélikopé, Nationale N°1, non loin du marché Tél. : 93 08 76 76 / 96 82 76 76
- Phcie AVEPOZO**
A côté de la place publique d'Avépozo Tél. : 22 27 04 86
- Phcie DE L'EDEN**
Route d'Aného, face Cité Baguida Tél. : 70 42 13 98
- Phcie SAINTE MARIE**
Non loin du marché d'Avéta (Adja Adoté-Kopé) Tél. : 92 85 97 94

AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 23/05/2023

EMISSION SIMULTANEE

UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DE GUINÉE-BISSAU

portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession de Bons et d'Obligations du Trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	ÉTAT DE GUINÉE-BISSAU		
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	12 500 MILLIONS DE FCFA		
DATE DE VALEUR	24 mai 2023		
Adjudications	BAT 91 Jours	BAT 364 Jours	OAT 3 ans
Valeur nominale unitaire (en FCFA)	1 000 000 F CFA	1 000 000 F CFA	10 000 F CFA
Prix	-	-	Multiples
Taux d'intérêt	Multiple	Multiple	6,25%
Échéances	22 août 2023	21 mai 2024	24 mai 2026

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : **mardi 23 mai 2023 à 10h30mn TU (Heure limite)**

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

BAT 91 Jours: Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.
BAT 364 Jours: Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.
OAT 3 ans: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 6,25% l'an dès la première année.

Dakar, le 11 mai 2023

Le Directeur Adjoint de UMOA-Titres,
chargé de l'intérim
Banassi OUATTARA

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité
de la République de Guinée-Bissau
M. Carlos GOMES

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.
 Pour plus d'informations, merci de contacter UMOA-Titres:
 email : umoatitres@umoatitres.org / Tel : +221 33 849 28 28

FOOTBALL / TOURNOI DES ACADEMIES MADE IN TOGO

Le tirage au sort de la 10^e édition effectué jeudi dernier

Le coup d'envoi de la 10^e édition du Tournoi des académies Made in Togo, « Trophée Guy Akpovy » sera donné le 16 juin au stade municipal de Lomé. Mais déjà jeudi, le tirage au sort de la compétition a été effectué au siège de la Fédération Togolaise de Football (FTF), en présence du promoteur de l'évènement, M. Stéphane Attigossou et de M. Koffi Nalandja, partenaire de cette 10^e édition.



Le promoteur du tournoi des académies, Stéphane Attigossou (1^{er} plan, 3^e de la droite) et les représentants des académies.

Le compte à rebours de la 10^e édition du Tournoi des académies Made in Togo a été lancé jeudi dernier avec le tirage au sort effectué au siège de la Fédération Togolaise de Football (FTF). Au total 32 académies se sont engagées dans cette édition qui se jouera en deux phases. La première regroupe les académies de

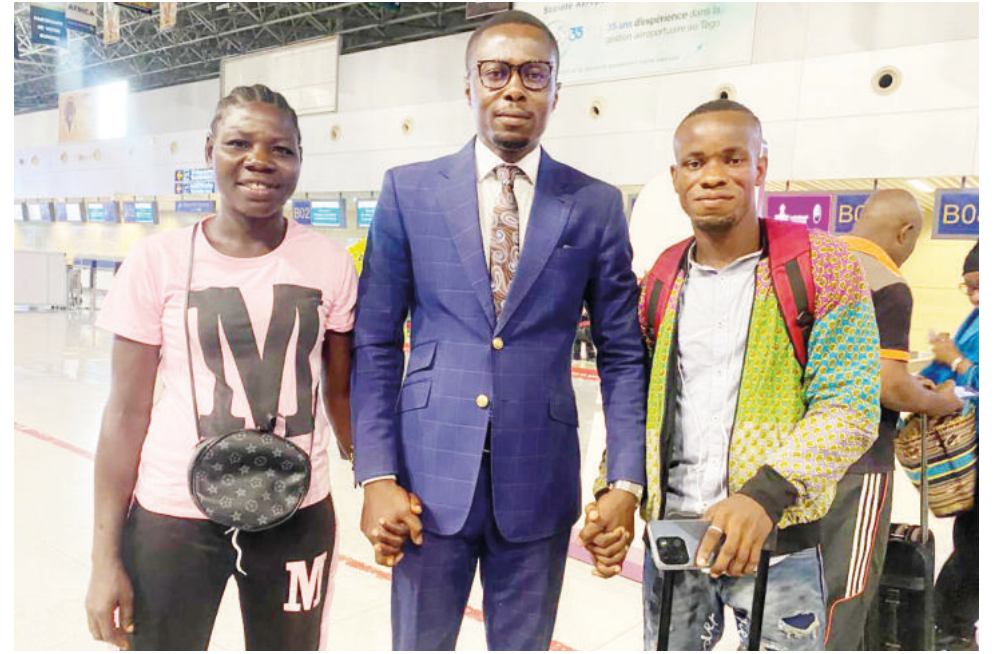
Lomé et de ses environs qui s'affronteront en aller et retour jusqu'à l'étape des demiés où d'autres formations sportives de l'intérieur feront leur entrée en compétition pour la phase finale. Il s'agit notamment de Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Cinkassé. L'académie New Team et son homologue St. lykefa ouvriront le bal le 16 juin

au stade municipal de Lomé. Comme innovation de cette 10^e édition de compétition sénior, une autre compétition des moins de 17 ans (U-17) sera à l'honneur avec la promesse des beaux gestes techniques, de belles combinaisons et du football académique.

Siméon EGBADE

17^E CHAMPIONNATS AFRICAINS DE SAMBO AU MAROC

Les athlètes Sodjinè Anthony et Adjowa Tsignenougah défendent les couleurs du Togo



Les deux athlètes de sambo aux extrémités en compagnie du chef de délégation, M. Julien Koffi Amégno Epou, peu avant le départ à l'aéroport.

Deux athlètes togolais, Sodjinè Anthony (-58 kg) et Adjowa Tsignenougah (-59 kg) ont quitté Lomé jeudi pour Casablanca au Maroc où ils défendront les couleurs du Togo en sambo sport et sambo beach aux 17^e championnats africains de sambo prévus de samedi à aujourd'hui. Comme Alexandre Noviékou qui a arraché à lui seul deux médailles d'argent et de bronze pour le Togo aux

championnats africains en 2022 au Cameroun, Sodjinè Anthony de la catégorie des -58 kg et Adjowa Tsignenougah des -59 kg tenteront sûrement de suivre les pas de leur aîné. Selon le président de la Fédération Togolaise de Sambo Sport (FETOS), M. Tony Ayité Anenou, le déplacement des deux athlètes togolais a été possible grâce au soutien du ministre des Sports et

des Loisirs, Dr Lidi Bessi-Kama. Le Sambo est art martial conçu spécialement à l'origine pour les militaires russes. Mais au fil du temps, cet art est devenu un sport et aujourd'hui un sport olympique.

Bon vent aux ambassadeurs sportifs togolais.

S. E

KARATE

Les membres de la FTK à l'école du marketing et sponsoring

Une rencontre d'échanges et de partage d'expériences a réuni le jeudi 18 mai au siège de la Fédération Togolaise de Karaté (FTK), sis au stade municipal de Lomé, les membres du bureau exécutif de la fédération ainsi qu'un acteur de multisports, le président du club de karaté, Infinité karaté club, Dr Gilles Ayi d'Almeida.



Les membres de la FTK ont posé avec Dr d'Almeida (1^{er} plan, 2^e de la droite).

Cette rencontre vise à outiller les membres de la FTK à rechercher les voies et moyens en vue de créer les opportunités de mobilisation de fonds à

travers la mise en œuvre d'une meilleure politique de visibilité du sport qu'est le karaté.

Pour ce faire, selon Dr d'Almeida, les créneaux qui

peuvent susciter la curiosité et l'envie des opérateurs économique doivent se mettre en branle. Faire en sorte que les athlètes encouragent leurs parents

et amis à assister aux compétitions, à l'aimer, à créer l'ambiance festive lors des compétitions et à donner plus de visibilité au Karaté afin de susciter le goût et l'envie du public ainsi que des opportunités d'affaires des décideurs économiques qui pourront s'intéresser à la discipline pour créer des partenariats gagnant-gagnant.

Des discussions ont tourné autour de ces points à travers un échange à bâtons rompus ou tous les membres du Bureau Exécutif (BE), ont apporté leurs contributions et apports sur le sujet qu'ils ont trouvé pertinent et rassuré l'orateur qu'ils mettront tout en œuvre, afin de gagner le pari pour la réalisation de grands progrès pour le développement de ce sport.

Dr d'Almeida a rassuré pour sa disponibilité à

accompagner la FTK dans la réalisation de ces projets. Le président de la FTK, DA Ernestho koku John a, pour sa part, remercié l'invité pour l'intérêt qu'il accorde au karaté et s'est dit

ouvert aux différentes suggestions pour l'avenir du karaté togolais.

(FTK)

Togo - Presse

Directeur de Publication	Rémy Banafey ASSIH
Directeur de la Rédaction	Essosinam BASSADOU
Rédacteur en chef	Malibida TAGBA
Actualités nationales et Reportages	Komla ADJOSSE
Etranger	Messan GOLI
Sports	Siméon EGBADE
Directeur de la Production et de la Qualité	Kwaku AZIAWOR
Directeur Informatique et du Numérique	Méféinoyou ANAKA
Directeur Commercial	Dimilina KAMAGA

Edité et imprimé par
La Société Nationale des Editions du Togo (EDITOGO)
Tél. : (EDITOGO) 22-21-37-18 / 22-21-61-08
Fax : (TOGO-PRESSE) 22-22-37-66
1.B.P. : 891 Lomé 1 (TOGO) www.togopresse.tg